

RAPPORT DE RECHERCHE

L'INTIMIDATION VÉCUE PAR LES PERSONNES LGBTQ+ AU QUÉBEC

Rapport de l'étude québécoise sur les relations sociales des
personnes LGBTQ+ de 14 ans et plus dans un contexte scolaire,
de travail et dans la communauté

UQÀM

Chaire de recherche
sur la diversité sexuelle
et la pluralité des genres

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

Direction scientifique

Martin Blais, Ph. D. (sociologie), professeur titulaire
Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal

Personnel de recherche et administratif

- Fred L. Dion, analyste et rédacteur scientifique, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal
- Jesse Gervais, statisticien, Université du Québec à Montréal
- Zoé Caravecchia-Pelletier, auxiliaire de recherche, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal
- Anne-Charlotte Latour, professionnelle de recherche (statistique), Université du Québec à Montréal
- Frédérique Larouche, auxiliaire de recherche, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal
- Jessica Caruso, coordonnatrice, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal
- Léa Thouin, responsable des communications, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal
- Gaëlle Dumont, graphiste, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal

Financement

Ce projet a été financé par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie du Secrétariat à la condition féminine dans le cadre du *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025* du gouvernement du Québec.

Pour citer ce document

Blais, M., Dion, F. L., et Gervais, J. (2024). *L'intimidation vécue par les personnes LGBTQ+ au Québec — Rapport de l'étude québécoise sur les relations sociales des personnes LGBTQ+ de 14 ans et plus dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté*. Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal.

ISBN 978-2-9820435-4-1

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Table des matières

Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'Université du Québec à Montréal	
- Présentation	4
Remerciements	5
Signes et symboles	i
Sigles et acronymes	i
Faits saillants	2
Introduction	5
<hr/>	
Mandat et structure du document	5
Précisions terminologiques	6
Précisions méthodologiques	10
Précisions sur la présentation des résultats	11
1 (Cyber)intimidation, (cyber)harcèlement et (cyber)agression chez les personnes LGBTQ+ : un portrait global	13
<hr/>	
1.1 Comportements de (cyber)agression, tous contextes confondus	13
1.2 Ampleur des phénomènes de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement, tous contextes confondus	15
1.3 Caractéristiques des victimes, tous contextes confondus	16
1.4 Intimidation et harcèlement à caractère discriminatoire, tous contextes confondus	18
2 (Cyber)intimidation et (cyber)agression chez les personnes LGBTQ+ en contexte scolaire	21
<hr/>	
2.1 Comportements de (cyber)agression en contexte scolaire	21
2.2 Ampleur du phénomène de (cyber)intimidation en contexte scolaire	23
2.3 Caractéristiques des victimes de (cyber)intimidation en contexte scolaire	23
2.4 Comportements de (cyber)intimidation les plus répandus en contexte scolaire	25
2.5 Intimidation à caractère discriminatoire en contexte scolaire	27
2.6 Principales personnes autrices de (cyber)intimidation en contexte scolaire	28
2.7 Conséquences de la (cyber)intimidation en contexte scolaire	28
2.8 Divulgaration des situations de (cyber)intimidation en contexte scolaire et recherche d'aide	31
2.8.1 Résultats de l'aide fournie par le personnel scolaire	35
2.9 Démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation en contexte scolaire	37
3 (Cyber)harcèlement et (cyber)agression chez les personnes LGBTQ+ en contexte de travail	42
<hr/>	
3.1 Comportements de (cyber)agression en contexte de travail	42
3.2 Ampleur du phénomène de (cyber)harcèlement en contexte de travail	44
3.3 Caractéristiques des victimes de (cyber)harcèlement en contexte de travail	45
3.4 Comportements de (cyber)harcèlement les plus répandus en contexte de travail	46
3.5 Harcèlement à caractère discriminatoire en contexte de travail	48
3.6 Principales personnes autrices de (cyber)harcèlement en contexte de travail	49
3.7 Conséquences du (cyber)harcèlement en contexte de travail	51
3.8 Divulgaration des situations de (cyber)harcèlement en contexte de travail et recherche d'aide	54
3.9 Démarches entreprises pour mettre fin au (cyber)harcèlement en contexte de travail	61
4 (Cyber)intimidation et (cyber)agression chez les personnes LGBTQ+ en contextes communautaires	66
<hr/>	
4.1 Comportements de (cyber)agression en contextes communautaires	66
4.2 Ampleur du phénomène de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement en contextes communautaires	68
4.3 Caractéristiques des victimes de (cyber)intimidation en contextes communautaires	69
4.4 Comportements de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement les plus répandus en contextes communautaires	70
4.5 Intimidation ou harcèlement à caractère discriminatoire en contextes communautaires	72
4.6 Principales personnes autrices de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement en contextes communautaires	73

4.7	Conséquences de la (cyber)intimidation en contextes communautaires	75
4.8	Divulgateion des situations de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement en contextes communautaires et recherche d'aide	78
4.9	Démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation ou au (cyber)harcèlement en contextes communautaires	84
5	Variations territoriales et différences identitaires et sociales dans l'exposition à la (cyber)agression et à la (cyber)intimidation	89
5.1	Variations territoriales dans l'exposition à la (cyber)agression, à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement	89
5.2	Appartenance à plusieurs groupes minorisés sur la base de facteurs identitaires et sociaux	91
6	Conclusions	94
6.1	Constats globaux	94
6.1.1	Portrait de la (cyber)agression, de la (cyber)intimidation et du (cyber)harcèlement au Québec	94
6.1.2	Les populations particulièrement à risque de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement	95
6.1.3	Personnes autrices de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement	96
6.1.4	Effets négatifs de l'exposition à l'intimidation et au harcèlement	97
6.1.5	Ressources d'aide et efficacité des démarches entreprises	98
6.2	Portée et limites de l'étude	99
6.2.1	Portée des résultats de l'EQRS-LGBTQ+	99
6.2.2	Principales limites de l'étude	100
6.2.3	Pistes de recherches futures	101
	Références	103
	Annexe A	106
	Annexe B	111
	Annexe C	117

Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'Université du Québec à Montréal - Présentation

La Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CR-DSPG ; précédemment, Chaire de recherche sur l'homophobie) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est une infrastructure de recherche qui associe des partenaires gouvernementaux, communautaires et universitaires souhaitant contribuer à la reconnaissance des groupes minorisés en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité ou expression de genre (OSIEG) par la production et la mobilisation de connaissances nécessaires à l'élaboration et à l'implantation de mesures, de programmes et de politiques publiques pour lutter efficacement contre les discriminations et les différentes formes d'exclusion, de dévalorisation et d'infériorisation de ces groupes.

La CR-DSPG poursuit les objectifs suivants :

- favoriser la mobilisation des expertises scientifiques et partenariales dans la définition des besoins de connaissances et la production de nouveaux savoirs concernant les réalités des groupes minorisés en raison de leur OSIEG, les impacts des discriminations et des différentes formes d'exclusion, de dévalorisation et d'infériorisation de ces personnes, ainsi que les moyens de les contrer efficacement ;
- développer des partenariats de recherche dans les régions du Québec de même qu'à l'échelle nationale et internationale ;
- contribuer au transfert et à la mobilisation des connaissances auprès de la population, des institutions publiques et de publics ciblés des milieux éducatifs, du travail, de la santé et des services sociaux, professionnels, associatifs et communautaires, notamment par la conception et l'évaluation de mesures de sensibilisation et d'éducation ; et
- soutenir la formation de la relève pour maximiser les compétences ainsi que l'insertion professionnelle des nouvelles personnes chercheuses, étudiantes et intervenantes.

La CR-DSPG a été créée dans le cadre de la mesure 27 du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016*. La Chaire répond aux souhaits — exprimés par les principaux acteurs institutionnels, communautaires et universitaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie au Québec — d'améliorer les connaissances sur les réalités des personnes de minorités sexuelles et de genre (personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, trans, bispirituelles et d'autres identités non hétérosexuelles ou non cisgenres [LGBTQ+]).

Depuis 2011, la CR-DSPG a contribué à plus de 40 projets de recherche, initiés et réalisés par la Chaire ou menés avec sa collaboration. Parmi les grands projets initiés et réalisés par la Chaire, mentionnons notamment le projet *Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ2+* (SAVIE-LGBTQ, 2016–2025).

Remerciements

L'équipe de la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres souhaite exprimer sa gratitude à l'ensemble de ses partenaires communautaires, institutionnels et universitaires pour leur soutien précieux dans le cadre du recrutement des participant-es à cette étude.

Nous remercions également tous les organismes, groupes et individus ayant relayé notre invitation à prendre part à cette enquête. Leur engagement et leur collaboration ont grandement contribué à la réalisation de ce projet.

Nous adressons également nos sincères remerciements à toutes les personnes ayant répondu au questionnaire. Leur contribution, essentielle, témoigne de la force du travail collectif au service de l'avancement des connaissances.

Enfin, nos remerciements vont à l'Institut de la statistique du Québec et aux chercheur-es qui ont accepté que nous utilisions les [questionnaires](#) qu'ils et elles ont développés pour mesurer les phénomènes d'agression, d'intimidation et de harcèlement, et leurs facteurs associés.

Signes et symboles

CV	Coefficient de variation
*	CV entre 16,6 % et 33,3 %. Interpréter avec prudence.
**	CV supérieur à 33,3 %. Estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
%	Pourcentage
n/d	Non disponible (donnée non disponible ou omise afin de protéger la confidentialité)

Sigles et acronymes

Caractéristiques des répondant-es

AFAN	assigné-es au sexe féminin à la naissance
AHAN	assigné-es au sexe masculin à la naissance
LGB+	lesbiennes, gaies, bisexuelles ou d'une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle
LGBTQ+	lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers, d'une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle ou d'une modalité de genre autre que cisgenre
OSIEG	orientation sexuelle, identité ou expression de genre
TNB	trans, non-binaires ou d'une identité de genre autre que cisgenre

Diplômes

AEC	Attestation d'études collégiales
AEP	Attestation d'études professionnelles
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires

Variabes

AR	Agglomération de recensement
MFR	Mesure du faible revenu
NRM	Niveau de revenu du ménage
RMR	Région métropolitaine de recensement
ZIM	Zone d'influence métropolitaine

Noms et raisons sociales

CR-DSPG	Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail
EQRS	Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté, réalisée par l'ISQ
EQRS-LGBTQ+	Étude québécoise sur les relations sociales des personnes LGBTQ2+
ISQ	Institut de la statistique du Québec
RH	Ressources humaines
UQAM	Université du Québec à Montréal

Faits saillants



Faits saillants

Une prévalence élevée de la (cyber)agression

- ▷ plus de 3 répondant-es sur 4 ont vécu au moins un comportement de (cyber)agression dans les 12 mois précédant l'étude dans au moins un des contextes à l'étude (professionnel, scolaire, communautaires).

Une prévalence élevée et récurrente de la (cyber)intimidation et du (cyber)harcèlement dans tous les milieux

- ▷ le tiers de l'échantillon déclare avoir vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement, soit des formes répétées, intentionnelles et ciblées d'agression dans au moins un contexte au cours des 12 mois précédant l'étude :
 - en contexte scolaire, environ 1 élève et étudiant-e LGBTQ+ sur 5 a vécu de la (cyber)intimidation ;
 - en milieu de travail, 1 répondant-es LGBTQ+ sur 6 a vécu du (cyber)harcèlement ;
 - en contextes communautaires, environ le quart de l'échantillon de l'EQRS-LGBTQ+ a vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement.

Une surexposition des groupes les plus marginalisés

- ▷ les personnes trans et non-binaires, racisées ou ethnicisées, vivant avec des limitations fonctionnelles, asexuelles, plurisexuelles ou queers, nées à l'extérieur du Canada, et vivant dans un ménage à faible revenu sont surreprésentées parmi les victimes de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement ;
- ▷ ces sous-groupes sont également plus susceptibles de rapporter des effets négatifs sur leur bien-être et leur fonctionnement quotidien à la suite de ces expériences ;
- ▷ ces résultats suggèrent que les discriminations croisées augmentent l'exposition à la (cyber)intimidation ou au (cyber)harcèlement.

Des préjugés liés à l'orientation sexuelle, à l'identité ou l'expression de genre, ou au statut racisé qui persistent

- ▷ une proportion significative de l'intimidation et du harcèlement est motivée par des préjugés LGBTQ+-phobes, transphobes, racistes ou xénophobes ;
- ▷ l'intimidation et le harcèlement à caractère discriminatoire sont vécus par environ une personne sur six, tous contextes confondus.

Des conséquences importantes sur la santé, la prestation de travail, et la vie sociale

- ▷ huit personnes sur dix, tant à l'école qu'au travail, rapportent au moins un effet négatif conséquent à la (cyber)intimidation ou au (cyber)harcèlement subi, que ce soit sur la santé physique, la prestation de travail, l'estime de soi, et les relations interpersonnelles ;
- ▷ dans les contextes communautaires, trois personnes sur quatre ont signalé de tels impacts.

Le dévoilement est répandu, mais peu institutionnalisé

- ▷ une grande majorité des personnes ayant vécu ces situations ont parlé de ce qu'elles ont subi — plus de 3 personnes sur 4 selon le contexte ;
- ▷ c'est vers l'entourage personnel (ami-es, famille, pairs) que les personnes victimes se tournent principalement, et seulement dans une moindre mesure vers les figures d'autorité (enseignant-es, employeur-euses, responsables des activités communautaires) ;
- ▷ les réactions institutionnelles peuvent être mitigées, surtout en milieu scolaire où coexistent des réactions positives et négatives à la suite du dévoilement au personnel scolaire.

La confiance dans les systèmes de soutien apparaît faible

- ▷ parmi les personnes qui n'ont dévoilé les situations de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement à personne, la raison dominante est la croyance qu'une telle démarche ne réglerait rien.

Les stratégies d'adaptation les plus utilisées, surtout centrées sur l'évitement, placent l'essentiel du fardeau sur la victime

- ▷ lorsqu'une démarche est entreprise, la stratégie la plus courante consiste à éviter les personnes autrices des gestes ou se retirer du contexte (p. ex., quitter son emploi).

The top left corner features a large yellow semi-circle on the left, a purple and white striped semi-circle on the right, and a teal semi-circle below the yellow one. The top right corner features a green and white striped semi-circle on the left and a yellow semi-circle on the right. The background is a light beige color with a subtle gradient.

Introduction

Introduction

Mandat et structure du document

Ce rapport présente les données recueillies dans le cadre de l'*Étude québécoise sur les relations sociales des personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans, queers, et d'autres identités non hétérosexuelles ou non cisgenres*¹ (LGBTQ+) de 14 ans et plus dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté (EQRS-LGBTQ+). L'étude s'inscrit dans le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 *S'engager collectivement pour une société sans intimidation* du ministère de la Famille (2021) et vise à soutenir la mise en œuvre de la mesure 23) *Soutenir l'acquisition de connaissances sur le phénomène de l'intimidation homophobe et transphobe en région*. La Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CR-DSPG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a été mandatée par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie du Secrétariat à la condition féminine pour réaliser cette étude.

Cette étude reprend, avec l'autorisation des parties concernées, le questionnaire développé pour l'*Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022* (EQRS) par l'Institut de la statistique du Québec ([ISQ], 2024). Elle vise à documenter plus spécifiquement les expériences de (cyber)intimidation, de (cyber)harcèlement et de (cyber)agression vécues par les personnes LGBTQ+ au Québec dans les contextes scolaire, de travail et communautaires (c.-à-d., hors de ces deux premiers contextes).

Ce rapport est organisé en 3 sections principales :

- des précisions pour orienter la lecture (sur la terminologie, la méthodologie d'enquête et la présentation des résultats) ;
- la présentation des résultats sur la (cyber)intimidation et le (cyber)harcèlement vécus par les personnes LGBTQ+ de façon globale (tous contextes confondus) et dans divers contextes (scolaire, de travail et communautaires) ;
- des conclusions générales découlant de l'analyse des données.

¹ Le terme « cisgenre » réfère aux personnes dont le genre actuel, soit « homme » ou « femme », correspond au sexe leur ayant été assigné à la naissance (sexe masculin ou sexe féminin, respectivement).

Précisions terminologiques

Comment les phénomènes de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement sont-ils mesurés ?

L'étude appréhende les phénomènes liés à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement à partir de trois concepts principaux : l'intimidation, le harcèlement et l'agression. L'intimidation se définit comme une forme particulière d'agression caractérisée par des comportements vexatoires et non sollicités, infligeant un préjudice physique ou psychologique à une personne de manière intentionnelle et répétée, dans un contexte où la victime se trouve en position de vulnérabilité et ne peut se défendre (Olweus, 1994 [traduction libre]). Cette définition a guidé l'EQRS (ISQ, 2024, p. 16).

Trois éléments doivent donc être présents pour que l'intimidation soit considérée :

- **l'agressivité** des comportements ;
- le caractère **répétitif** (au moins deux fois par mois pour les situations d'intimidation en personne ou en ligne dites « directes » ; une fois pour les publications en ligne, étant donné leur nature publique et leur possibilité d'être vues et repartagées par plusieurs) ;
- **l'incapacité à se défendre** de la personne vivant l'intimidation (étant donné la présence d'un rapport de force inégal avec la ou les personnes identifiées comme autrices) ; notons d'ailleurs que les personnes appartenant à des groupes marginalisés ont souvent *de facto* moins de pouvoir social que celles des groupes majoritaires.

Ces trois éléments se trouvent d'ailleurs dans la *Loi sur l'instruction publique* adoptée par le gouvernement du Québec sur l'intimidation :

[T]out comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (Loi sur l'instruction publique. RLRQ c. I—13.3, art. 13[1.1°]).

Pour souci d'uniformité terminologique avec le travail de l'ISQ (2024), nous qualifions les *comportements négatifs survenant en contexte scolaire de (cyber)intimidation*. Dans un contexte de travail, le terme « (cyber)harcèlement » est préféré. Ces comportements sont encadrés par la *Loi sur les normes du travail*, qui définit le harcèlement psychologique ainsi :

[U]ne conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique de la personne salariée et qui entraîne, pour celle-ci, un milieu de travail néfaste. Pour plus de précision, le harcèlement psychologique comprend une telle conduite lorsqu'elle se manifeste par de telles paroles, de tels actes ou de tels gestes à caractère sexuel. [...] Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour la personne salariée (Loi sur les normes du travail. RLRQ c. N-1.1, art. 81.18).

En contextes communautaires plus larges (c'est-à-dire, en dehors des contextes scolaire ou de travail), l'expression « (cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement » est utilisée de manière inclusive, tout en reconnaissant que la terminologie la plus appropriée varie selon les champs disciplinaires ou les domaines d'intervention (p. ex., négligence, maltraitance).

La (cyber)intimidation, le (cyber)harcèlement et la (cyber)agression

Selon ces définitions, la (cyber)intimidation et le (cyber)harcèlement sont ainsi des comportements d'agression qui se produisent avec une certaine régularité. Ces comportements d'agression visent à blesser, opprimer ou ostraciser la personne ciblée. Ils englobent les insultes de nature discriminatoire ou non, la propagation de rumeurs, les menaces, les atteintes à l'intégrité physique, l'exclusion, le vandalisme, les tentatives de faire faire des choses contre le gré des victimes, ou encore des gestes ou paroles à caractère sexuel non désirés. Dans la présente enquête comme dans l'EQRS (ISQ, 2024), la nature discriminatoire des gestes a été spécifiquement questionnée pour trois caractéristiques protégées par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, soit la « couleur de peau » ou la « race » (incluant l'appartenance ethnoculturelle), l'« orientation sexuelle » (réelle ou présumée), et l'« identité ou l'expression de genre » (affichée ou présumée).

La distinction entre les situations d'intimidation et de harcèlement ayant lieu en personne ou en ligne se base, elle aussi, sur la définition de la cyberintimidation de l'EQRS (ISQ, 2024). Les situations en ligne réfèrent aux « comportements survenus via les technologies de l'information comme l'envoi de messages directs, de vidéos, de photos, de courriels ou de messages textes » (ISQ, 2024, p. 17). En raison des caractéristiques propres aux plateformes, la cyberintimidation et le cyberharcèlement représentent des formes spécifiques d'intimidation et de harcèlement en ligne. Comme dans l'EQRS (ISQ, 2024), les formes de cyberagression mesurées dans l'EQRS-LGBTQ+ étaient :

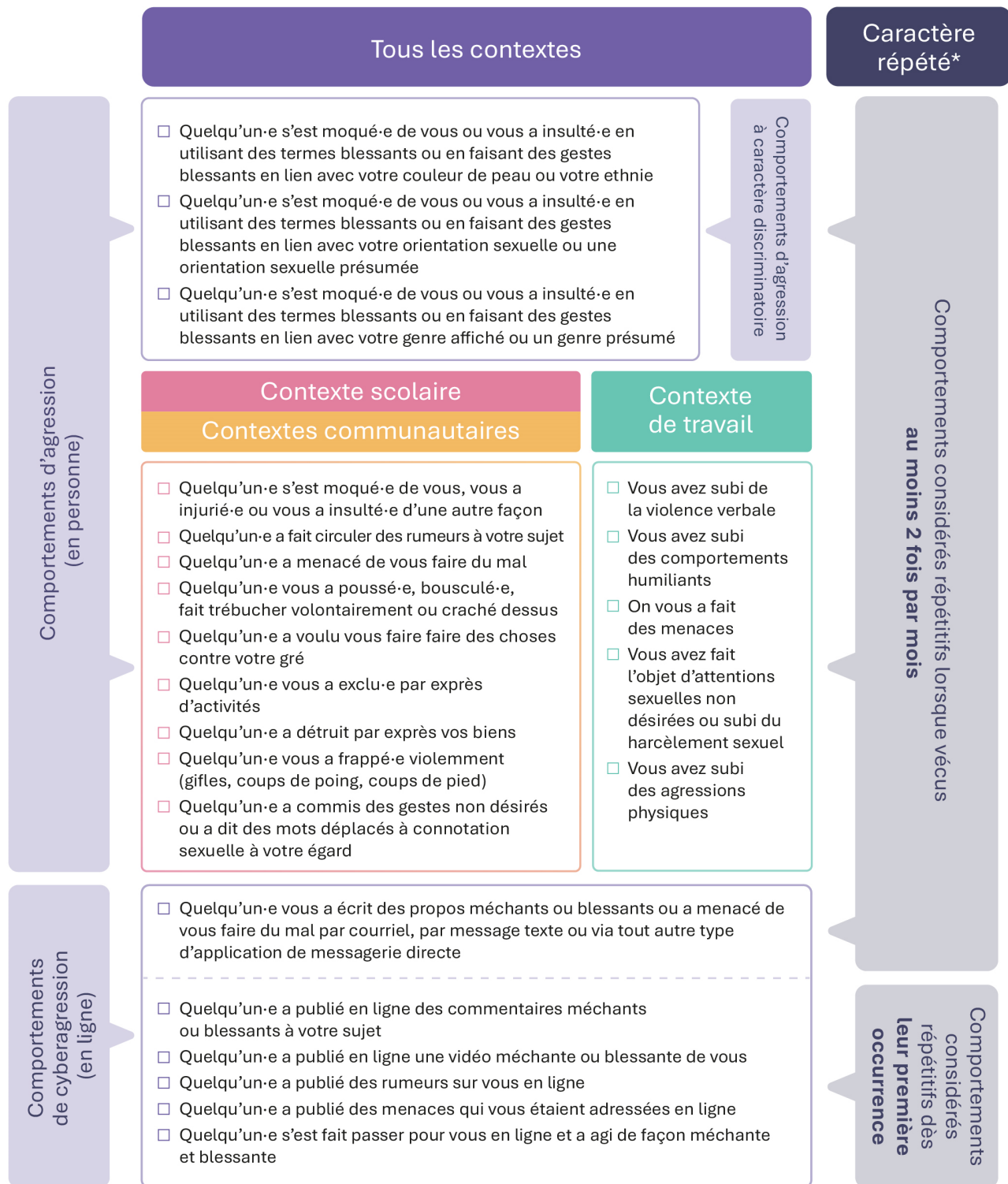
- les propos méchants ou blessants ou les menaces par courriel, message texte ou toute application de messagerie directe ;
- la publication en ligne de commentaires méchants ou blessants à l'égard d'autrui ;
- la publication en ligne de photos méchantes ou blessantes d'autrui ;
- la publication en ligne de vidéos méchantes ou blessantes à l'égard d'autrui ;
- la publication en ligne de rumeurs sur autrui ;
- la publication en ligne de menaces adressées à autrui ; et
- l'usurpation d'identité (c.-à-d., se faire passer pour autrui en ligne) pour agir de façon méchante et blessante.

Pour décrire l'exposition à des comportements d'agression sans égard à leur caractère répété, nous utilisons, comme l'ISQ (2024), les termes de « (cyber)agression » ou de « comportements de (cyber)agression ».

Le caractère répété : définir les seuils minimaux

L'EQRS (ISQ, 2024) établit le critère de répétition minimale à deux fois par mois pour considérer les comportements d'agression en personne comme de l'intimidation ou du harcèlement. En ligne, l'aspect répétitif de la cyberagression dépend du potentiel de viralité et du caractère public du comportement. Considérant leur nature publique et la possibilité de (re)diffusion et de partage des publications en ligne, ces comportements de cyberagression représentent de la cyberintimidation ou du cyberharcèlement dès leur première occurrence, tout comme l'usurpation d'identité. Les messages directs, étant privés, devaient être survenus deux fois par mois ou plus pour être considérés comme de la cyberintimidation ou du cyberharcèlement, au même titre que les comportements d'agression en personne. La Figure 1 résume cette approche de mesure.

Figure 1. Approche de mesure de la (cyber)agression, de la (cyber)intimidation et du (cyber)harcèlement.



*Ces comportements, s'ils surviennent à répétition, représentent de la **(cyber)intimidation** lorsqu'il est question du **contexte scolaire** et des **contextes communautaires**. Ils représentent du **(cyber)harcèlement** lorsqu'il est question du **contexte de travail**. S'ils n'atteignent pas le seuil minimal du "caractère répété", ils représentent des comportements de (cyber)agression.

Dans quels contextes la (cyber)intimidation et le (cyber)harcèlement peuvent-ils survenir ?

Toujours en cohérence avec l'EQRS (2024), la (cyber)intimidation et le (cyber)harcèlement sont ici conceptualisés comme pouvant survenir dans trois contextes : le contexte scolaire, le contexte de travail et les contextes communautaires. Ces contextes font référence, de façon globale, au cadre de l'activité dans laquelle elle se produit plutôt qu'à l'endroit physique où les personnes se trouvent.

Contexte scolaire

L'intimidation et la cyberintimidation en contexte scolaire incluent toute forme d'intimidation découlant de la fréquentation d'un établissement scolaire ou de formation, qu'il s'agisse de l'école primaire ou secondaire, d'un cégep ou d'un collège de formation professionnelle, ou d'une université. Elles englobent tant les expériences vécues sur les campus que lors d'activités parascolaires ou lors du transport pour se rendre à l'établissement ou en revenir. Les personnes autrices de (cyber)intimidation peuvent tant être d'autres élèves que des membres du personnel enseignant ou scolaire, dans la mesure où il existe un rapport de pouvoir déséquilibré — que ce pouvoir soit hiérarchique (p. ex., enseignant-e-élève) ou social (p. ex., positionnements sociaux privilégiés ou marginalisés, différences de popularité).

Notons que le contexte scolaire représente un espace important pour les jeunes, tant du point de vue de leur socialisation que de leur réussite professionnelle future. En plus d'y passer la majorité de leur temps, c'est à l'intérieur de ces environnements que les identités sociales et les relations extrafamiliales des élèves et étudiant-es se forment, particulièrement à l'adolescence (Collins & Steinberg, 2008).

Contexte de travail

Le harcèlement et le cyberharcèlement en contexte de travail réfèrent à toute situation en lien avec la prestation de travail. Les comportements d'agression peuvent se produire sur place au travail ou dans des activités sociales y étant liées, formelles (p. ex., formation externe) ou informelles (p. ex., sortie entre collègues). Ces comportements peuvent être perpétrés par des collègues en situation de subordination ou d'égalité hiérarchique, ou encore par des supérieur-es. Tout comme en contexte scolaire, la notion de l'écart de pouvoir entre les personnes autrices et les personnes qu'elles visent n'est pas seulement une question de pouvoir hiérarchique ; elle prend aussi en compte le positionnement social des personnes et la relation qui existe entre elles.

Notons que le contexte de travail représente un espace de socialisation et d'interaction sociale majeur qui prend une importance grandissante dans le passage vers l'âge adulte. Les adultes occupant un emploi y passent en effet approximativement le tiers de leur temps, de sorte que l'environnement de travail occupe un rôle central dans le bien-être (Ahmad, 2013).

Contextes communautaires

Toute autre expérience de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement vécue dans les activités courantes, non liées à la fréquentation d'un établissement scolaire ou à la prestation de travail, est comprise dans les contextes communautaires. Comme dans l'EQRS (ISQ, 2024), ceci réfère à des activités sportives ou de loisir, au contexte familial (p. ex., membres de la fratrie), ou à d'autres situations avec des inconnu-es (p. ex., membres du voisinage). Il importe de noter que cette étude porte sur les situations de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement comme formes spécifiques de violences interpersonnelles. De ce fait, les situations impliquant des parents ou des personnes tutrices sont plus adéquatement comprises comme de la maltraitance ou la négligence envers les enfants ; lorsqu'il est question de partenaires romantiques, il est plus approprié de parler de violence conjugale plutôt que d'intimidation.

Ces situations particulières ne sont pas couvertes dans ce document.

Précisions méthodologiques

Population visée

La population visée par cette étude comprend l'ensemble des personnes LGBTQ+ âgées de 14 ans et plus qui habitent au Québec et qui comprennent le français ou l'anglais (langues dans lesquelles le questionnaire était disponible).

Collecte de données

La collecte de données a eu lieu sur une période de 11 mois, de juillet 2023 à mai 2024. Pour optimiser nos efforts de recrutement, une agence de marketing a été consultée afin de soutenir et d'accompagner la mise en place de stratégies de promotion du questionnaire. Le recrutement a été majoritairement effectué en ligne, par l'entremise de publicités payantes sur Facebook et LinkedIn, ainsi que par des invitations à participer diffusées sur les diverses plateformes de la CR-DSPG (p. ex., comptes Instagram, Facebook, LinkedIn ; infolettres ; listes de contacts ; site web). Les publications en ligne ont été partagées par les partenaires communautaires et institutionnels de la CR-DSPG, ainsi que divers organismes, groupes et individus. Des tracts et affiches ont également été distribués et affichés sur le campus central de l'UQAM, où la CR-DSPG est située. [Une vidéo](#) a été diffusée sur les réseaux sociaux et [un article sur l'intimidation](#) invitant les personnes à participer au projet a été publié dans le magazine *Fugues*.

Échantillon

Au total, 1 430 personnes ont accédé au questionnaire en ligne, dont 283 participations ont été éliminées (11 n'ont pas consenti à participer ; 90 n'étaient pas des personnes LGBTQ+ ; 97 n'ont pas indiqué leur âge, ne permettant pas de valider leur éligibilité à l'étude ; 84 n'ont pas fourni suffisamment d'information ; 1 observation a présenté des réponses incohérentes). L'échantillon analytique est composé des 1 147 personnes LGBTQ+ qui ont fourni des données valides.

Les définitions retenues pour les variables sociodémographiques utilisées pour la composition de sous-groupes lors de croisements sont décrites à l'Annexe A. La composition de l'échantillon selon différentes caractéristiques sociodémographiques est présentée à l'Annexe B.

Soulignons que l'échantillon de l'EQRS-LGBTQ+ ne peut être considéré comme représentatif. En effet, la méthodologie d'enquête ne repose pas sur des méthodes probabilistes, de sorte qu'on ne peut considérer que chaque personne composant la population LGBTQ+ québécoise a eu une probabilité égale de participer à l'enquête. Si l'inégalité dans la probabilité de participer à une enquête peut être corrigée par pondération des observations lorsque l'on connaît la composition sociodémographique d'une population, il faut rappeler que les personnes LGBTQ+ sont souvent considérées comme faisant partie de ce que la littérature méthodologique nomme une « population cachée », c'est-à-dire une population pour laquelle il n'existe ni registre officiel ni cadre d'échantillonnage clair. Or, un tel cadre serait nécessaire pour comparer la composition sociodémographique de cet échantillon à la population LGBTQ+. En l'état, il n'est donc pas possible d'estimer la représentativité de cet échantillon et de la corriger par pondération, limitant donc toute prétention à la généralisabilité des résultats.

Tests statistiques

Pour produire ce rapport, des analyses descriptives et des comparaisons bivariées ont été réalisées afin de produire les tableaux de prévalence de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement

et de les ventiler selon les caractéristiques sociodémographiques d'intérêt. Lorsque possible, des tests d'indépendance de khi-deux ou des tests exacts de Fisher ont permis de vérifier l'interrelation de variables sociodémographiques et les variables portant sur les situations de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement. Pour documenter les variations territoriales et les différences identitaires et sociales dans l'exposition à la (cyber)agression, à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement, des prévalences ajustées selon des caractéristiques sociodémographiques importantes ont été estimées.

Précisions sur la présentation des résultats

Les résultats sont majoritairement rapportés sous la forme de pourcentages (%). Dans les tableaux et figures, les pourcentages ont été arrondis au dixième de pourcentage près. Dans le corps du texte, ils sont arrondis au pourcentage près (à l'exception des pourcentages inférieurs à 6,0 %, lesquels sont arrondis au dixième de pourcentage).

Au travers du texte, les expressions comme « près de », « plus de », « environ », etc., sont utilisées pour indiquer que les données représentent des estimations. Pour certains tableaux présentant les prévalences globales, des astérisques identifient les estimations qui sont imprécises (*) ou présentées à titre indicatif seulement (**), pour souligner la nécessaire prudence dans leur interprétation.

Les tableaux et figures rassemblent souvent plusieurs informations pour générer les proportions présentées. Ces résultats peuvent être présentés par contexte (scolaire ; de travail ; communautaires) ou par forme (en personne ; en ligne) ou encore être agrégés pour déterminer des taux globaux (p. ex., « dans au moins un contexte à l'étude » ; « soit en personne ou en ligne »). De plus, certains tableaux présentent les pourcentages de répondant·es LGBTQ+ qui ont vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement selon certaines caractéristiques sociodémographiques, afin de broser un portrait spécifique de la situation et d'identifier les personnes les plus souvent ciblées par ces comportements.

Enfin, les figures et les tableaux inclus dans ce rapport présentent les données de l'EQRS-LGBTQ+ (CR-DSPG, 2023-2024) et, lorsque possible à titre indicatif, celles de l'EQRS (ISQ, 2024) auprès de la population générale, incluant des répondant·es LGBTQ+ et des répondant·es cisgenres hétérosexuel·les quand elles sont disponibles. Il est important de souligner qu'en raison de différences dans la composition des échantillons et les méthodes d'échantillonnage utilisées entre l'EQRS et l'EQRS-LGBTQ+, il est impossible d'effectuer une comparaison directe des proportions pour une variable donnée entre ces deux études.



1

**(Cyber)intimidation,
(cyber)harcèlement et
(cyber)agression chez
les personnes LGBTQ+ :
un portrait global**



1 (Cyber)intimidation, (cyber)harcèlement et (cyber)agression chez les personnes LGBTQ+ : un portrait global

Ce chapitre présente les résultats globaux du projet concernant la prévalence des comportements de (cyber)agression vécus, des situations de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement et des caractéristiques des personnes les plus à risque de vivre de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement dans au moins un des contextes à l'étude.

Tous contextes confondus : les personnes LGBTQ+ particulièrement à risque de vivre de la (cyber)agression, de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement

Les données recueillies dans l'EQRS-LGBTQ+ font écho à celles rapportées dans le rapport de l'EQRS sur les personnes LGBTQ+, mais font également état de contrastes inquiétants entre la population LGBTQ+ au Québec et la population générale.

Les travaux de la CR-DSPG, comme ceux de l'ISQ (2024), convergent vers le constat que les personnes LGBTQ+ sont plus susceptibles d'être exposées aux comportements de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et du (cyber)harcèlement. C'est le cas dans tous les contextes, en l'occurrence le contexte scolaire, le contexte de travail et les contextes plus généraux de la communauté (hors des contextes scolaire ou professionnel, incluant les activités de loisir, sportives ou culturelles), ainsi que de façon globale, sans égard aux contextes spécifiques.

1.1 Comportements de (cyber)agression, tous contextes confondus

Indépendamment du caractère répété ou non des comportements d'agression, **77 % des répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ ont rapporté avoir vécu au moins un comportement de (cyber)agression dans au moins un contexte dans les 12 mois précédant l'étude.** Chez les répondant-es TNB, 89 % rapportent en avoir été la cible, comparativement à 71 % des répondant-es de minorités sexuelles. Dans la population générale du Québec, l'EQRS (ISQ, 2024) estime ce taux à 37 %, avec encore une fois une surreprésentation des personnes de minorités sexuelles (62 %) et des personnes TNB (62 %) (Tableau 1.1).

Les répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ vivant avec des limitations fonctionnelles sont également proportionnellement plus ciblé-es par les comportements de (cyber)agression que les autres (88 % c. 69 % des personnes sans limitation fonctionnelle). L'EQRS (ISQ, 2024), pour sa part, estime que 51 % des personnes vivant avec limitations fonctionnelles dans la population générale québécoise ont vécu des comportements de (cyber)agression dans au moins un des contextes à l'étude (c. 35 %).

Tableau 1.1. Proportion de personnes ayant subi au moins un comportement de (cyber)agression dans au moins un contexte à l'étude au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	77,5	37,3
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	87,8	65,4
18 à 24 ans	85,1	58,6
25 à 44 ans	81,5	47,5
45 à 64 ans	64,8	32,0
65 ans et plus	35,7 *	14,2
Modalité de genre		
Cisgenre	71,2	37,1
Trans ou en questionnement	88,7	62,0
Identité de genre		
Homme cisgenre	64,9	n/d
Femme cisgenre	76,1	n/d
Homme trans	85,3	n/d
Femme trans	80,4	n/d
Non-binaire AFAN	89,8	n/d
Non-binaire AHAN	92,4	n/d
Expression de genre		
Masculin	68,8	n/d
Féminin	76,6	n/d
Non-binaire	90,9	n/d
Conformité de l'expression de genre		
Peu conforme	92,5	n/d
Moyennement conforme	84,0	n/d
Très conforme	69,2	n/d
Orientation sexuelle		
Asexuelle	81,1	
Monosexuelle	70,9	
Plurisexuelle	82,4	61,7
Autre	89,3	
Queer	95,4	
Lieu de naissance		
Au Canada	77,2	36,1
Hors du Canada	80,3	42,5
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	80,3	[38,6-51,5]
Non	76,7	34,6
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	83,8	34,2
Diplôme de niveau collégial	78,7	39,6
Diplôme de niveau universitaire	75,6	40,8
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	88,4	51,4
Non	69,3	34,8
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	85,4	37
Revenu moyen-faible	82,2	35,8
Revenu moyen-élevé	70,5	38,6
Revenu élevé	66,0	39,6



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Enfant(s) à charge		
Oui	79,7	n/d
Non	77,0	n/d

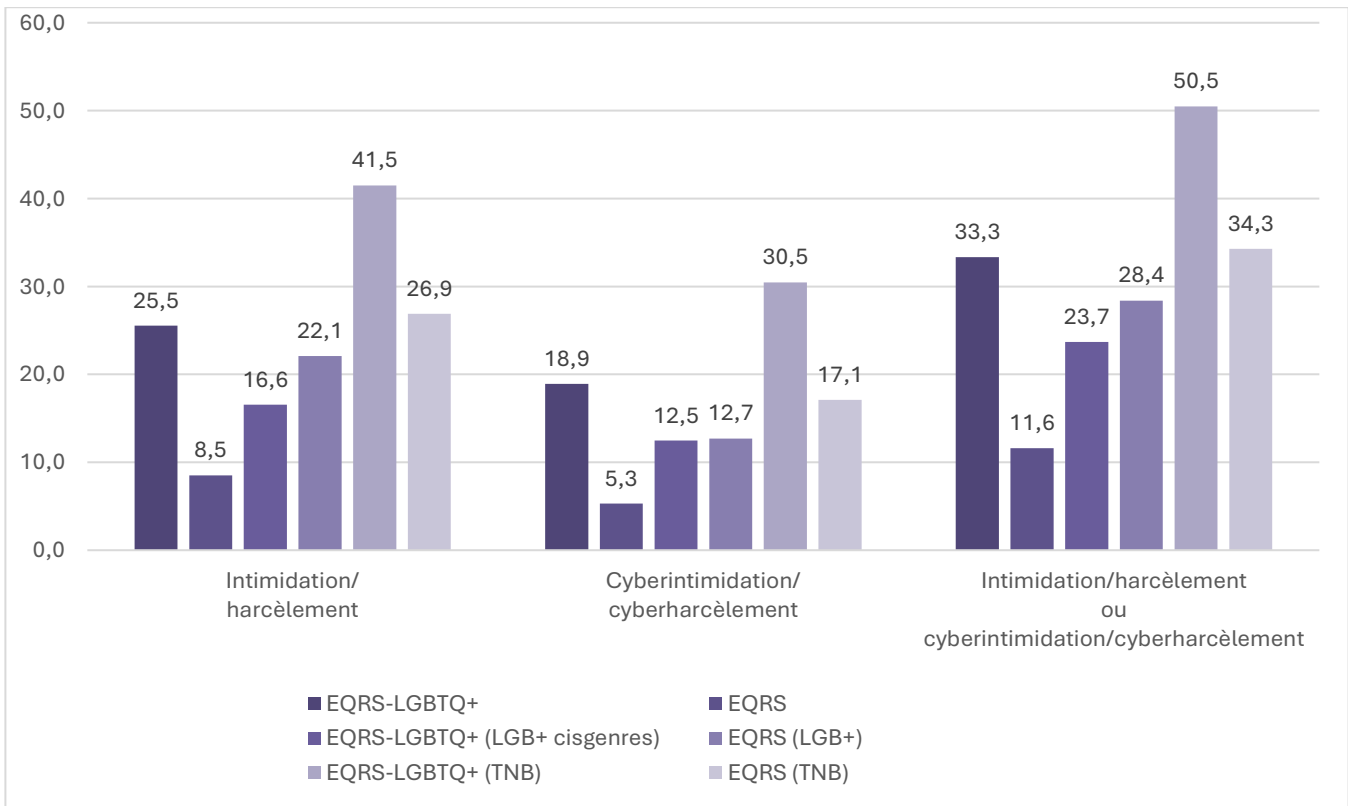
* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.
n/d : données non disponibles.

1.2 Ampleur des phénomènes de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement, tous contextes confondus

Les données de l'EQRS-LGBTQ+ suggèrent que **33 % des répondant-es (tous-tes LGBTQ+) ont vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement, dans au moins un des trois contextes à l'étude (scolaire, de travail ou communautaires)**. L'intimidation ou le harcèlement en personne dans au moins un de ces contextes touchaient 25 % des répondant-es et la cyberintimidation ou le cyberharcèlement, 19 % (Figure 1.1).

À titre indicatif, les données de l'EQRS révèlent que 28 % des personnes de minorités sexuelles² et 34 % des personnes TNB³ ont vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement, contre 12 % pour la population générale (ISQ, 2024).

Figure 1.1. Proportion de personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement dans au moins un contexte à l'étude au cours des 12 mois précédant l'étude



² Le terme « personnes de minorités sexuelles » réfère aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles ou d'une autre orientation qu'hétérosexuelle.

³ Le terme « personnes de minorités de genre » réfère aux personnes trans, non binaires ou d'une identité ou d'une modalité de genre autre que cisgenre.



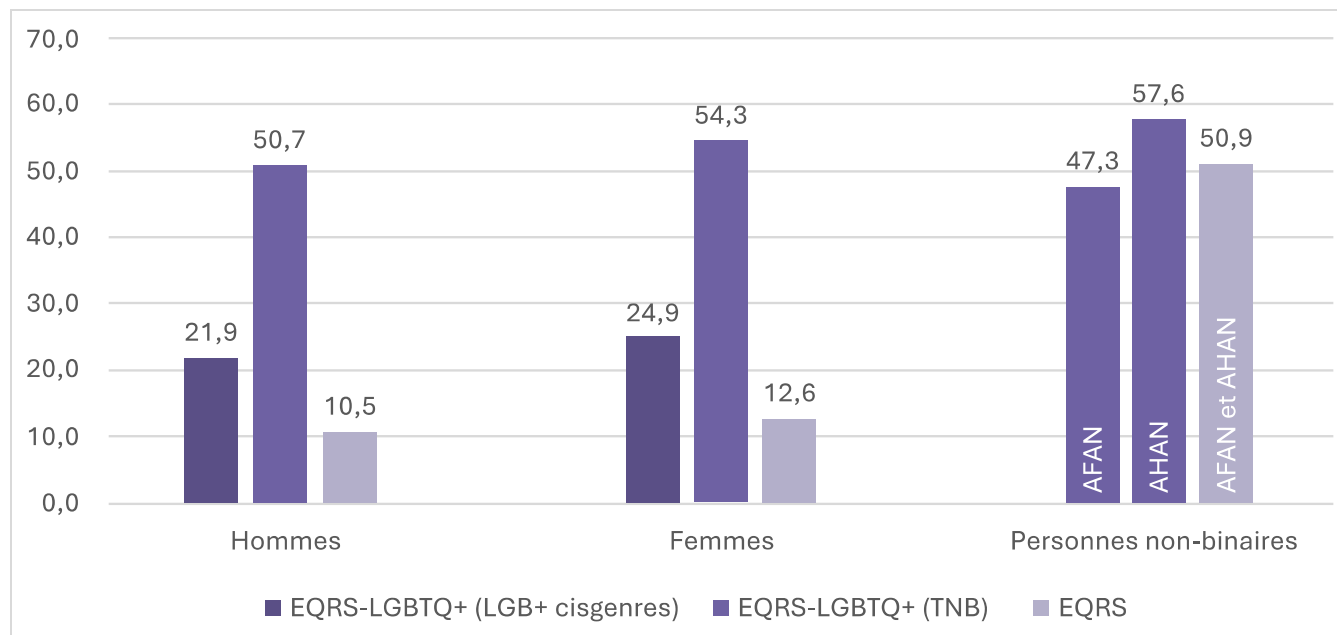
1.3 Caractéristiques des victimes, tous contextes confondus

Dans l'EQRS-LGBTQ+, certains sous-groupes de répondant-es LGBTQ+ sont apparus comme plus fréquemment ciblés par la (cyber)intimidation ou le (cyber)harcèlement, parfois à des taux extrêmement élevés.

La proportion de répondant-es TNB ayant vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement, dans au moins un contexte, s'élève à 50 %, comparativement à 24 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres (EQRS-LGBTQ+). Ces répondant-es rapportent des taux plus de deux fois plus élevés d'intimidation ou harcèlement en personne (41 % c. 17 %) et de cyberintimidation ou cyberharcèlement (30 % c. 12 %) que les répondant-es de minorités sexuelles cisgenres (Tableau 1.2).

Lors d'une analyse plus fine de l'aspect genré des phénomènes de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement, les données de l'EQRS-LGBTQ+ suggèrent que les répondant-es TNB (hommes trans, femmes trans et personnes non binaires) vivent de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement à des taux nettement supérieurs que ceux rapportés par les hommes cisgenres et les femmes cisgenres (47 % à 58 % c. 22 % et 25 %, respectivement) (Figure 1.2). À titre indicatif, dans la population québécoise, l'ISQ (2024) estime que 51 % des répondant-es TNB, 11 % des hommes cisgenres et 13 % des femmes cisgenres ont vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement.

Figure 1.2. Proportion de personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement dans au moins un contexte à l'étude au cours des 12 mois précédant l'étude selon le genre





Parmi les autres sous-groupes particulièrement à risque d'être la cible de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement tous contextes confondus dans l'EQRS-LGBTQ+ (Tableau 1.2), on retrouve :

- les adolescent·es (14–17 ans) : 68 % c. 14 % à 43 % des autres groupes d'âge ;
- les personnes asexuelles (60 %), queers (45 %) et plurisexuelles⁴ (38 %), comparativement aux personnes monosexuelles (26 %⁵) ;
- les personnes racisées ou ethnicisées (45 % c. 31 % des personnes blanches non ethnicisées) ;
- les personnes vivant avec limitations fonctionnelles (47 % c. 24 %) ;
- les personnes vivant dans un ménage à faible revenu (42 % c. 24 % à 33 % des personnes à revenus plus élevés).

Tableau 1.2. Proportion de personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement dans au moins un contexte à l'étude au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	Intimidation/ harcèlement		Cyberintimidation/ cyberharcèlement		Intimidation/ harcèlement ou cyberintimidation/ cyberharcèlement	
	EQRS- LGBTQ+	EQRS	EQRS- LGBTQ+	EQRS	EQRS- LGBTQ+	EQRS
Total	25,5	8,5	18,9	5,3	33,3	11,6
Groupes d'âge						
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	65,9	26,7	35,9 *	13,2	68,3	31,2
18 à 24 ans	40,4	18,1	18,9	6,7	43,6	21,3
25 à 44 ans	23,1	9,2	19,3	6,7	32,3	13,6
45 à 64 ans	15,8	6,0	16,0	4,4	24,3	8,9
plus de 65 ans	4,8 **	1,6	11,9 **	1,6	14,3 **	3,0
Modalité de genre						
Cisgenre	16,6	8,3	12,5	5,2	23,7	11,5
Trans ou en questionnement	41,5	26,9	30,5	17,1	50,5	34,3
Identité de genre						
Homme cisgenre	12,3	n/d	14,3	n/d	21,9	n/d
Femme cisgenre	19,8	n/d	11,0	n/d	24,9	n/d
Homme trans	47,3	n/d	25,7 *	n/d	50,7	n/d
Femme trans	39,1 *	n/d	37,8 *	n/d	54,3	n/d
Non-binaire AFAN	36,6	n/d	31,5	n/d	47,3	n/d
Non-binaire AHAN	51,5	n/d	28,6 *	n/d	57,6	n/d
Expression de genre						
Masculin	18,9	n/d	16,5	n/d	27,4	n/d
Féminin	21,7	n/d	13,8	n/d	27,9	n/d
Non-binaire	40,6	n/d	30,4	n/d	50,0	n/d
Conformité de l'expression de genre						
Peu conforme	48,0	n/d	37,0	n/d	57,3	n/d
Moyennement conforme	29,7	n/d	22,5	n/d	40,2	n/d
Très conforme	15,2	n/d	10,8	n/d	21,4	n/d

⁴ On emploie le terme « plurisexuel » pour référer aux catégories d'orientation sexuelle qui englobent plus d'un sexe/genre (p. ex., personnes bisexuelles ou pansexuelles), comparativement aux orientations dites « monosexuelles » (p. ex., personnes gaies ou lesbiennes), queer ou asexuelles.

⁵ Pour une description des sous-groupes monosexuels, voir Tableau C1 (Annexe C).



	Intimidation/ harcèlement		Cyberintimidation/ cyberharcèlement		Intimidation/ harcèlement ou cyberintimidation/ cyberharcèlement	
	EQRS- LGBTQ+	EQRS	EQRS- LGBTQ+	EQRS	EQRS- LGBTQ+	EQRS
Orientation sexuelle						
Asexuelle	49,1		29,4 *		60,4	
Monosexuelle	19,2		15,3		26,0	
Plurisexuelle	29,7	22,1	21,2	12,7	38,2	28,4
Queer	32,3 *		28,1 *		44,6	
Autre	32,1 *		14,8 **		35,7 *	
Lieu de naissance						
Au Canada	25,5	8,4	19,3	5,3	33,0	11,6
Hors Canada	25,0	8,6	15,8 *	5,1	34,0	11,8
Statut racisé/ethnalisé						
Oui	37,2	[8,0-15,5]	22,6	[5,8-9,4]	44,5	[11,6-19,1]
Non	23,4	7,7	17,9	5,0	31,3	10,8
Plus haut diplôme obtenu						
Diplôme de niveau secondaire ou moins	44,6	9,8	29,7	5,2	52,9	12,5
Diplôme de niveau collégial	25,8	8,7	19,3 *	5,0	32,9	11,8
Diplôme de niveau universitaire	20,2	6,4	15,9	5,6	28,0	10,3
Incapacité limitant les activités quotidiennes						
Oui	37,8	15,7	28,3	9,9	47,0	20,6
Non	16,5	7,2	12,7	4,5	23,7	10,1
Niveau de revenu du ménage						
Faible revenu	33,6	10,5	24,3	5,6	42,3	13,6
Revenu moyen-faible	26,9	8,0	19,3	4,6	33,2	10,6
Revenu moyen-élevé	16,1	8,0	14,1	5,5	24,0	11,6
Revenu élevé	17,3	7,7	16,6	5,8	26,2	11,4
Enfant(s) à charge						
Oui	28,0	n/d	17,6	n/d	31,9	n/d
Non	25,2	n/d	19,1	n/d	33,7	n/d

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

1.4 Intimidation et harcèlement à caractère discriminatoire, tous contextes confondus

Dans l'EQRS-LGBTQ+, la proportion des répondant-es ayant vécu de l'intimidation ou du harcèlement à caractère discriminatoire (c.-à-d., ciblant l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, ou encore la couleur de peau ou l'ethnicité) dans au moins un des trois contextes est de 17 % (Tableau 1.3). Chez les personnes TNB, cette proportion augmente à 33 % (c. 9 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres). Au niveau des orientations sexuelles, les personnes asexuelles et queers rapportaient les plus hauts taux d'exposition (42 % et 29 % respectivement, c. 13 % à 21 % des répondant-es d'autres orientations sexuelles). Enfin, les personnes racisées ou ethnalisées ont rapporté des taux plus élevés d'exposition à l'intimidation ou au harcèlement à caractère discriminatoire que les personnes blanches non ethnalisées (27 % c. 16 %).



Tableau 1.3. Proportion de personnes ayant vécu de l'intimidation ou du harcèlement à caractère discriminatoire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	17,5	n/d
Modalité de genre		
Cisgenre	8,9	n/d
Trans ou en questionnement	32,7	n/d
Orientation sexuelle		
Asexuelle	41,5	
Monosexuelle	12,8	
Plurisexuelle	18,5	n/d
Autre	21,4 **	
Queer	29,2 *	
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	27,0	n/d
Non	15,7	n/d

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Notons toutefois qu'en raison du nombre limité de motifs potentiels de discrimination sondés dans l'enquête (3 motifs seulement), ces nombres constituent vraisemblablement une sous-estimation de l'exposition à l'intimidation et au harcèlement à caractère discriminatoire.



2

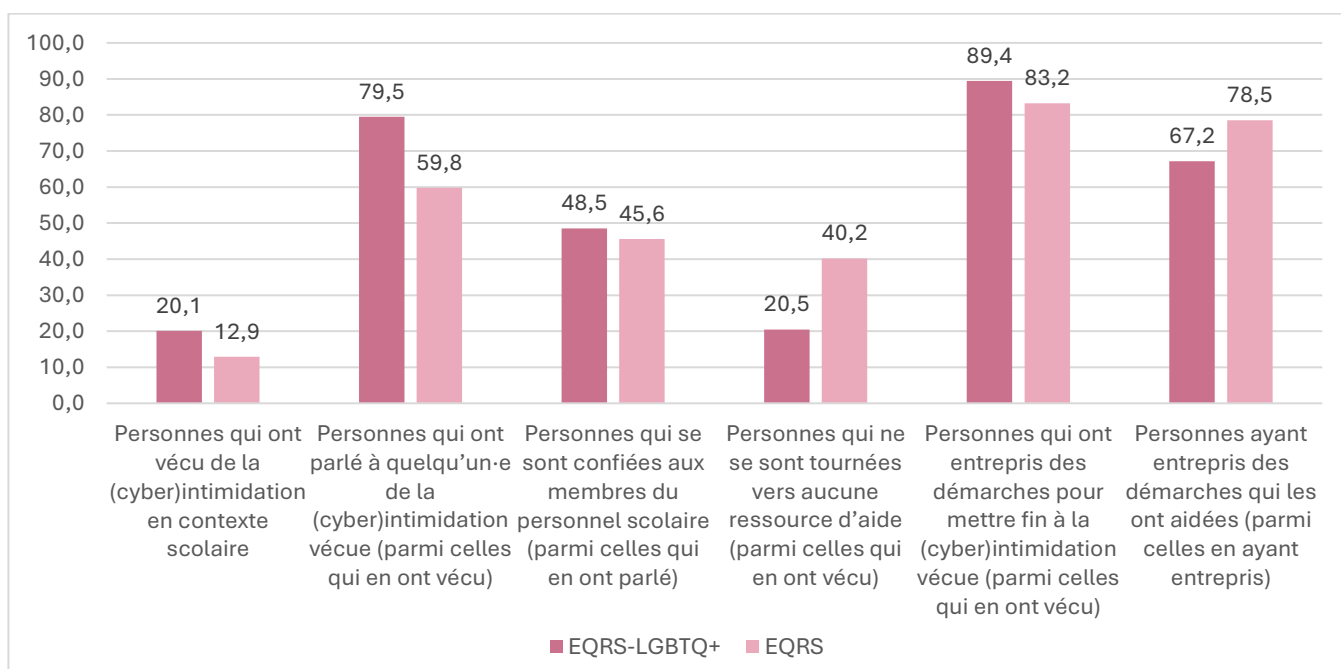
**(Cyber)intimidation et
(cyber)agression chez
les personnes LGBTQ+
en contexte scolaire**



2 (Cyber)intimidation et (cyber)agression chez les personnes LGBTQ+ en contexte scolaire

Le contexte scolaire réfère aux expériences vécues dans le cadre des activités d'éducation et de formation, peu importe le niveau de scolarité des répondant-es. Ce contexte inclut donc les écoles secondaires, les écoles de métiers et de formation professionnelle, les cégeps et les universités et englobe à la fois les expériences vécues sur les campus des établissements scolaires, lors d'activités organisées par l'établissement ou lors des déplacements.

Figure 2.1. Portrait de la situation en contexte scolaire (personnes qui ont suivi au moins un cours dans un établissement scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude et qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)



2.1 Comportements de (cyber)agression en contexte scolaire

Dans l'EQRS-LGBTQ+, 62 % des répondant-es ont vécu au moins un comportement de (cyber)agression en contexte scolaire dans les 12 mois précédant l'étude. À nouveau, les personnes TNB sont plus souvent touchées par ces comportements, toutes proportions gardées (71 % c. 54 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres) (Tableau 2.1). À titre indicatif, dans l'EQRS (2024), 39 % des personnes ayant fréquenté un établissement scolaire rapportent y avoir subi au moins un comportement de (cyber)agression, alors que ces taux augmentent respectivement à 57 % et 59 % chez les personnes de minorités sexuelles et de genre (c. 36 % des personnes hétérosexuelles et 29 % des personnes cisgenres).

Les résultats de l'EQRS-LGBTQ+ démontrent que, bien que fréquentes dans tous les milieux d'enseignement, les (cyber)agressions sont plus répandues dans les établissements du secondaire que dans les établissements postsecondaires (81 % c. 77 % en formation professionnelle, 63 % au cégep et 58 % à l'université) et touchent particulièrement les adolescent-es (85 % c. 43 % à 66 % des adultes de 18 à 64 ans) (Tableau 2.1).



Toujours dans l'EQRS-LGBTQ+, 73 % des répondant-es LGBTQ+ racisé-es ou ethnicisé-es ont rapporté avoir vécu au moins un comportement de (cyber)agression en contexte scolaire (c. 59 % des répondant-es LGBTQ+ blanc-hes). Chez les répondant-es LGBTQ+ vivant avec limitations fonctionnelles, 75 % ont été la cible d'au moins un comportement de (cyber)agression (c. 48 %) (Tableau 2.1).

Tableau 2.1. Proportion de personnes ayant subi au moins un comportement de (cyber)agression en contexte scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	61,7	38,9
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	84,6	60,8
18 à 24 ans	65,6	38,8
25 à 44 ans	58,0	20,6
45 à 64 ans	43,3 *	14,3
65 ans et plus	0,0	10,1
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	81,0	60
École de métiers ou de formation	77,3	24,9
Cégep	62,0	36,6
Université	58,0	24,3
Modalité de genre		
Cisgenre	54,5	38,5
Trans ou en questionnement	70,8	59,2
Identité de genre		
Homme cisgenre	48,7	n/d
Femme cisgenre	57,0	n/d
Homme trans	73,8	n/d
Femme trans	60,0 *	n/d
Non-binaire AFAN	64,8	n/d
Non-binaire AHAB	86,5	n/d
Expression de genre		
Masculin	57,5	n/d
Féminin	57,2	n/d
Non-binaire	71,1	n/d
Orientation sexuelle		
Asexuelle	78,6	
Monosexuelle	56,5	
Plurisexuelle	61,5	57,2
Autre	61,5 *	
Queer	79,4	
Lieu de naissance		
Au Canada	60,7	40,8
Hors du Canada	68,1	31,9
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	72,6	[36,7-49,0]
Non	59,3	38,0
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	74,5	51,1
Non	48,5	36,9

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

n/d : données non disponibles.

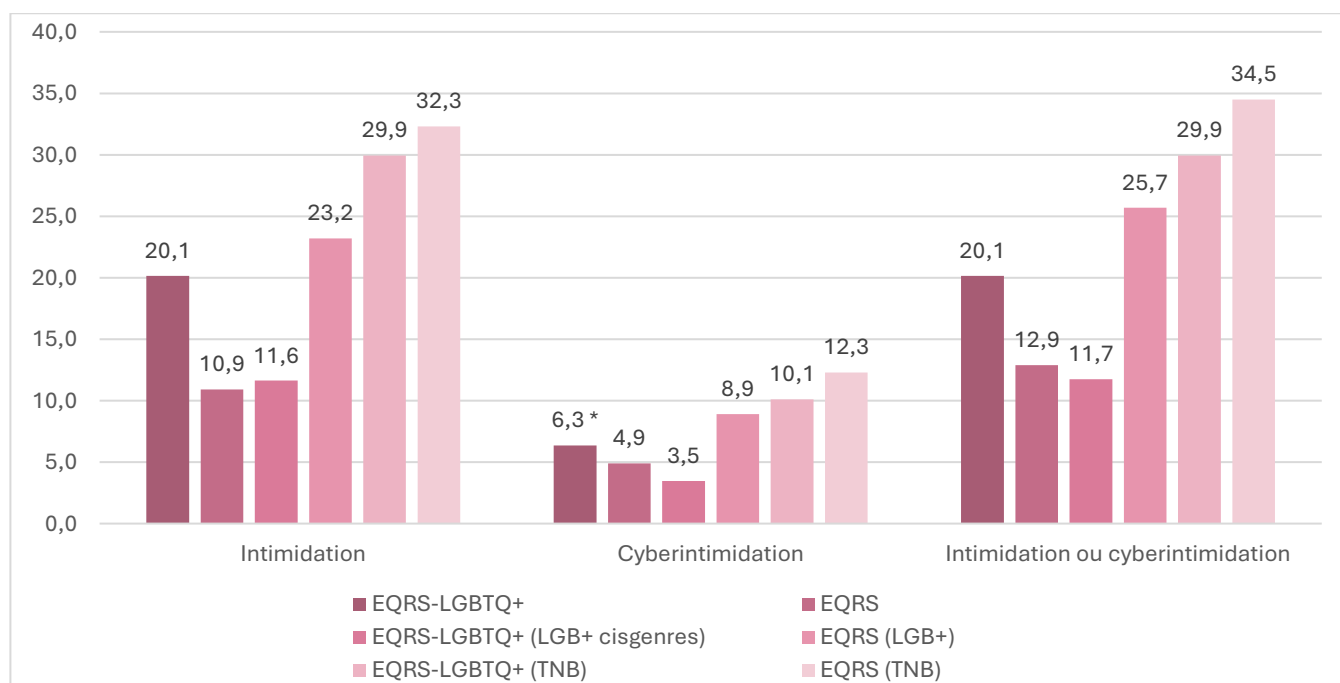


2.2 Ampleur du phénomène de (cyber)intimidation en contexte scolaire

Dans l'EQRS-LGBTQ+, **20 % des répondant-es de 14 ans et plus fréquentant un établissement scolaire ont été exposé-es à de la (cyber)intimidation en contexte scolaire.** L'intimidation en personne était rapportée par 20 % des répondant-es LGBTQ+ (30 % des répondant-es TNB c. 12 % des répondant-es de minorités sexuelles cisgenres), et la cyberintimidation, par 6 % des répondant-es LGBTQ+ (10 % des répondant-es TNB c. 3,5 % des répondant-es de minorités sexuelles cisgenres) (Figure 2.2).

Les données de l'EQRS (ISQ, 2024) montrent que 13 % des personnes de 12 ans et plus de la population générale ayant fréquenté un établissement scolaire rapportent y avoir vécu de la (cyber)intimidation.

Figure 2.2. Proportion de personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation en contexte scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude



* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

2.3 Caractéristiques des victimes de (cyber)intimidation en contexte scolaire

Certains sous-groupes de répondant-es LGBTQ+ ont rapporté des taux particulièrement élevés de (cyber)intimidation en contexte scolaire. Notamment, les personnes TNB se révèlent surexposées à la (cyber)intimidation en contexte scolaire (30 % c. 12 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres). Dans l'EQRS, ces taux sont significativement plus élevés chez les jeunes de minorités sexuelles (26 %) et de minorités de genre (34 %) dans la population générale (13 %).

De même, 59 % des adolescent-es LGBTQ+ (14–17 ans) ont été la cible de (cyber)intimidation en contexte scolaire, ces taux se situant entre 11 % et 24 % chez les adultes de moins de 65 ans. À titre de contraste, dans la population générale, l'EQRS (ISQ, 2024) estime que 27 % des adolescent-es de 12 à 17 ans ont vécu de la (cyber)intimidation en contexte scolaire, alors que seul-es 3,9 % à 8 % des adultes de 18 à 44 ans en auraient été la cible (Tableau 2.2).



De plus, l'EQRS-LGBTQ+ suggère que les personnes asexuelles présentent les plus hauts taux de (cyber)intimidation en contexte scolaire (63 % c. 6 % à 20 % des autres répondant-es de minorités sexuelles) (Tableau 2.2).

Enfin, les répondant-es LGBTQ+ vivant avec limitations fonctionnelles se retrouvaient également parmi les personnes particulièrement à risque, 27 % d'entre elles ayant vécu de la (cyber)intimidation, comparativement à 10 % des personnes sans limitation fonctionnelle (EQRS-LGBTQ+). Ces résultats font écho à ceux de l'EQRS (ISQ, 2024) où, dans la population générale, 23 % des personnes vivant avec limitations fonctionnelles ont été la cible de (cyber)intimidation en contexte scolaire (c. 11 %) (Tableau 2.2).

Tableau 2.2. Proportion de personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation en contexte scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	Intimidation		Cyberintimidation		Intimidation ou cyberintimidation	
	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	20,1	10,9	6,3 *	4,9	20,1	12,9
Groupes d'âge						
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	59,0	23,8	18,9 **	11,2	59,0	27,4
18 à 24 ans	23,5	7,4	7,2 *	1,8	24,4	8,4
25 à 44 ans	10,3 *	2,3	3,8 *	2,2	10,7 *	3,9
45 à 64 ans	12,5 **	n/d	6,7 **	n/d	12,5 **	n/d
plus de 65 ans	n/d	n/d	0,0	n/d	0,0	n/d
Type d'établissement scolaire						
École primaire ou secondaire	60,0	24,2	17,5 **	11,2	60,0	27,9
École de métiers ou de formation	38,9 *	5,1	19,0 **	2,6	38,9 *	7,2
Cégep	28,1 *	6,8	7,6 **	1,9	28,1 *	7,6
Université	11,5 *	2,4	4,0 *	1,3	11,9	3,4
Modalité de genre						
Cisgenre	11,6 *	10,5	3,5 *	4,8	11,7 *	12,5
Trans ou en questionnement	29,9	32,3	10,1 *	12,3	29,9	34,5
Identité de genre						
Homme cisgenre	8,5 **	n/d	3,8 **	n/d	9,0 **	n/d
Femme cisgenre	12,8 *	n/d	3,3 **	n/d	12,9 *	n/d
Homme trans	44,7 *	n/d	14,6 **	n/d	44,7 *	n/d
Femme trans	30,8 **	n/d	7,1 **	n/d	30,8 **	n/d
Non-binaire AFAN	25,5 *	n/d	10,7 *	n/d	25,5 *	n/d
Non-binaire AHAN	28,6 *	n/d	5,7 **	n/d	28,6 *	n/d
Expression de genre						
Masculin	22,7 *	n/d	7,6 *	n/d	22,7 *	n/d
Féminin	14,2 *	n/d	3,6 **	n/d	13,9 *	n/d
Non-binaire	25,7	n/d	9,1 *	n/d	25,7	n/d
Orientation sexuelle						
Asexuelle	63,6		15,4 **		63,6	
Monosexuelle	18,5		5,9 *		18,5	
Plurisexuelle	19,3	23,2	6,6 *	8,9	20,0	25,7
Autre	18,2 **		0,0		18,2 **	
Queer	3,4 **		2,9 **		5,9 **	
Lieu de naissance						
Au Canada	20,4	11,7	6,3 *	5,4	20,4	13,8
Hors Canada	18,4 *	8,2	5,6 **	3,2	18,4 *	9,7



	Intimidation		Cyberintimidation		Intimidation ou cyberintimidation	
	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Statut racisé/ethnicisé						
Oui	24,2 *	[9,4-15,9]	7,0 **	[4,4-10,9]	24,2 *	[12,1-19,7]
Non	18,5	11,2	5,8 *	4,9	18,5	13,1
Incapacité limitant les activités quotidiennes						
Oui	27,4	19,3	8,3 *	9,2	27,4	22,8
Non	10,3 *	9,6	4,5 *	4,2	10,1 *	11,3

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

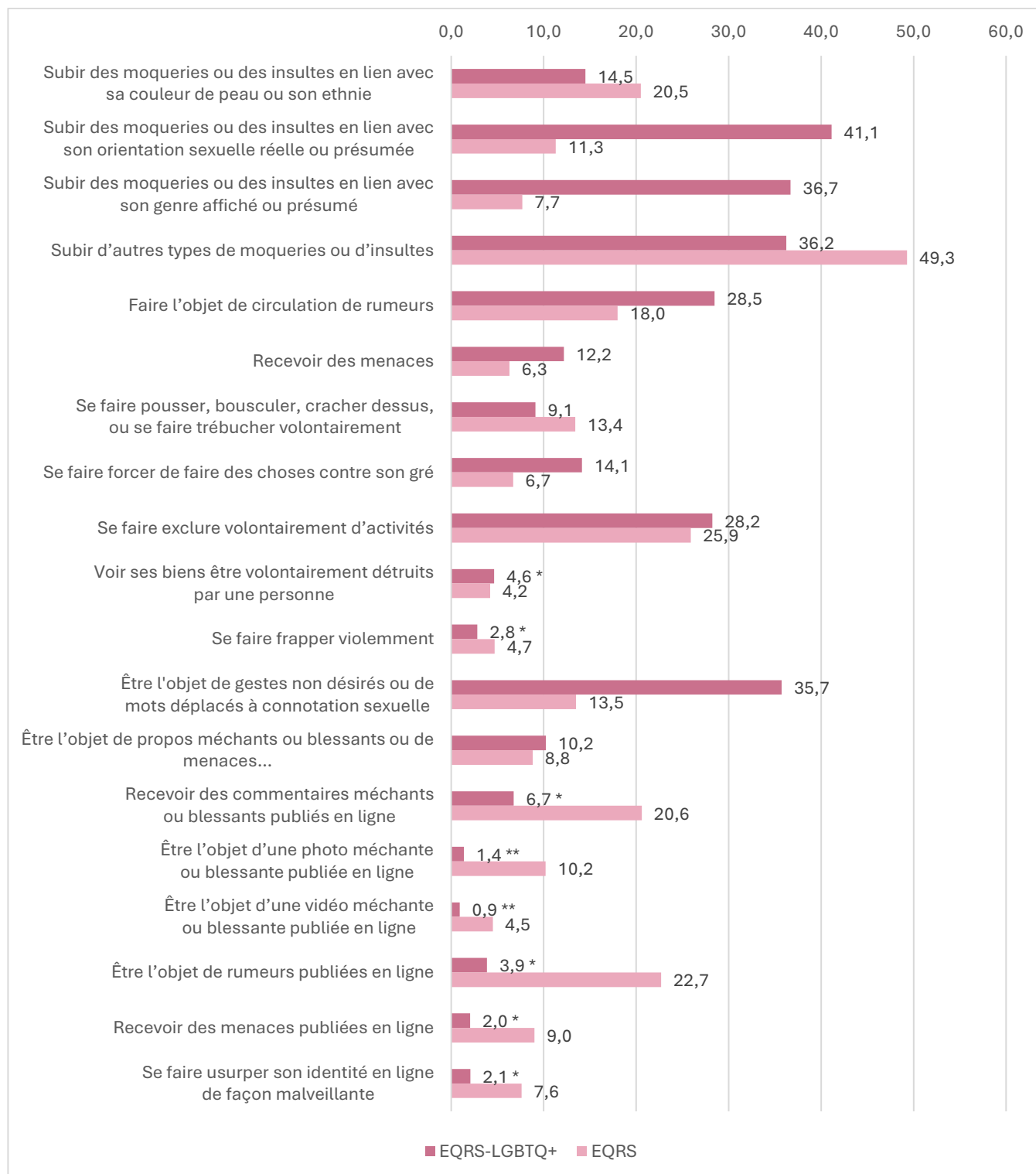
n/d : données non disponibles.

2.4 Comportements de (cyber)intimidation les plus répandus en contexte scolaire

Dans l'EQRS-LGBTQ+, les comportements les plus souvent identifiés par les répondant-es ayant vécu de l'intimidation en contexte scolaire sont : les insultes stigmatisant l'orientation sexuelle réelle ou présumée (p. ex., traiter quelqu'un-e de « fif » ou de « gouine », prétendre avoir « cassé » son poignet ; 41 %) ou l'identité de genre affichée ou présumée (37 %) ; les insultes non discriminatoires (36 %) ; et les gestes ou paroles non désirés à connotation sexuelle (36 %). Spécifiquement pour les comportements de cyberintimidation, les plus rapportés étaient les propos méchants ou blessants ou les menaces par message direct (10 %) et la publication de commentaires méchants ou blessants en ligne (7 %) (Figure 2.3).



Figure 2.3. Proportion de personnes ayant vécu chacun des comportements étant considérés comme de la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)



Note : Les totaux dépassent 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient avoir subi plusieurs de ces comportements.

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.



2.5 Intimidation à caractère discriminatoire en contexte scolaire

Les données de l'EQRS-LGBTQ+ suggèrent que l'intimidation à caractère discriminatoire en milieu scolaire touchait 14 % des répondant-es, un taux s'élevant à 21 % des personnes TNB (c. 7 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres). Une personne asexuelle sur deux a été la cible d'intimidation à caractère discriminatoire en contexte scolaire (50 %), soit un taux qui surpasse de manière importante ceux rapportés par les répondant-es d'autres orientations sexuelles (entre 3,4 % et 18 %). Les autres sous-groupes particulièrement à risque d'intimidation à caractère discriminatoire dans l'EQRS-LGBTQ+ incluent les personnes racisées ou ethnicisées (20 % c. 12 %) et celles vivant avec limitations fonctionnelles (19 % c. 8 %) (Tableau 2.3)

À titre comparatif, l'EQRS (ISQ, 2024) révèle que la proportion de personnes ayant subi de l'intimidation à caractère discriminatoire en contexte scolaire est de 3,9 %, quoiqu'elle soit plus élevée chez les personnes de minorités sexuelles (10 %) et de genre (23 %) que chez les personnes hétérosexuelles (2,9 %) ou cisgenres (3,5 %).

Tableau 2.3. Proportion de personnes ayant vécu de l'intimidation à caractère discriminatoire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	13,9	3,9
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	46,2 *	8,8
18 à 24 ans	16,4 *	2,3
25 à 44 ans	5,7 *	n/d
45 à 64 ans	12,5 **	n/d
plus de 65 ans	n/d	n/d
Expression de genre		
Masculin	15,5 *	n/d
Féminin	8,9 *	n/d
Non-binaire	19,1 *	n/d
Identité de genre		
Homme cisgenre	5,1 **	n/d
Femme cisgenre	8,4 *	n/d
Homme trans	31,6 *	n/d
Femme trans	15,4 **	n/d
Non-binaire AFAN	19,1 *	n/d
Non-binaire AHAN	20,0 **	n/d
Conformité de l'expression de genre		
Peu conforme	27,4	n/d
Moyennement conforme	11,3 *	n/d
Très conforme	6,3 *	n/d
Modalité de genre		
Cisgenre	7,5 *	3,5
Trans ou en questionnement	21,4	23,3
Orientation sexuelle		
Asexuelle	50,0 *	
Monosexuelle	11,1 *	
Plurisexuelle	13,7 *	10,3
Autre	18,2 **	
Queer	3,4 **	



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Lieu de naissance		
Au Canada	13,6	4,1
Hors Canada	14,5 *	3,0
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	32,0	6,0
Diplôme de niveau collégial	17,3 *	1,7
Diplôme de niveau universitaire	4,5 *	0,6
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	19,7 *	[3,4-6,8]
Non	12,2	3,4
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	18,8	7,9
Non	7,6 *	3,2

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

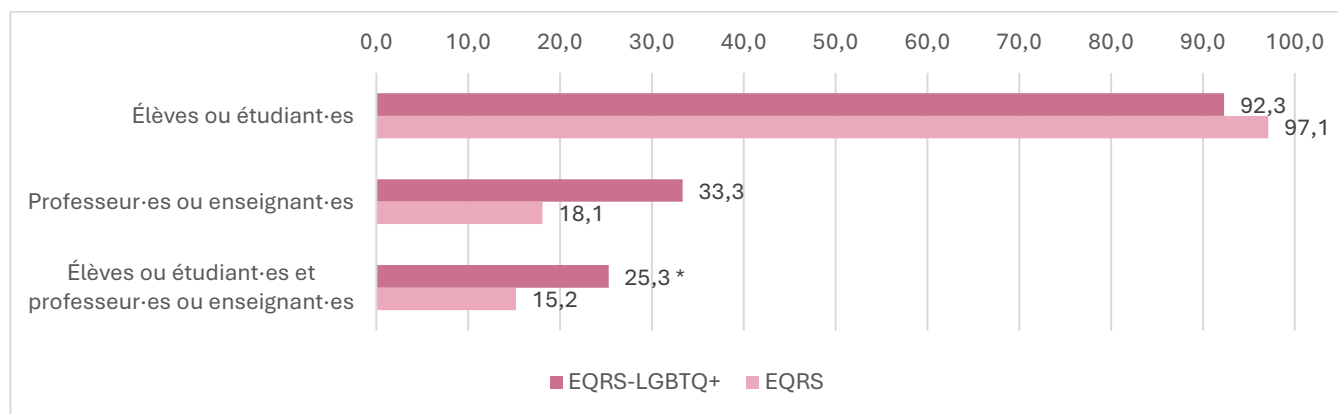
** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

2.6 Principales personnes autrices de (cyber)intimidation en contexte scolaire

Les répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ ayant vécu de la (cyber)intimidation identifiaient majoritairement d'autres élèves ou étudiant-es (92 %) comme principales auteur-trices, mais aussi, pour le tiers, le personnel enseignant (33 %). Pour 25 % des répondant-es, la (cyber)intimidation provenait à la fois d'autres élèves ou étudiant-es et du personnel enseignant (Figure 2.4). Dans la population générale (ISQ, 2024), 97 % des personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation ont identifié d'autres élèves ou étudiant-es, mais moins de personnes ont identifié personnel enseignant (18 %) ou à la fois des élèves ou étudiant-es et du personnel enseignant (15 %).

Figure 2.4. Personnes autrices de (cyber)intimidation en contexte scolaire (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)



* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient identifier plusieurs personnes autrices.

2.7 Conséquences de la (cyber)intimidation en contexte scolaire

Huit répondant-es sur dix (80 %) de l'EQRS-LGBTQ+ ayant vécu de la (cyber)intimidation rapportent au moins un effet négatif en découlant (Figure 2.5), que ce soit sur leur perception de soi (74 %), leur travail



scolaire (59 %), leur santé physique (45 %) ou leurs relations interpersonnelles (43 %) (Figure 2.6). Ces taux sont plus élevés que ceux observés dans la population générale. L'EQRS (ISQ, 2024) estime que la (cyber)intimidation en contexte scolaire mène à des conséquences pour 64 % des personnes ciblées (Figure 2.5), soit un impact sur la perception de soi (49 %), le travail scolaire (31 %), les relations interpersonnelles (33 %) ou la santé physique (22 %) (Figure 2.6).

Figure 2.5. Nombre d'effets négatifs ressentis au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)

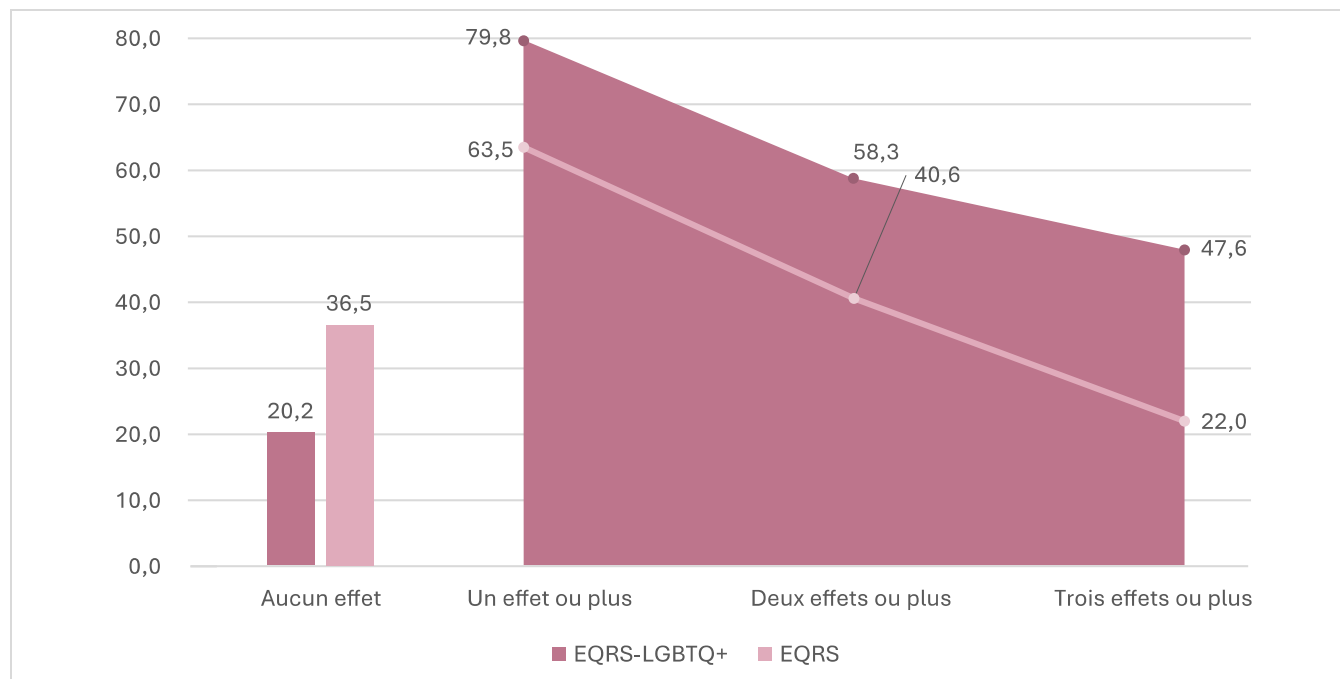
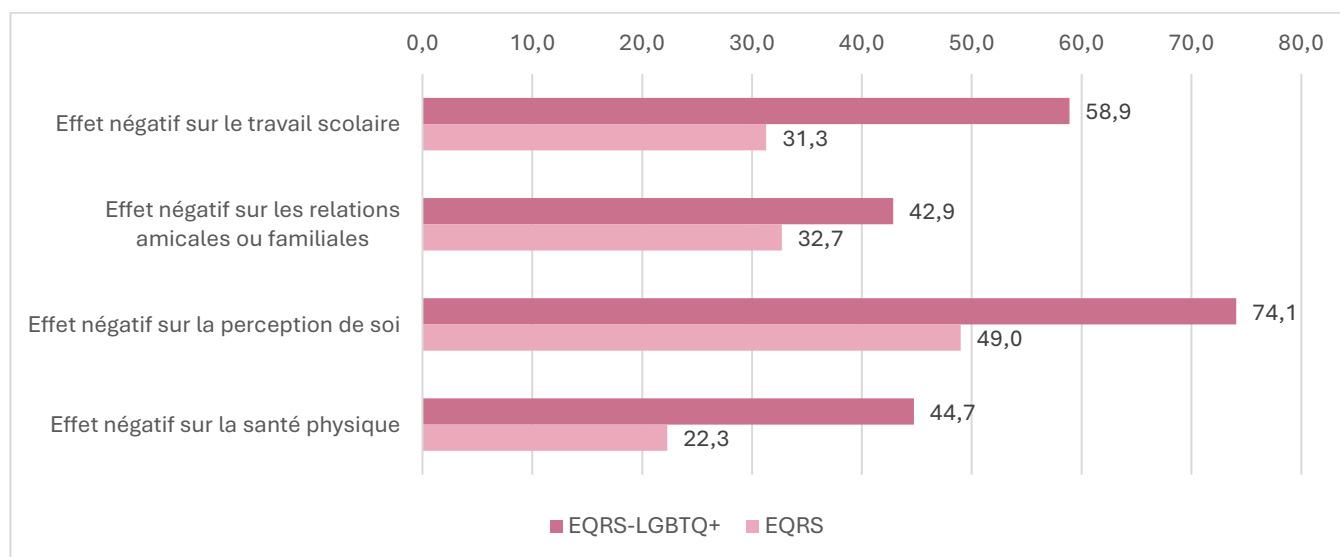


Figure 2.6. Effets négatifs ressentis de la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient rapporter plus d'un effet ressenti. Calcul du CV non disponible pour ces données.



Dans l'EQRS-LGBTQ+, ces effets négatifs sont davantage rapportés par certains groupes de répondant-es :

- les personnes fréquentant une université ou une école secondaire (respectivement 87 % et 82 % c. 65 % à 71 % dans les autres types d'établissements) ;
- celles étant nées à l'extérieur du Canada (87 % c. 78 %) ; et
- celles vivant avec limitations fonctionnelles (85 % c. 75 %) (Tableau 2.4).

Ainsi, tant l'exposition à la (cyber)intimidation que ses conséquences varient entre différents groupes sociaux, suggérant potentiellement un accès différentiel aux ressources susceptibles de prévenir cette exposition ou d'en contrer les effets.

Tableau 2.4. Proportion de personnes ayant ressenti au moins un effet négatif au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	79,8	63,5
Groupe d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	75,0	65,7
18 à 24 ans	76,3	61,1
25 à 44 ans	91,3	n/d
45 à 64 ans	66,7 **	n/d
65 ans et plus	n/d	n/d
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	81,8	64,9
École de métiers ou de formation	71,4 *	43,8
Cégep	64,7 *	65,8
Université	86,8	65,6
Lieu de naissance		
Au Canada	77,9	64,8
Hors du Canada	86,7	56,6
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	82,4	[59,9-63,2]
Non	79,4	63,9
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	84,9	58,0
Non	75,0	80,3

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Le nombre d'effets négatifs ressentis est également source de variation entre certains sous-groupes. Si 48 % des répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ ont rapporté au moins trois effets négatifs de la (cyber)intimidation vécue, les adultes plus âgé-es l'ont fait dans de plus grandes proportions que les plus jeunes (61 % à 67 % chez les 25–64 ans c. 40 % à 42 % chez les 14–24 ans). C'est également le cas pour les répondant-es LGBTQ+ né-es à l'extérieur du Canada (60 % c. 44 %) et les répondant-es LGBTQ+ racisé-es ou ethnicisé-es (65 % c. 43 %) (Tableau 2.5).



Tableau 2.5. Nombre d'effets négatifs ressentis au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)

	EQRS-LGBTQ+				EQRS			
	0	1	2	3+	0	1	2	3+
Total	20,2	21,4	10,7	47,6	36,5	22,9	18,6	22,0
Groupe d'âge								
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	25,0	20,0	15,0	40,0	34,3	25,9	17,8	21,9
18 à 24 ans	23,7	23,7	10,5	42,1	38,9	15,7	22,1	23,3
25 à 44 ans	8,7	21,7	8,7	60,9	n/d	n/d	n/d	n/d
45 à 64 ans	33,3	0,0	0,0	66,7	n/d	n/d	n/d	n/d
65 ans et plus	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Type d'établissement scolaire								
École primaire ou secondaire	18,2	18,2	13,6	50,0	35,1	25,4	17,8	21,7
École de métiers ou de formation	28,6	14,3	14,3	42,9	56,2	n/d	17,3	n/d
Cégep	35,3	11,8	5,9	47,1	34,2	21,3	26,4	18,2
Université	13,2	28,9	10,5	47,4	34,4	n/d	11,8	n/d
Lieu de naissance								
Au Canada	22,1	22,1	11,8	44,1	35,2	24,1	19,9	20,8
Hors du Canada	13,3	20,0	6,7	60,0	43,4	16,6	11,7	28,4
Statut racisé/ethnisé								
Oui	17,6	17,6	0,0	64,7	[36,8-40,1]	[19,1-26,2]	[18,3] ***	[25,8] ***
Non	20,6	23,8	12,7	42,9	36,1	24,1	19,2	20,7
Incapacité limitant les activités quotidiennes								
Oui	15,1	20,8	13,2	50,9	42,0	24,2	16,8	16,9
Non	25,0	25,0	5,0	45,0	19,7	18,7	24,0	37,6

Note : calcul du CV non disponible pour ces données.

***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

n/d : données non disponibles.

2.8 Divulgence des situations de (cyber)intimidation en contexte scolaire et recherche d'aide

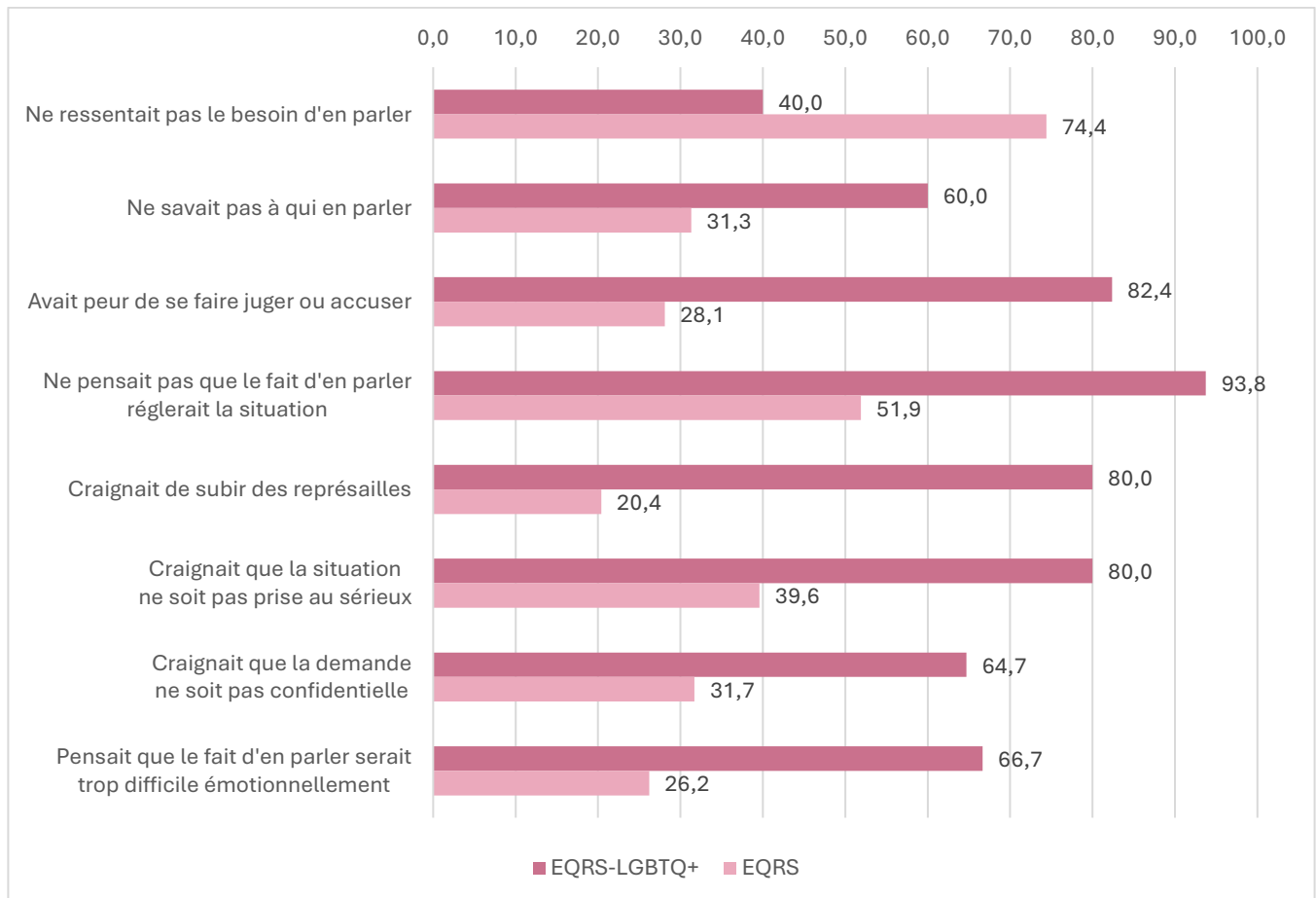
L'EQRS-LGBTQ+ suggère que 80 % des personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation en contexte scolaire en ont parlé à au moins une personne (Figure 2.1). Chez les répondant-es LGBTQ+ n'ayant pas effectué de dévoilement, les raisons les plus souvent nommées dans l'EQRS-LGBTQ+ (Figure 2.7) étaient :

- l'idée que cela ne réglerait pas la situation (94 %) ;
- la peur d'être jugé-e ou accusé-e (82 %) ;
- la crainte de représailles (80 %) ;
- la crainte de n'être pas pris-e au sérieux (80 %) ;
- l'appréhension que la divulgation ne soit trop difficile émotionnellement (67 %).

La comparaison des données de l'EQRS-LGBTQ+ à celles de l'EQRS (ISQ, 2024) fait état d'un contraste inquiétant : **dans la population générale, la raison la plus souvent invoquée pour ne pas avoir parlé de la situation est simplement de ne pas avoir senti le besoin d'en parler (74 %), alors que c'est la raison la moins fréquemment identifiée par les répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ (40 %).** Cette raison est d'ailleurs la seule pour laquelle les données populationnelles de l'EQRS (ISQ, 2024) présentent un taux plus élevé que les données recueillies auprès de répondant-es LGBTQ+ dans l'EQRS-LGBTQ+.



Figure 2.7. Raisons invoquées pour ne pas avoir parlé de la (cyber)intimidation vécue au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui n'en ont pas parlé)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui n'ont pas parlé de la (cyber)intimidation vécue pouvaient avoir indiqué plusieurs raisons pour lesquelles elles n'avaient pas effectué de dévoilement. Calcul du CV non disponible pour ces données.

Certains sous-groupes de répondant-es LGBTQ+ étaient plus enclins à rapporter avoir dévoilé la situation à quelqu'un-e, notamment les personnes nées au Canada (82 % c. 67 %), les personnes blanches non ethniciées (82 % c. 71 %) et les personnes vivant avec limitations fonctionnelles (82 % c. 76 %) (Tableau 2.6).

Tableau 2.6. Proportion de personnes ayant parlé à quelqu'un-e de la (cyber)intimidation vécue au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	79,5	59,8
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	100,0	63,3
18 à 24 ans	75,7	50,6
25 à 44 ans	75,0	n/d
45 à 64 ans	33,3 **	n/d
65 ans et plus	n/d	n/d



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	90,5	62,0
École de métiers ou de formation	85,7	53,8
Cégep	82,4	52,7
Université	71,1	56,7
Lieu de naissance		
Au Canada	82,1	60,7
Hors du Canada	66,7 *	55,2
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	70,6	[49,3-75,9]
Non	82,3	62,3
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	82,4	65,5
Non	76,2	57,9

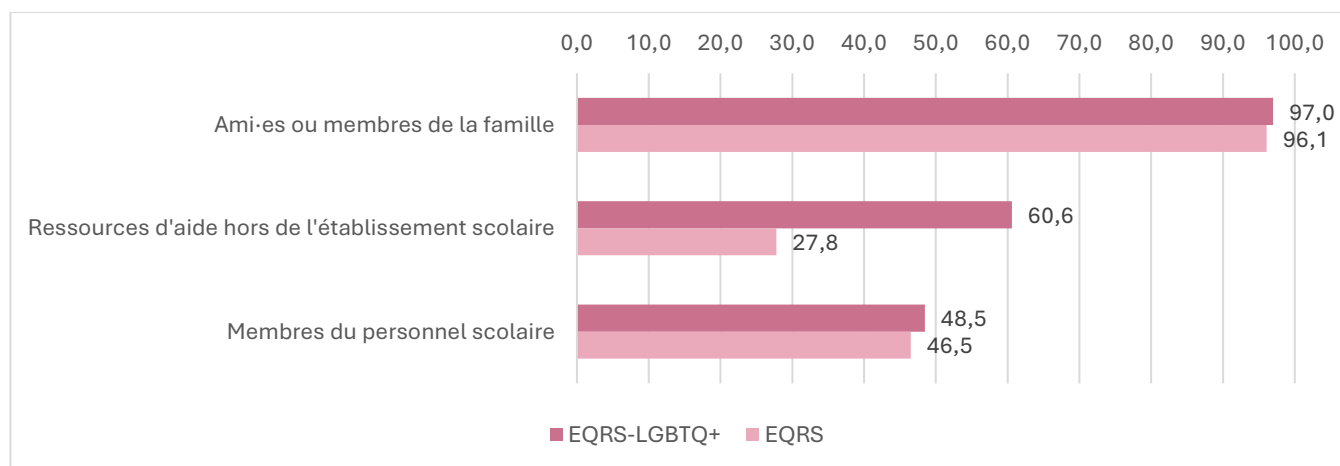
* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Si presque toutes les personnes ayant dévoilé la situation l'ont fait à un·e ami·e (97 %), seulement 48 % ont avisé le personnel scolaire (EQRS-LGBTQ+) (Figure 2.8).

Figure 2.8. Ressources d'aide auxquelles ont fait appel les personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation en contexte scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui en ont parlé à quelqu'un·e)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient avoir fait appel à plus d'une ressource d'aide.

Tous les sous-groupes de répondant·es LGBTQ+ ne présentaient pas les mêmes patrons de dévoilement, cependant. Les données recueillies indiquent que 61 % des personnes ayant dévoilé la situation en ont parlé à une ressource d'aide hors de l'établissement scolaire, tel·les des professionnel·les de santé ou des services sociaux, mais que les répondant·es LGBTQ+ fréquentant une université ou une école de métiers ou de formation professionnelle étaient proportionnellement plus nombreux·ses à y avoir eu recours (74 % et 67 % respectivement, c. 47 % à 50 % de celles fréquentant une école secondaire ou un cégep) (Tableau 2.7).



Tableau 2.7. Proportion de personnes ayant parlé à une ressource d'aide hors de l'établissement scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui en ont parlé à quelqu'un-e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	60,6	27,8
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	47,4 *	24,9
18 à 24 ans	60,7	38,2
25 à 44 ans	72,2	n/d
45 à 64 ans	100,0	n/d
65 ans et plus	n/d	n/d
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	47,4 *	25,2
École de métiers ou de formation	66,7 *	28,2
Cégep	50,0 *	37,5
Université	74,1	33,7
Lieu de naissance		
Au Canada	60,0	27,0
Hors du Canada	60,0 *	32,4
Statut racisé/ethnalisé		
Oui	58,3 *	[23,4-33,1]
Non	58,8	28,1
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	59,5	50,1
Non	68,8 *	19,4

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

n/d : données non disponibles.

Le dévoilement à un-e membre du personnel scolaire était plus souvent rapporté par les répondant-es fréquentant une école de métiers ou de formation professionnelle ou un cégep (67 % et 57 % respectivement, c. 41 % à 47 % des personnes fréquentant une école secondaire ou une université) (Tableau 2.8).

Tableau 2.8. Proportion de personnes ayant parlé aux membres du personnel scolaire de la (cyber)intimidation vécue en contexte scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui en ont parlé à quelqu'un-e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	48,5	46,5
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	42,1 *	45,4
18 à 24 ans	50,0 *	40,7
25 à 44 ans	55,6 *	n/d
45 à 64 ans	0,0	n/d
65 ans et plus	n/d	n/d
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	47,4 *	46,4
École de métiers ou de formation	66,7 *	63,8
Cégep	57,1 *	44,5
Université	40,7 *	36,9



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Lieu de naissance		
Au Canada	49,1	47,1
Hors du Canada	40,0 **	43,5
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	50,0 *	[43,0-53,6]
Non	45,1	47,0
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	47,6	47,9
Non	50,0 *	46,0

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

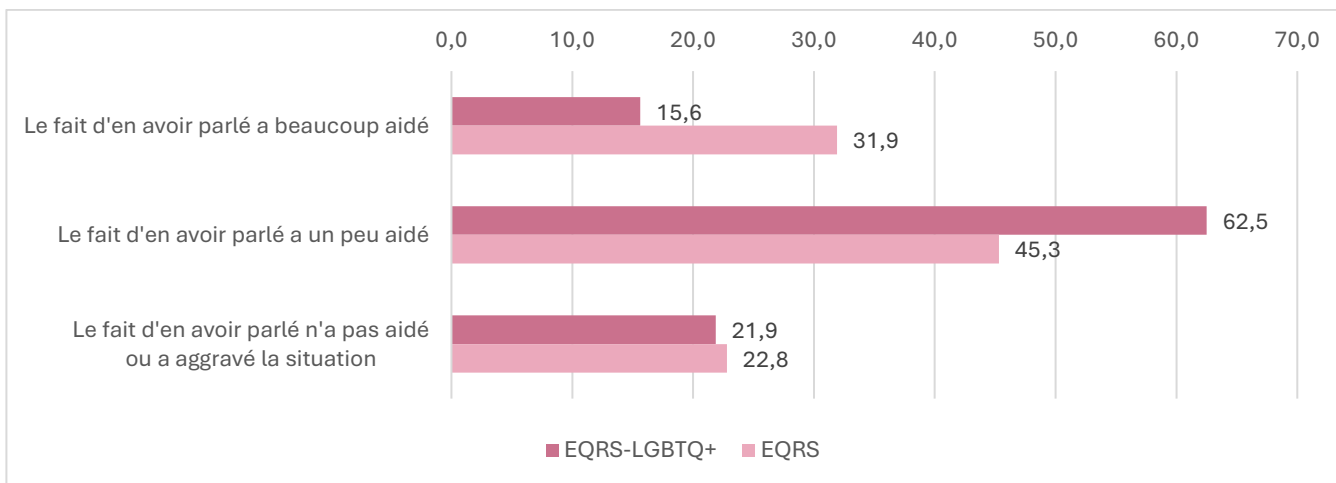
** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

2.8.1 Résultats de l'aide fournie par le personnel scolaire

Dans l'EQRS-LGBTQ+, plus des trois quarts (78 %) des répondant-es ayant parlé de la (cyber)intimidation vécue à un-e membre du personnel scolaire ont perçu que cela a *au moins un peu aidé* à régler la situation ; alors que pour 22 %, le fait d'en avoir parlé n'a pas aidé ou a même aggravé la situation (Figure 2.9).

Figure 2.9. Résultat de l'aide fournie par le personnel scolaire (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui en ont parlé à un membre du personnel scolaire)



Note : calcul du CV non disponible pour ces données.

Toujours chez les répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ ayant parlé de la situation à un-e membre du personnel scolaire, 63 % rapporte avoir reçu une réaction positive (p. ex., soutien [48 %] ou limitation des contacts entre la personne ciblée et la personne autrice de (cyber)intimidation [30 %]). Toutefois, 56 % de ces répondant-es LGBTQ+ ont rapporté que le personnel scolaire a eu une réaction négative, comme d'avoir minimisé la situation (55 %) ou suggéré à la personne ciblée de changer son propre comportement (23 %), leur envoyant ainsi le message qu'elles sont responsables de leur exposition à cette violence (Tableau 2.9).



Tableau 2.9. Type de réactions du personnel scolaire (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui en ont parlé à un membre du personnel scolaire)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Réactions positives du personnel scolaire (total)	62,5	75,7
A communiqué avec les membres de la famille	13,3 **	37,7
A offert du soutien à la personne ayant vécu de la (cyber)intimidation ou l'a dirigée vers une autre ressource d'aide	48,3 *	58,4
A fait en sorte de limiter les contacts entre la personne ayant vécu de la (cyber)intimidation et celle qui en est l'autrice dans la classe, sur le chemin de l'école ou dans l'établissement scolaire	30,0 *	34,5
Réactions négatives du personnel scolaire (total)	56,3	49,5
N'a rien fait ou a minimisé la situation	54,8	45,0
A puni la personne ayant vécu de la (cyber)intimidation	0,0	9,5
A suggéré à la personne ayant vécu de la (cyber)intimidation de changer son comportement	22,6 **	23,8

Note : Les totaux dépassent 100 %, car les personnes qui ont parlé de la (cyber)intimidation vécue aux membres du personnel scolaire pouvaient avoir reçu plus d'un type de réactions, tant positives que négatives.

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Les données de l'EQRS-LGBTQ+ indiquent que les réactions positives du personnel scolaire étaient rapportées en plus grand nombre par les personnes nées au Canada (67 % c. 50 %), les personnes racisées ou ethnicisées (83 % c. 61 %) et les personnes vivant sans limitation fonctionnelle (75 % c. 50 %) (Tableau 2.10).

Tableau 2.10. Proportion de personnes pour lesquelles les membres du personnel scolaire ont eu une réaction positive après avoir reçu une demande d'aide selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui en ont parlé à un membre du personnel scolaire)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	62,5	75,7
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	75,0 *	81,8
18 à 24 ans	64,3 *	63,7
25 à 44 ans	50,0 *	n/d
45 à 64 ans	n/d	n/d
65 ans et plus	n/d	n/d
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	77,8 *	82,5
École de métiers ou de formation	25,0 **	n/d
Cégep	100,0	n/d
Université	36,4 **	n/d
Lieu de naissance		
Au Canada	66,7	78,1
Hors du Canada	50,0 **	61,0
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	83,3 *	n/d
Non	60,9 *	78,2



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	50,0 *	76,7
Non	75,0 *	73,3

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Quant aux réactions négatives du personnel scolaire, elles étaient surtout rapportées par les personnes nées à l'extérieur du Canada (75 % c. 52 %) et les personnes racisées ou ethnicisées (83 % c. 52 %) (Tableau 2.11).

Tableau 2.11. Proportion de personnes pour lesquelles les membres du personnel scolaire ont eu une réaction négative après avoir reçu une demande d'aide selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui en ont parlé à un membre du personnel scolaire)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	56,3	49,5
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	62,5 *	50,0
18 à 24 ans	42,9 *	53,0
25 à 44 ans	70,0 *	n/d
45 à 64 ans	n/d	n/d
65 ans et plus	n/d	n/d
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	66,7 *	49,4
École de métiers ou de formation	50,0 **	n/d
Cégep	37,5 **	46,8
Université	63,6 *	n/d
Lieu de naissance		
Au Canada	51,9 *	50,7
Hors du Canada	75,0 *	42,7
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	83,3 *	[59,6] ***
Non	52,2 *	45,9
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	55,0 *	47,4
Non	62,5 *	54,9

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

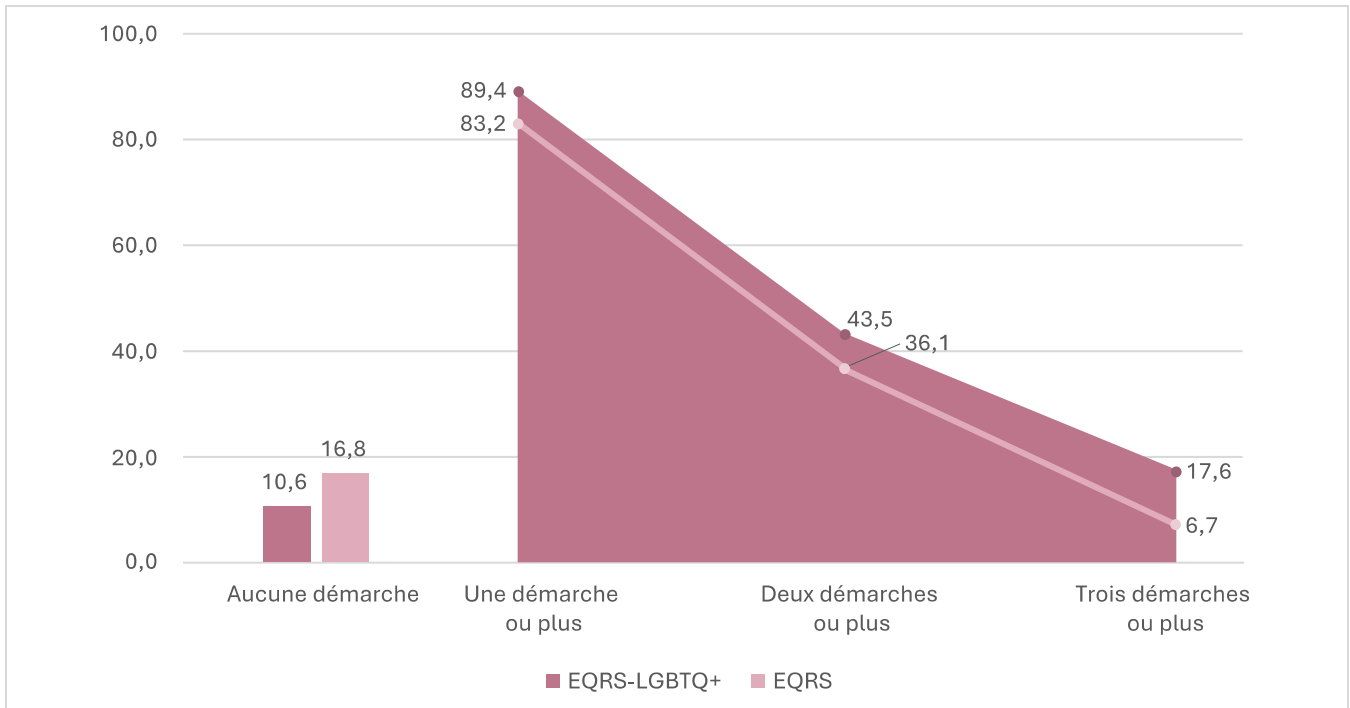
n/d : données non disponibles.

2.9 Démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation en contexte scolaire

Les résultats de l'EQRS-LGBTQ+ démontrent que 89 % des personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation ont entrepris au moins une démarche pour tenter de mettre fin à la situation, soit un taux légèrement supérieur à celui de 83 % de la population générale (EQRS, ISQ, 2024) (Figure 2.10).

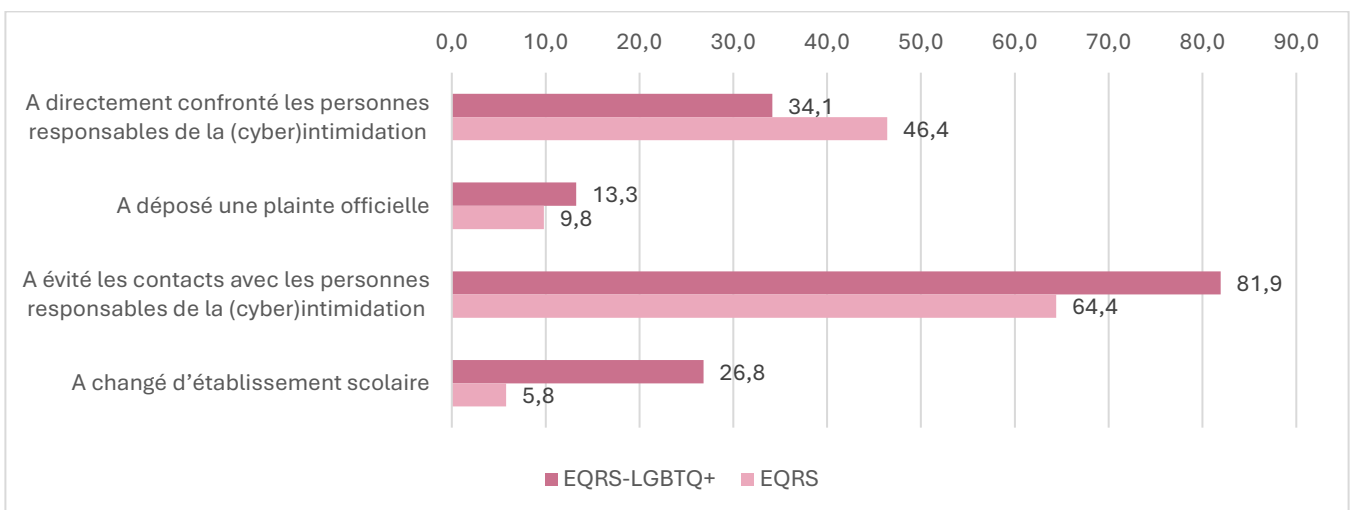


Figure 2.10. Nombre de démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)



La démarche la plus fréquemment rapportée par les répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+, de loin, était l'évitement des contacts avec les personnes les ayant ciblé-es (82 %). Environ le tiers a directement confronté ces personnes (34 %) et plus du quart a changé d'établissement scolaire pour s'y soustraire (27 %) (Figure 2.11).

Figure 2.11. Type de démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient avoir entrepris plus d'un type de démarche pour y mettre fin. Calcul du CV non disponible pour ces données.



Des démarches pour mettre fin à la (cyber)intimidation vécue étaient plus souvent entreprises par certains sous-groupes, notamment par les personnes racisées ou ethnicisées (100 % c. 89 %) (Tableau 2.12).

Tableau 2.12. Proportion de personnes ayant entrepris des démarches pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	89,4	83,2
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	90,0	84,6
18 à 24 ans	94,7	78,6
25 à 44 ans	79,2	n/d
45 à 64 ans	100,0	n/d
65 ans et plus	n/d	n/d
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	86,4	83,6
École de métiers ou de formation	85,7	85,5
Cégep	94,4	79,9
Université	89,5	94,6
Lieu de naissance		
Au Canada	88,4	82,7
Hors du Canada	93,3	85,8
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	100,0	[84,7] ***
Non	89,1	81,6
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	88,7	82,2
Non	90,5	96,0

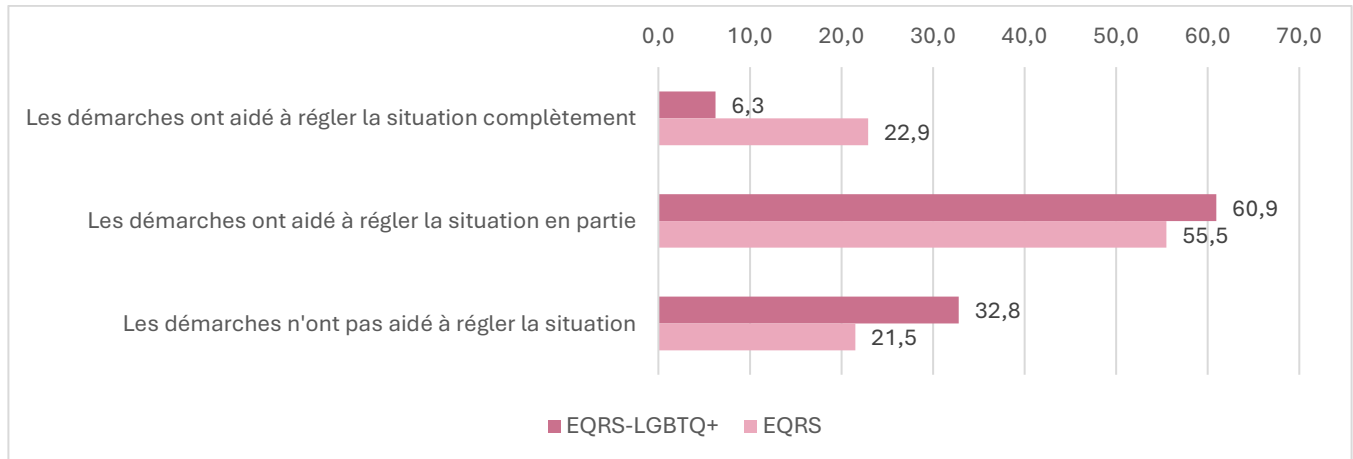
***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

n/d : données non disponibles.

Ces démarches ont été considérées comme au moins en partie efficaces par 67 % des répondant-es LGBTQ+ ayant entrepris au moins une démarche visant à faire cesser la (cyber)intimidation vécue en contexte scolaire (Figure 2.12).



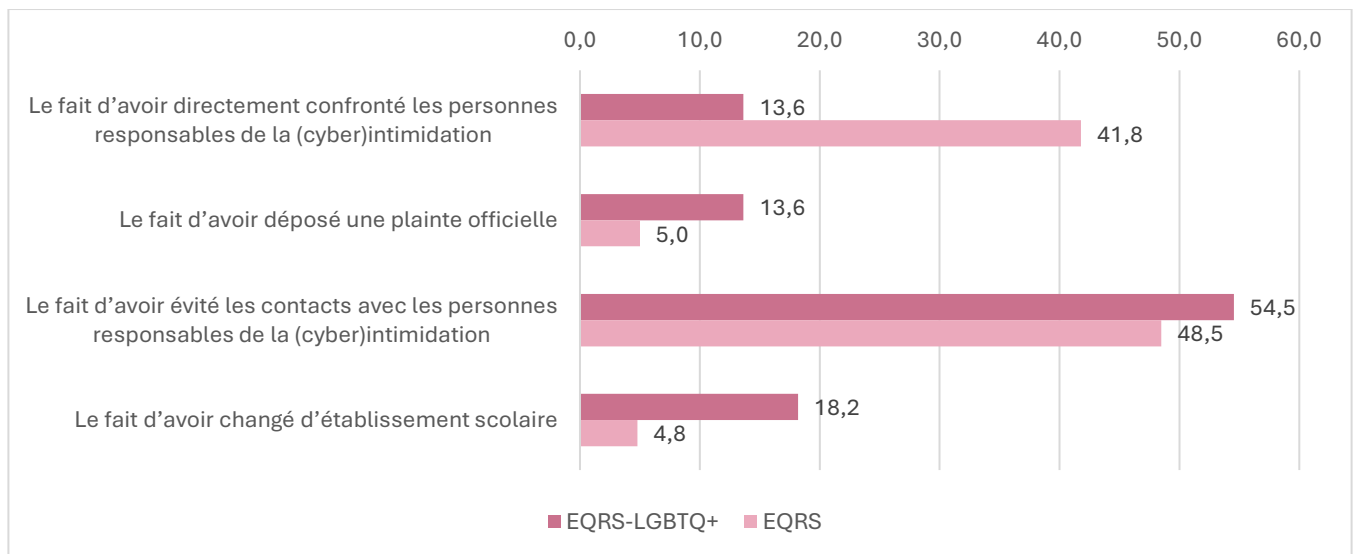
Figure 2.12. Résultats des démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui ont entrepris au moins une démarche pour y mettre fin)



Note : calcul du CV non disponible pour ces données.

Enfin, parmi ces démarches, le fait d'éviter les contacts avec la personne autrice a été identifié comme la démarche la plus aidante chez les personnes ayant entrepris au moins une démarche qui les a aidées (55 %), ce qui rejoint le taux observé par l'ISQ (2024) dans la population générale (49 %). Cependant, un contraste notable émerge de l'analyse : seuls 14 % des répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ ont identifié la confrontation directe comme démarche la plus aidante, alors que c'était 42 % dans l'EQRS (ISQ, 2024) (Figure 2.13).

Figure 2.13. Démarches qui ont le plus aidé pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contexte scolaire et qui ont entrepris au moins une démarche qui les a aidées)



Note : calcul du CV non disponible pour ces données.



3

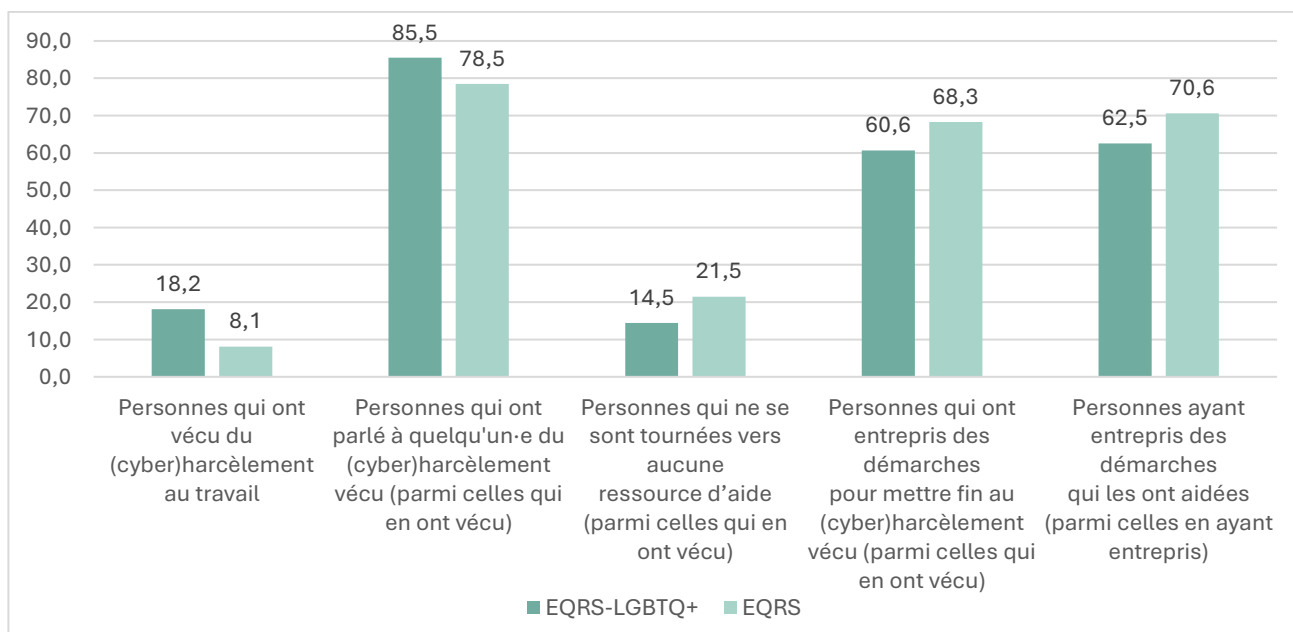
**(Cyber)harcèlement et
(cyber)agression chez
les personnes LGBTQ+
en contexte de travail**



3 (Cyber)harcèlement et (cyber)agression chez les personnes LGBTQ+ en contexte de travail

Le contexte de travail englobe toute situation en lien avec la prestation de travail, incluant le travail salarié et autonome (à son compte). Les comportements d'agression peuvent se produire sur place au travail ou dans des activités sociales y étant liées et être perpétrés par des collègues, supérieur-es ou employé-es sous sa responsabilité, ou encore par des personnes utilisatrices des services offerts. Comme dans le contexte scolaire, la notion d'écart de pouvoir entre les personnes autrices et les personnes qu'elles visent n'est pas seulement question de pouvoir hiérarchique ; elle prend aussi en compte le positionnement social des personnes et la relation qui existe entre elles.

Figure 3.1. Portrait de la situation en contexte de travail (personnes qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'étude et qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)



3.1 Comportements de (cyber)agression en contexte de travail

En ce qui concerne les comportements de (cyber)agression (indépendamment de leur répétition ou de leur potentielle viralité), l'EQRS-LGBTQ+ estime que 50 % des répondant-es ont rapporté au moins un comportement d'agression les ayant ciblé-es au cours des 12 mois précédant l'étude (Tableau 3.1). En ce qui concerne les sous-groupes les plus visés, l'EQRS-LGBTQ+ estime que les plus hauts taux d'exposition à des comportements de (cyber)agression en contexte de travail sont rapportés par les personnes TNB (59 % c. 45 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres), les personnes racisées ou ethnicisées (56 % c. 49 %), les personnes vivant avec limitations fonctionnelles (58 % c. 45 %) et les personnes à moindre revenu (60 % c. 47 % à 49 %) (Tableau 3.1).

À titre indicatif, dans l'EQRS (ISQ, 2024), les comportements de (cyber)agression ont été rapportés par 26 % de l'ensemble des employé-es sur une période de 12 mois et ils ciblaient plus particulièrement les personnes des minorités sexuelles (42 % c. 25 % des personnes hétérosexuelles) et de genre (44 % c. 26 % des personnes cisgenres).



Tableau 3.1. Proportion de personnes ayant subi au moins un comportement de (cyber)agression en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	50,1	26,4
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	60,0 *	30,6
18 à 24 ans	51,3	34,8
25 à 44 ans	50,6	29,7
45 à 64 ans	47,1	21,6
65 ans et plus	35,7 **	12,3
Modalité de genre		
Cisgenre	45,2	26,3
Trans ou en questionnement	59,4	44,1
Identité de genre		
Homme cisgenre	43,2	n/d
Femme cisgenre	46,5	n/d
Homme trans	62,1	n/d
Femme trans	55,9	n/d
Non-binaire AFAN	57,6	n/d
Non-binaire AHAB	67,4	n/d
Expression de genre		
Masculin	46,6	n/d
Féminin	47,3	n/d
Non-binaire	59,4	n/d
Conformité de l'expression de genre		
Peu conforme	61,6	n/d
Moyennement conforme	60,1	n/d
Très conforme	41,9	n/d
Orientation sexuelle		
Asexuelle	55,3	
Monosexuelle	45,6	
Plurisexuelle	50,6	42,4
Autre	78,3	
Queer	65,6	
Lieu de naissance		
Au Canada	50,8	28,3
Hors du Canada	46,8	25,9
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	56,3	[25,6-34,4]
Non	48,9	24,6
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	56,8	25,0
Diplôme de niveau collégial	51,1	27,8
Diplôme de niveau universitaire	48,7	27,2
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	57,8	43,4
Non	44,8	24,1
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	59,9	31,2
Revenu moyen-faible	49,0	27,3
Revenu moyen-élevé	47,2	25,8
Revenu élevé	46,8	24,1



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Enfant(s) à charge		
Oui	54,2	n/d
Non	49,4	n/d

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

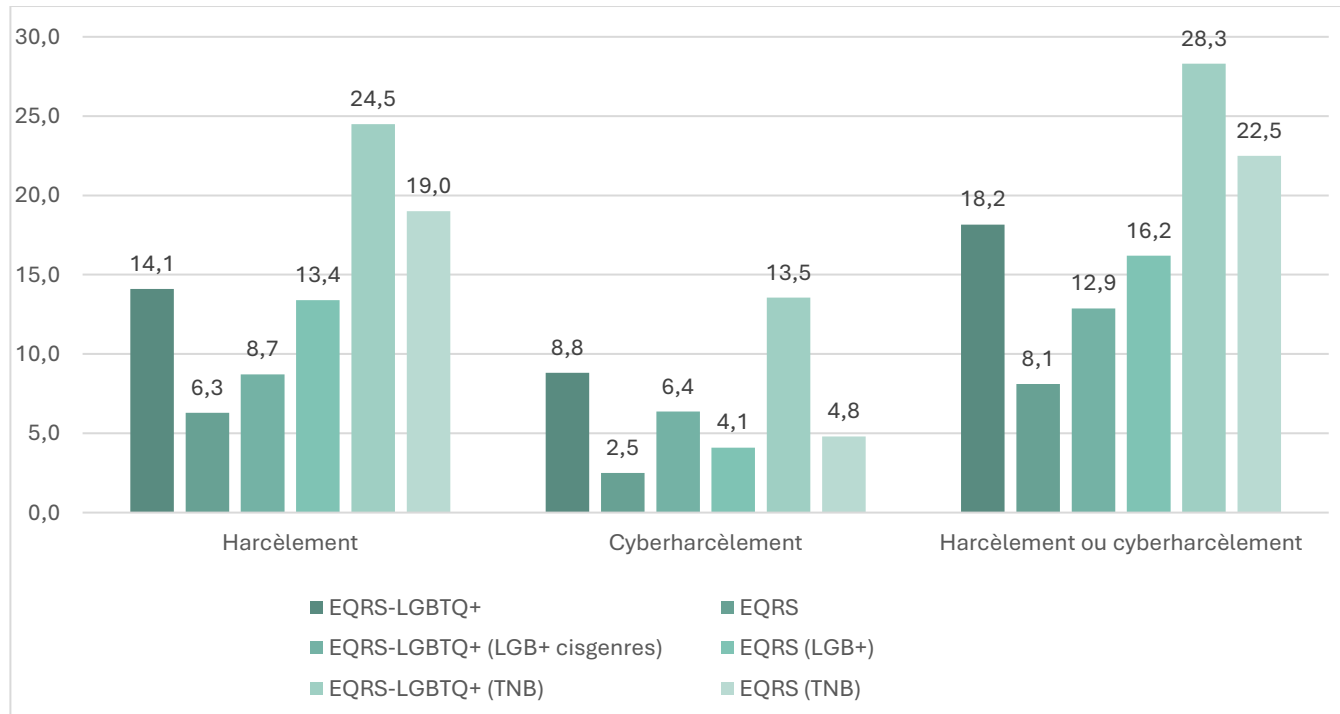
n/d : données non disponibles.

3.2 Ampleur du phénomène de (cyber)harcèlement en contexte de travail

Dans l'EQRS-LGBTQ+, **18 % des répondant-es ont été exposé-es au (cyber)harcèlement au travail. Les personnes TNB rapportent en plus grande proportion avoir vécu du (cyber)harcèlement au travail (28 % c. 13 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres).** Le harcèlement en personne a été rapporté par 14 % des répondant-es (24 % des répondant-es TNB c. 9 % des répondant-es de minorités sexuelles cisgenres). Le cyberharcèlement, pour sa part, a été rapporté par 9 % des répondant-es (14 % des répondant-es TNB c. 6 % des répondant-es de minorités sexuelles cisgenres) (Figure 3.2).

À titre indicatif, l'EQRS (ISQ, 2024) estime que 8 % des employé-es de la population générale ont vécu du (cyber)harcèlement en contexte de travail. Les proportions des répondant-es de minorités sexuelles (16 %) et de genre (23 %) ayant vécu du (cyber)harcèlement au travail durant la même période étaient significativement plus élevées (c. respectivement 7 % des personnes hétérosexuelles et 8 % des personnes cisgenres) selon la même enquête (ISQ, 2024).

Figure 3.2. Proportion de personnes ayant vécu du (cyber)harcèlement en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude





3.3 Caractéristiques des victimes de (cyber)harcèlement en contexte de travail

Au-delà des différences liées au genre, les données de l'EQRS-LGBTQ+ démontrent que certains sous-groupes de personnes LGBTQ+ sont plus à risque d'être la cible de (cyber)harcèlement en contexte de travail. Entre autres, les jeunes adultes de 18 à 24 ans rapportent les plus hauts taux d'exposition au (cyber)harcèlement en contexte de travail (25 % c. 14 % à 17 % chez les autres adultes). Dans la population générale, l'ISQ (2024) rapporte que les 18–24 ans sont également le groupe d'âge le plus souvent ciblé (12 % c. 3,9 % à 9 %) (Tableau 3.2).

Toujours chez les répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+, les personnes monosexuelles (gais, lesbiennes ou hétérosexuelles⁶) sont proportionnellement environ deux fois moins nombreuses à rapporter une exposition au (cyber)harcèlement en contexte de travail (13 % c. 22 % à 30 % parmi les personnes asexuelles, plurisexuelles [p. ex., bisexuelles, pansexuelles], queers ou d'une autre orientation sexuelle) (Tableau 3.2).

De plus, 27 % des personnes racisées ou ethnicisées de l'EQRS-LGBTQ+ ont été exposées au (cyber)harcèlement en contexte de travail, comparativement à 17 % des personnes blanches non ethnicisées. Chez les répondant-es LGBTQ+ vivant avec limitations fonctionnelles, ce taux est de 26 % (c. 13 %). Enfin, les personnes vivant dans un ménage sous le seuil du faible revenu sont aussi plus à risque que ceux dont le revenu est au-dessus de ce seuil (24 % c. 13 % à 20 % des personnes à revenus plus élevés) (Tableau 3.2).

Tableau 3.2. Proportion de personnes ayant vécu du (cyber)harcèlement en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	Harcèlement		Cyberharcèlement		Harcèlement ou cyberharcèlement	
	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	14,1	6,3	8,8	2,5	18,2	8,1
Groupes d'âge						
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	20,0 **	8,0	5,6 **	1,4	20,0 **	8,4
18 à 24 ans	24,8	10,9	6,9 *	1,3	24,8	11,7
25 à 44 ans	13,0	6,3	9,3	3,2	17,4	8,7
45 à 64 ans	8,6 *	5,2	8,8 *	2,5	14,9 *	6,8
plus de 65 ans	0,0	2,8	14,3 **	1,3	14,3 **	3,9
Modalité de genre						
Cisgenre	8,7	6,2	6,4	2,5	12,9	7,9
Trans ou en questionnement	24,5	19,0	13,5	4,8	28,3	22,5
Identité de genre						
Homme cisgenre	6,5 *	n/d	6,7 *	n/d	11,4 *	n/d
Femme cisgenre	10,1	n/d	6,1 *	n/d	13,7	n/d
Homme trans	28,3 *	n/d	13,5 **	n/d	32,8 *	n/d
Femme trans	25,9 *	n/d	9,1 **	n/d	25,9 *	n/d
Non-binaire AFAN	22,9	n/d	15,2 *	n/d	27,7	n/d
Non-binaire AHAN	28,9 *	n/d	11,1 **	n/d	34,8 *	n/d
Expression de genre						
Masculin	10,4 *	n/d	7,8 *	n/d	15,2	n/d
Féminin	11,3	n/d	6,4 *	n/d	14,6	n/d
Non-binaire	23,7	n/d	14,2	n/d	28,2	n/d

⁶ Pour une description des sous-groupes monosexuels, voir Tableau C1 (Annexe C).



	Harcèlement		Cyberharcèlement		Harcèlement ou cyberharcèlement	
	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Conformité de l'expression de genre						
Peu conforme	26,7	n/d	15,2 *	n/d	29,4	n/d
Moyennement conforme	18,5	n/d	11,3 *	n/d	24,6	n/d
Très conforme	8,1	n/d	5,7 *	n/d	11,9	n/d
Orientation sexuelle						
Asexuelle	26,5 *		8,3 **		26,5 *	
Monosexuelle	9,3		6,3 *		12,9	
Plurisexuelle	16,9	13,4	10,4	4,1	21,6	16,2
Queer	23,6 *		16,9 *		29,5 *	
Autre	26,1 **		9,1 **		26,1 **	
Lieu de naissance						
Au Canada	14,2	6,2	9,3	2,5	18,4	8,0
Hors Canada	13,4 *	6,7	6,6 *	2,4	16,5 *	8,4
Statut racisé/ethnalisé						
Oui	22,3 *	[6,0-12,1]	11,1 *	[2,7-3,5]	26,8	[8,1-13,1]
Non	12,9	5,7	8,3	2,4	16,8	7,3
Plus haut diplôme obtenu						
Diplôme de niveau secondaire ou moins	25,4	7,3	8,1	1,8	25,8	8,3
Diplôme de niveau collégial	13,6	6,9	10,4	2,1	19,3	8,1
Diplôme de niveau universitaire	11,8	5,0	8,7	3,4	16,4	7,7
Incapacité limitant les activités quotidiennes						
Oui	22,8	14,7	12,9	5,3	26,4	17,1
Non	8,9	5,2	6,3 *	2,1	13,1	6,8
Niveau de revenu du ménage						
Faible revenu	19,8	9,2	11,3 *	2,2	24,4	10,5
Revenu moyen-faible	16,7	7,1	8,4 *	2,1	19,7	8,4
Revenu moyen-élevé	8,9 *	5,8	8,5 *	2,5	14,1	7,5
Revenu élevé	9,4 *	4,7	7,8 *	3,1	13,5 *	7,1
Enfant(s) à charge						
Oui	13,9 *	n/d	9,4 *	n/d	19,4	n/d
Non	14,3	n/d	8,8	n/d	18,1	n/d

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

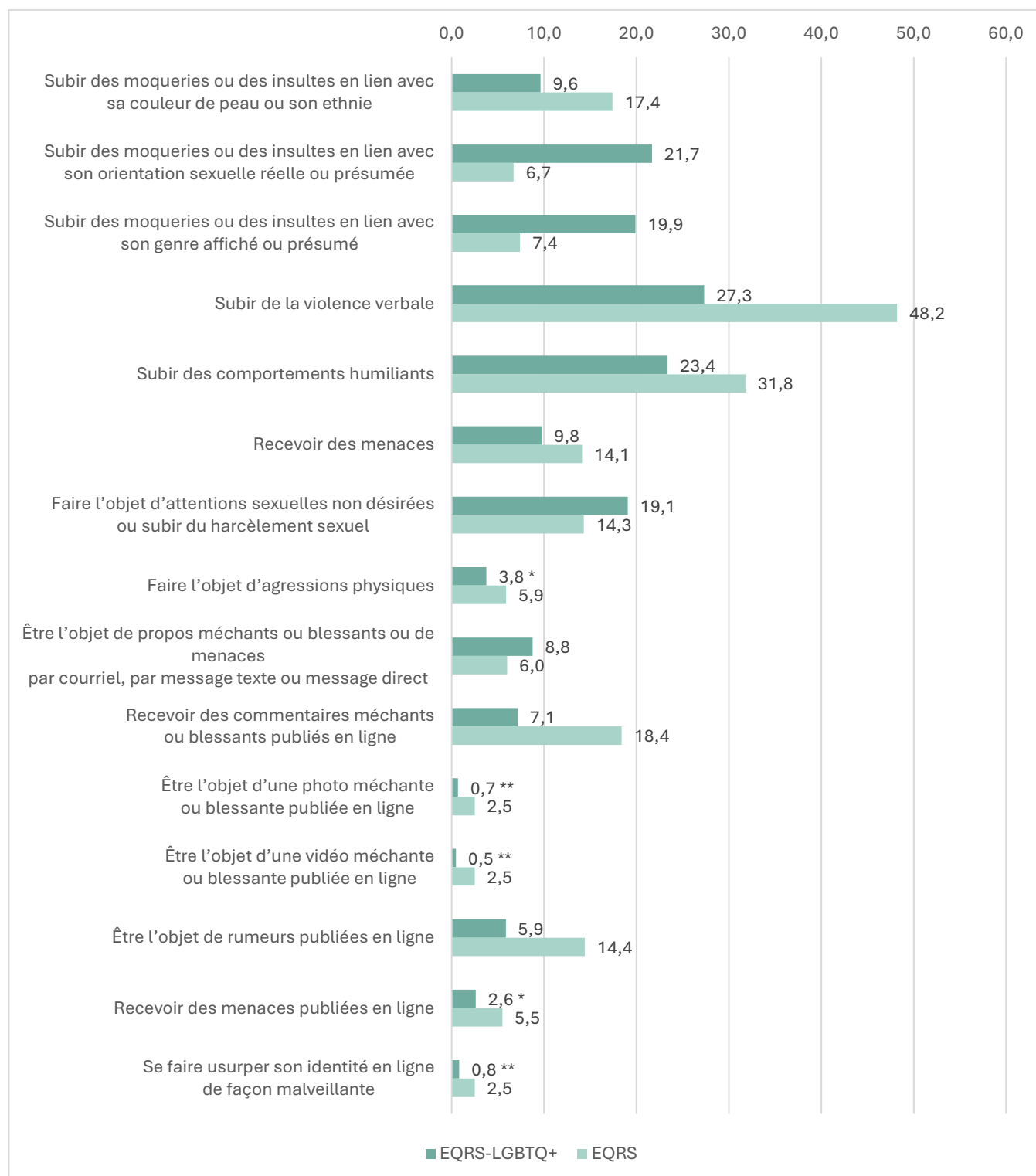
n/d : données non disponibles.

3.4 Comportements de (cyber)harcèlement les plus répandus en contexte de travail

Les comportements les plus souvent rapportés par les répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ ayant vécu du (cyber)harcèlement au travail sont : la violence verbale (27 %) ; les comportements humiliants (23 %) ; les insultes stigmatisant l'orientation sexuelle (réelle ou présumée ; 22 %) ou l'identité de genre (affichée ou présumée ; 20 %), et le harcèlement sexuel (19 %). Quant aux comportements de cyberharcèlement, 9 % ont reçu des propos méchants ou blessants ou encore des menaces par message direct, et 7 % ont été la cible de commentaires méchants ou blessants publiés en ligne (Figure 3.3).



Figure 3.3. Proportion de personnes ayant vécu chacun des comportements étant considérés comme du (cyber)harcèlement au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)



* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu du (cyber)harcèlement pouvaient avoir subi plusieurs de ces comportements.



3.5 Harcèlement à caractère discriminatoire en contexte de travail

L'EQRS-LGBTQ+ suggère que 8 % des répondant-es LGBTQ+ ont vécu du harcèlement à caractère discriminatoire au cours des 12 mois précédant l'étude. Les personnes TNB sont davantage ciblées (16 % c. 3,5 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres). Les répondant-es queers et asexuel·les dans cette étude étaient également visé·es par le harcèlement à caractère discriminatoire (16 % à 18 %) comparativement aux personnes monosexuelles⁷ (5,2 %) ou plurisexuelles (8 %). Enfin, les personnes racisées ou ethnicisées étaient proportionnellement davantage ciblées par ce type de harcèlement (12 % c. 7 %), tout comme les personnes vivant avec limitations fonctionnelles (12 % c. 5,1 %) (Tableau 3.3).

Dans la population générale québécoise, l'EQRS (ISQ, 2024) révèle que 2,0 % des employé·es québécois·es ont subi du harcèlement discriminatoire au travail. Les personnes de minorités sexuelles et de minorités de genre sont proportionnellement plus nombreuses à en faire l'objet (6 % et 9 %, respectivement) que les personnes hétérosexuelles (1,6 %) et que les personnes cisgenres (1,9 %).

Tableau 3.3. Proportion de personnes ayant vécu du harcèlement à caractère discriminatoire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	7,7	2,0
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	15,0 **	1,5
18 à 24 ans	14,3 *	3,9
25 à 44 ans	6,5	1,9
45 à 64 ans	5,6 *	1,7
plus de 65 ans	0,0	0,8
Expression de genre		
Masculin	6,1 *	n/d
Féminin	4,5 *	n/d
Non-binaire	15,2	n/d
Identité de genre		
Homme cisgenre	2,9 **	n/d
Femme cisgenre	3,7 *	n/d
Homme trans	21,2 *	n/d
Femme trans	14,8 **	n/d
Non-binaire AFAN	14,0 *	n/d
Non-binaire AHAN	20,0 *	n/d
Conformité de l'expression de genre		
Peu conforme	16,9 *	n/d
Moyennement conforme	11,2 *	n/d
Très conforme	3,1 *	n/d
Modalité de genre		
Cisgenre	3,5 *	1,9
Trans ou en questionnement	15,9	9,2
Orientation sexuelle		
Asexuelle	17,6 **	
Monosexuelle	5,2 *	
Plurisexuelle	8,0 *	5,6
Autre	17,4 **	
Queer	16,4 *	

⁷ Pour une description des sous-groupes monosexuels, voir Tableau C1 (Annexe C).



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Lieu de naissance		
Au Canada	8,4	1,5
Hors Canada	5,0 **	3,5
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	18,4 *	2,4
Diplôme de niveau collégial	8,1 *	1,9
Diplôme de niveau universitaire	5,5 *	1,5
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	11,8 *	[2,5-6,4]
Non	7,0	1,3
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	12,1	4,2
Non	5,1 *	1,7
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	12,8 *	3,5
Revenu moyen-faible	7,3 *	2,4
Revenu moyen-élevé	5,4 *	1,5
Revenu élevé	4,4 **	1,2
Enfant(s) à charge		
Oui	8,6 *	n/d
Non	7,6	n/d

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

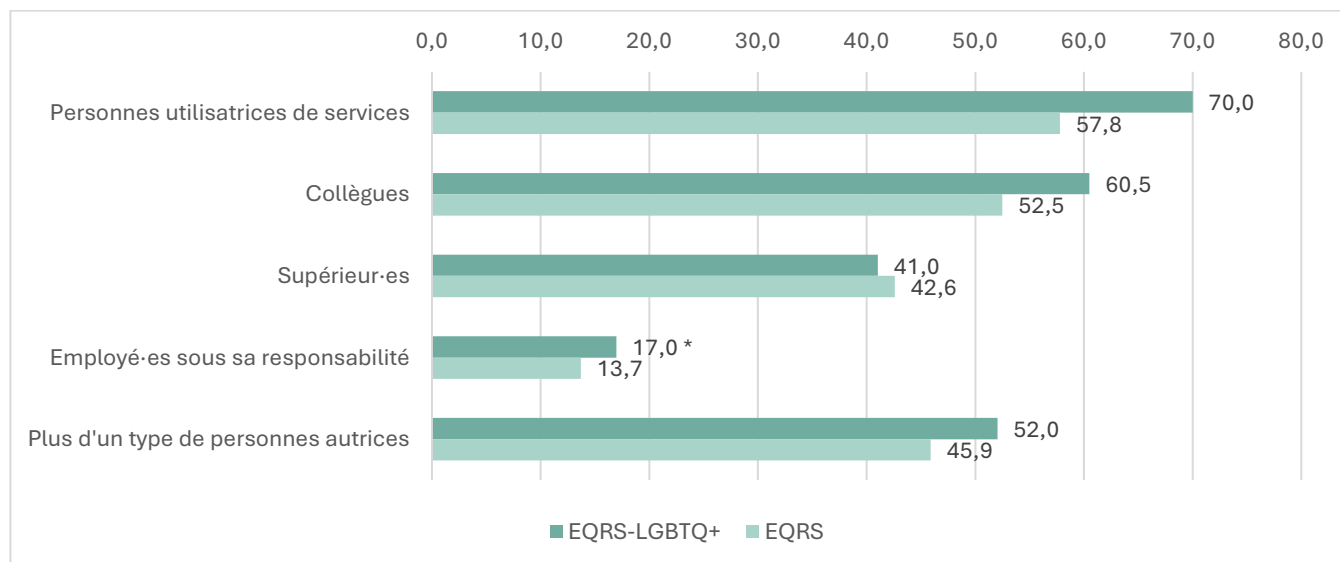
n/d : données non disponibles.

3.6 Principales personnes autrices de (cyber)harcèlement en contexte de travail

Les répondant-es LGBTQ+ ayant vécu du harcèlement en personne au travail, dans l'EQRS-LGBTQ+, ont le plus souvent identifié des utilisateur-trices de services et des collègues comme auteur-trices de ces violences (70 % et 61 %, respectivement). Une proportion non négligeable des répondant-es LGBTQ+ ont vécu du harcèlement en personne de la part de supérieur-es (41 %) et, dans 17 % des cas, le harcèlement provenait de personnes employées sous leur responsabilité. Pour 52 % des personnes ayant vécu du harcèlement en personne, plus d'un type de personnes autrices ont été identifiées (EQRS-LGBTQ+) (Figure 3.4).



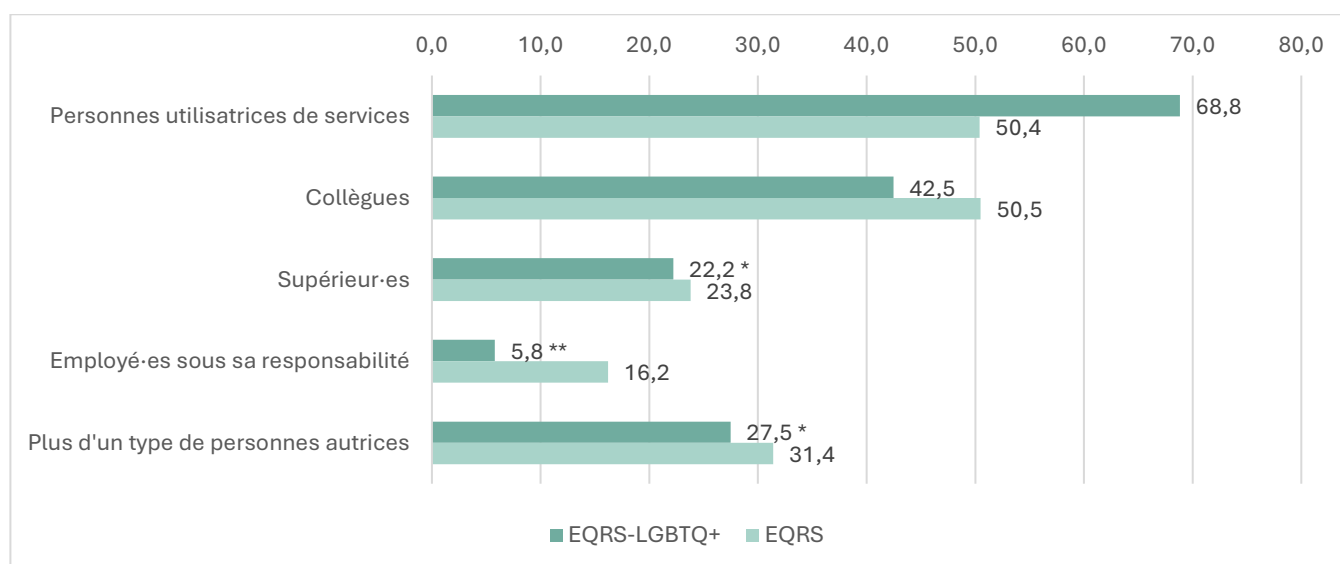
Figure 3.4. Personnes autrices de harcèlement en contexte de travail (personnes qui ont vécu du harcèlement en contexte de travail)



Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu du harcèlement pouvaient identifier plusieurs personnes autrices.
* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

Le même patron global se dessine au niveau de l'exposition au cyberharcèlement. Parmi les répondant-es LGBTQ+ en ayant été la cible, les deux tiers ont été harcelés par des utilisateur-trices de services (69 %), 42 %, par des collègues et 22 % par des supérieur-es. Pour 28 % des personnes ayant vécu du cyberharcèlement, celui-ci provenait de plusieurs types de personnes autrices (Figure 3.5).

Figure 3.5. Personnes autrices de cyberharcèlement en contexte de travail (personnes qui ont vécu du cyberharcèlement en contexte de travail)



Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu du cyberharcèlement pouvaient identifier plusieurs personnes autrices.

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.



3.7 Conséquences du (cyber)harcèlement en contexte de travail

Plus de 83 % des répondant-es LGBTQ+ de l'EQRS-LGBTQ+ ayant vécu du (cyber)harcèlement au cours des 12 mois précédant l'étude ont ressenti au moins un effet négatif de leur exposition (Figure 3.6). Ces conséquences peuvent toucher le travail (74 %), la perception de soi (68 %), la santé physique (50 %) ou les relations interpersonnelles (41 %) (Figure 3.7).

Tous ces taux surpassent ceux recensés chez les personnes ciblées par le (cyber)harcèlement dans la population générale, les données de l'EQRS (ISQ, 2024) indiquant que 72 % d'entre elles ont ressenti au moins un effet négatif découlant de leur exposition au (cyber)harcèlement (Figure 3.6). Des quatre types de conséquences sondées, celles sur le travail demeurent les plus souvent rapportées dans l'EQRS (60 %), suivies des conséquences sur la perception de soi (47 %), la santé physique (33 %) et les relations interpersonnelles (29 %) (Figure 3.7).

Figure 3.6. Nombre d'effets négatifs ressentis au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)

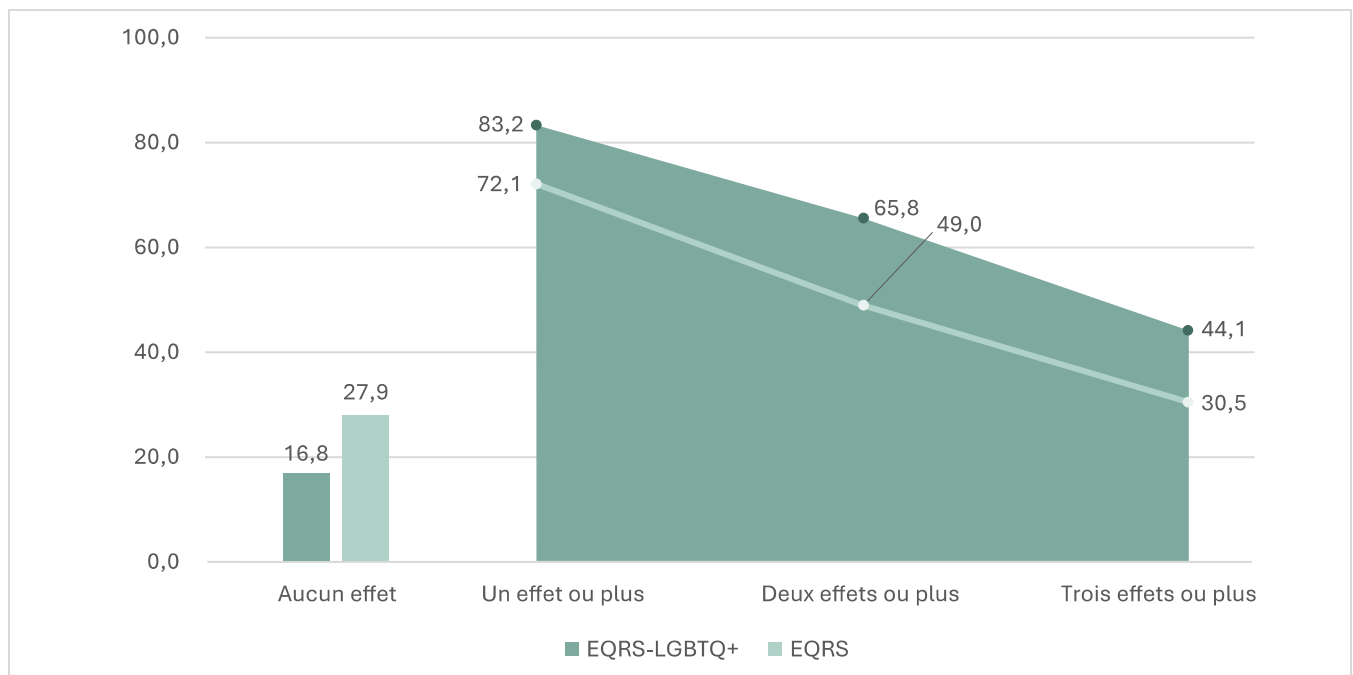
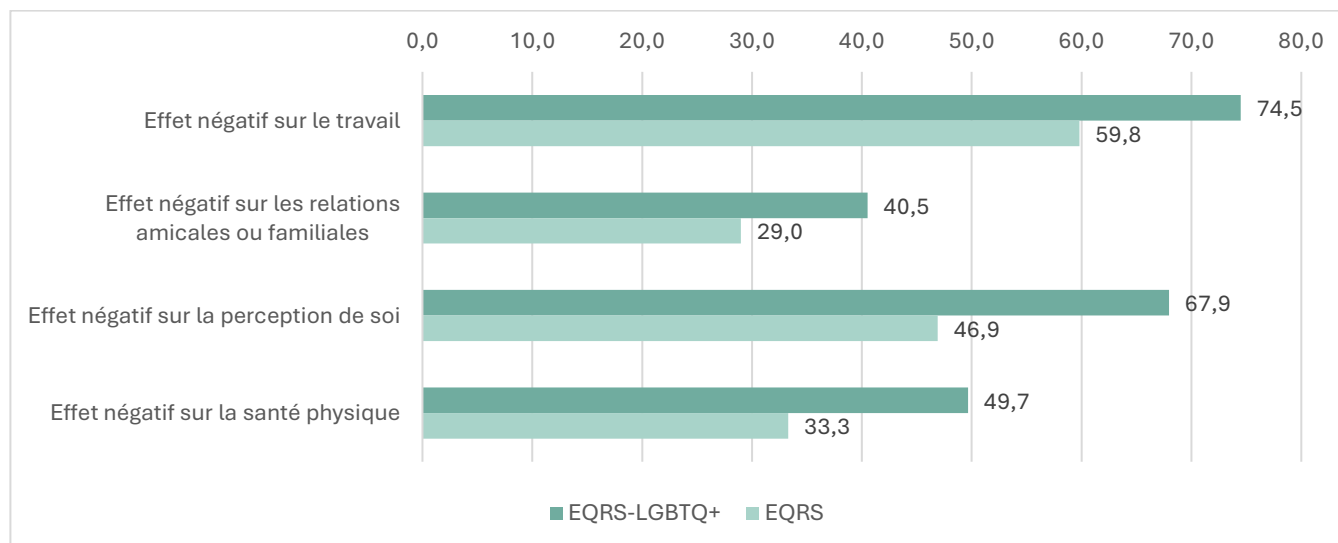




Figure 3.7. Effets négatifs ressentis du (cyber)harcèlement au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu du (cyber)harcèlement pouvaient rapporter plus d'un effet ressenti. Calcul du CV non disponible pour ces données.

Certains sous-groupes sont plus susceptibles d'avoir ressenti des effets négatifs de leur exposition au (cyber)harcèlement au travail. Dans l'EQRS-LGBTQ+, bien que les plus jeunes soient généralement plus touché-es par le (cyber)harcèlement, les effets de ces situations sont plus souvent ressentis par les personnes plus âgées : si 67 % des adolescent-es de 14 à 17 ans rapportent de tels effets négatifs, ce taux augmente à 79 % parmi les 18–24 ans, à 84 % chez les 24–44 ans et à 88 % chez les 45–64 ans. De plus, une plus grande proportion de personnes racisées ou ethnicisées a rapporté au moins un effet négatif comparativement aux personnes blanches non ethnicisées (89 % c. 82 %), tout comme les personnes nées à l'extérieur du Canada (88 % c. 82 %) (Tableau 3.4).

Tableau 3.4. Proportion de personnes ayant ressenti au moins un effet négatif au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	83,2	72,1
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	66,7 **	67,9
18 à 24 ans	78,8	71,7
25 à 44 ans	83,5	73,2
45 à 64 ans	88,5	72,6
65 ans et plus	100,0	57,7
Lieu de naissance		
Au Canada	82,0	71,9
Hors du Canada	88,0	72,9
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	88,9	[73,1-79,7]
Non	82,2	71,2
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	87,1	71,6
Diplôme de niveau collégial	84,0	70,3
Diplôme de niveau universitaire	81,9	73,5



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	83,9	67,9
Non	80,3	84,6
Enfant(s) à charge		
Oui	77,8	n/d
Non	84,3	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	84,4	75,1
Revenu moyen-faible	87,5	75,3
Revenu moyen-élevé	81,3	77,1
Revenu élevé	81,8	62,8

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Le (cyber)harcèlement vécu en milieu de travail mène à davantage d'effets négatifs pour certains sous-groupes de répondant-es. Selon l'EQRS-LGBTQ+, 44 % de l'échantillon a rapporté au moins trois effets négatifs découlant de leur exposition au (cyber)harcèlement au travail. Cependant, de plus grandes proportions d'adultes âgé-es de 25 à 44 ans l'ont fait (46 %) comparativement aux répondant-es plus jeunes (33 % à 36 % chez les 14–24 ans). Toujours dans l'EQRS-LGBTQ+, les personnes nées à l'extérieur du Canada étaient proportionnellement plus nombreuses à rapporter au moins trois effets du (cyber)harcèlement (56 % c. 42 %), tout comme les personnes racisées ou ethnicisées (52 % c. 41 %) et celles vivant avec limitations fonctionnelles (52 % c. 35 %) (Tableau 3.5).

Tableau 3.5. Nombre d'effets négatifs ressentis au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)

	EQRS-LGBTQ+				EQRS			
	0	1	2	3+	0	1	2	3+
Total	16,8	17,4	21,7	44,1	27,9	23,1	18,5	30,5
Groupes d'âge								
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	33,3	0,0	33,3	33,3	32,1	28,0	22,7	17,2
18 à 24 ans	21,2	18,2	24,2	36,4	28,3	31,4	16,1	24,2
25 à 44 ans	16,5	16,5	20,6	46,4	26,8	20,4	19,0	33,8
45 à 64 ans	11,5	23,1	19,2	46,2	27,4	21,4	18,4	32,8
65 ans et plus	0,0	0,0	50,0	50,0	42,3	23,1	19,8	14,8
Lieu de naissance								
Au Canada	18,0	18,0	21,8	42,1	28,1	23,1	19,5	29,2
Hors du Canada	12,0	12,0	20,0	56,0	27,1	22,9	14,8	35,2
Plus haut diplôme obtenu								
Diplôme de niveau secondaire ou moins	12,9	9,7	29,0	48,4	28,4	23,8	19,4	28,4
Diplôme de niveau collégial	16,0	20,0	32,0	32,0	29,7	23,4	19,5	27,4
Diplôme de niveau universitaire	18,1	19,0	17,1	45,7	26,5	22,3	17,4	33,8
Statut racisé/ethnicisé								
Oui	11,1	14,8	22,2	51,9	[20,3-26,9]	[18,9-23,2]	[16,2-23,1]	[32,9-38,7]
Non	17,8	18,6	22,5	41,1	28,8	23,1	18,9	29,1
Incapacité limitant les activités quotidiennes								
Oui	16,1	14,9	17,2	51,7	15,4	17,0	20,7	46,9
Non	19,7	22,7	22,7	34,8	32,1	25,1	17,8	25,0
Enfant(s) à charge								
Oui	22,2	11,1	22,2	44,4	n/d	n/d	n/d	n/d
Non	15,7	18,7	21,6	44,0	n/d	n/d	n/d	n/d



Niveau de revenu du ménage	EQRS-LGBTQ+				EQRS			
	0	1	2	3+	0	1	2	3+
Faible revenu	15,6	8,9	22,2	53,3	24,9	23,3	15,7	36,0
Revenu moyen-faible	12,5	20,8	27,1	39,6	24,7	23,5	19,1	32,7
Revenu moyen-élevé	18,8	15,6	18,8	46,9	22,9	28,7	18,9	29,5
Revenu élevé	18,2	22,7	9,1	50,0	37,2	17,8	20,0	24,9

Note : calcul du CV non disponible pour ces données.

n/d : données non disponibles.

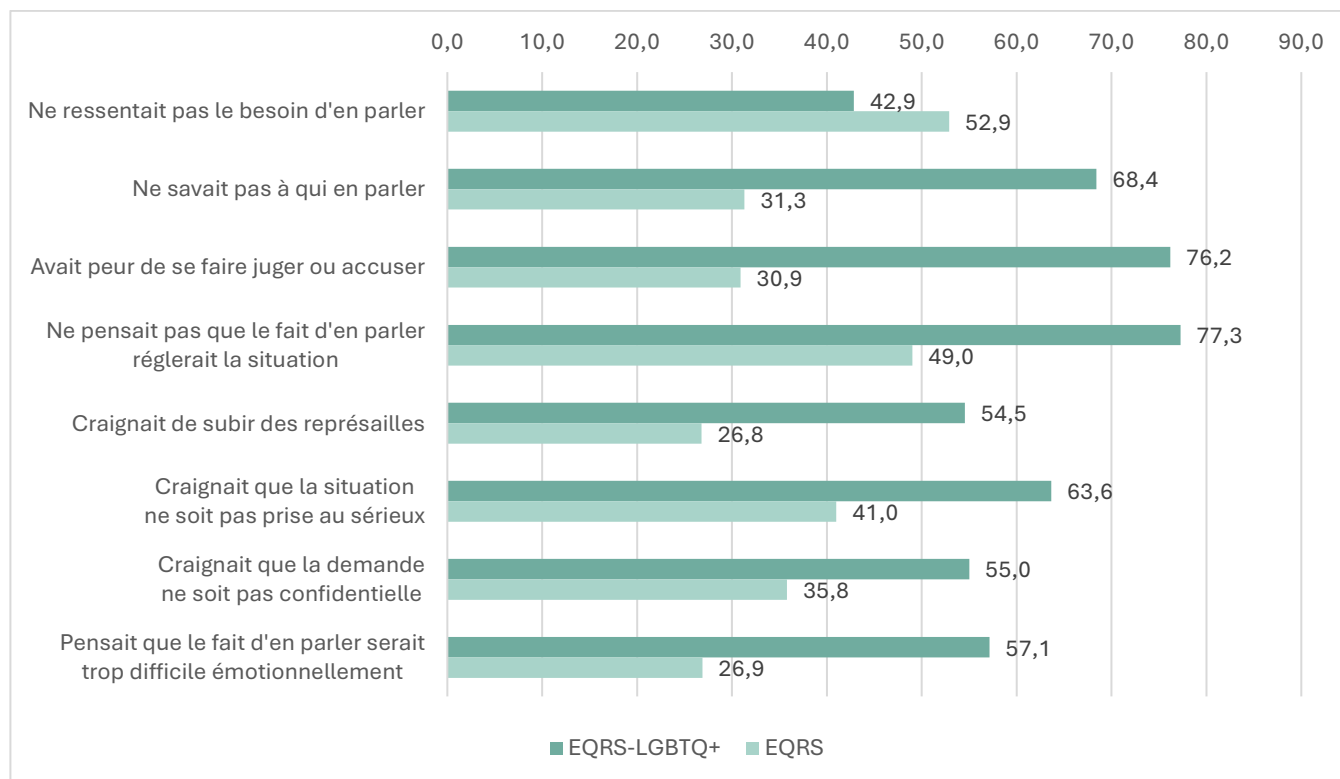
3.8 Divulgence des situations de (cyber)harcèlement en contexte de travail et recherche d'aide

Parmi les personnes ayant participé à l'EQRS-LGBTQ+ et ayant vécu du (cyber)harcèlement au travail, 86 % ont parlé de la situation à au moins une personne et 61 % ont entrepris au moins une démarche pour y mettre fin, ces démarches étant considérées comme efficaces par près des deux tiers d'entre elles (Figure 3.1).

Dans l'EQRS-LGBTQ+, les raisons les plus souvent mentionnées par les répondant-es LGBTQ+ qui n'ont pas dévoilé la situation étaient l'idée que d'en parler ne réglerait pas la situation (77 %), la peur d'être jugé-e ou accusé-e (76 %), le fait de ne pas savoir vers qui se tourner (68 %) ou la crainte de n'être pas pris-e au sérieux (64 %) (Figure 3.8).



Figure 3.8. Raisons invoquées pour ne pas avoir parlé du (cyber)harcèlement vécu au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail et qui n'en ont pas parlé)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui n'ont pas parlé du (cyber)harcèlement vécu pouvaient avoir indiqué plusieurs raisons pour lesquelles elles n'avaient pas effectué de dévoilement. Calcul du CV non disponible pour ces données.

Certains sous-groupes étaient plus enclins à avoir parlé de la situation à quelqu'un-e (Tableau 3.6) :

- les adultes de 45 à 64 ans, en plus grand nombre que les plus jeunes (92 % c. 84 % des 18–44 ans);
- les personnes ayant des enfants à charge (96 % c. 83 %)
- les personnes dont le revenu du ménage est élevé (90 % c. 81 à 86 %).

Tableau 3.6. Proportion de personnes ayant parlé à quelqu'un-e du (cyber)harcèlement vécu en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	85,5	78,5
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	100,0	66,3
18 à 24 ans	84,4	82,7
25 à 44 ans	83,5	76,6
45 à 64 ans	92,0	81,0
65 ans et plus	100,0	78,2
Lieu de naissance		
Au Canada	85,5	80,2
Hors du Canada	84,0	72,6



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	82,1	76,2
Diplôme de niveau collégial	86,4	80,9
Diplôme de niveau universitaire	86,3	79,5
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	89,3	[76,0] ***
Non	85,7	79,8
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	86,4	76,5
Non	84,1	84,2
Enfant(s) à charge		
Oui	96,2	n/d
Non	83,3	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	81,0	77,5
Revenu moyen-faible	86,4	81,5
Revenu moyen-élevé	84,4	76,8
Revenu élevé	90,5	76,6

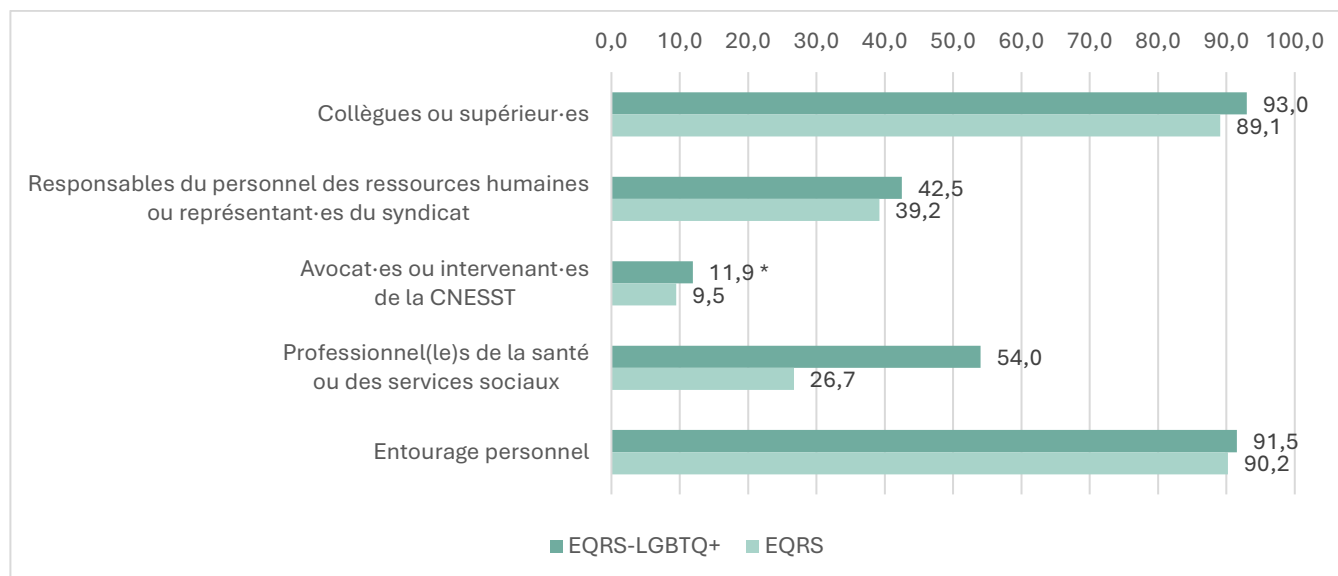
***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

n/d : données non disponibles.

Les situations de (cyber)harcèlement au travail peuvent être dévoilées à divers types d'individus dans l'entourage des personnes ciblées. Dans l'EQRS-LGBTQ+, parmi les répondant-es ayant dévoilé ces situations, 93 % l'ont fait à des collègues ou supérieur-es et 92 %, à l'entourage personnel (à l'extérieur du travail). Dans une moindre mesure, les professionnel-les de la santé ou des services sociaux (54 %) ou des ressources organisationnelles, telles que des personnes responsables des ressources humaines ou représentant le syndicat (43 %), ont aussi été interpellé-es. Enfin, seuls 12 % des répondant-es LGBTQ+ ont contacté un-e avocat-e ou une personne intervenante de la CNESST (EQRS-LGBTQ+) (Figure 3.9).



Figure 3.9. Ressources d'aide auxquelles ont fait appel les personnes ayant vécu du (cyber)harcèlement en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail et qui en ont parlé à quelqu'un-e)



* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu du (cyber)harcèlement pouvaient avoir fait appel à plus d'une ressource d'aide.

On ne mobilise pas ces ressources d'aide de la même façon parmi les personnes ayant subi du (cyber)harcèlement au travail et en ayant parlé à quelqu'un-e. Notamment, les résultats de l'EQRS-LGBTQ+ indiquent que les répondant-es racisé-es ou ethnicisé-es sont proportionnellement moins nombreux-ses à avoir parlé à des collègues ou supérieur-es que les personnes blanches non ethnicisées (89 % c. 94 %). De même, les personnes qui vivent dans un ménage à revenu élevé sont les moins enclines à effectuer ce type de dévoilement (79 % c. 93 % à 97 % des autres niveaux de revenu) (Tableau 3.7).

Tableau 3.7. Proportion de personnes ayant parlé à des collègues ou à des supérieur-es du (cyber)harcèlement vécu en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail et qui en ont parlé à quelqu'un-e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	93,0	89,1
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	100,0	79,7
18 à 24 ans	100,0	85,9
25 à 44 ans	89,2	89,1
45 à 64 ans	95,7	93,7
65 ans et plus	100,0	70,2
Lieu de naissance		
Au Canada	94,2	89,3
Hors du Canada	85,7	88,3
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	95,7	88,3
Diplôme de niveau collégial	94,7	86,2
Diplôme de niveau universitaire	91,9	91,9



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Statut racisé/ethnalisé		
Oui	88,0	[87,5] ***
Non	94,0	89,6
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	91,2	88,0
Non	94,3	92,0
Enfant(s) à charge		
Oui	91,7	n/d
Non	93,3	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	93,8	81,6
Revenu moyen-faible	97,4	92,6
Revenu moyen-élevé	92,6	87,8
Revenu élevé	78,9	89,9

***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

n/d : données non disponibles.

Chez les répondant·es de l'EQRS-LGBTQ+, les professionnel·les de la santé ou des services sociaux étaient surtout contacté·es par les adultes de 25 à 44 ans (59 % c. 46 % à 50 % des autres personnes en âge de travailler), les personnes dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau secondaire ou moins (61 % c. 52 % à 56 % chez les personnes ayant obtenu un diplôme post-secondaire), les personnes racisées ou ethniciées (75 % c. 48 %), ainsi que les personnes vivant avec limitations fonctionnelles (60 % c. 45 %) (Tableau 3.8).

Tableau 3.8. Proportion de personnes ayant parlé à un·e professionnel·le de la santé ou des services sociaux du (cyber)harcèlement vécu en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail et qui en ont parlé à quelqu'un·e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	54,0	26,7
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	50,0 **	13,0
18 à 24 ans	46,2 *	23,0
25 à 44 ans	58,9	28,7
45 à 64 ans	50,0 *	28,8
65 ans et plus	0,0	15,3
Lieu de naissance		
Au Canada	52,0	28,2
Hors du Canada	57,1 *	20,8
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	60,9 *	24,2
Diplôme de niveau collégial	56,3 *	26,1
Diplôme de niveau universitaire	51,8	29,3
Statut racisé/ethnalisé		
Oui	75,0	[21,8-31,7]
Non	48,5	27,7
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	60,3	21,7
Non	44,9	39,9



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Enfant(s) à charge		
Oui	56,5 *	n/d
Non	53,5	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	64,5	26,5
Revenu moyen-faible	51,4	24,6
Revenu moyen-élevé	73,1	26,8
Revenu élevé	31,6 **	29,0

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Les services de ressources humaines et les syndicats sont plus souvent contactés par les répondant-es né-es au Canada (43 % c. 33 %) et par les personnes avec une scolarité de niveau secondaire (57 % c. 38 % à 44 % pour les personnes ayant obtenu un diplôme post-secondaire) (EQRS-LGBTQ+) (Tableau 3.9).

Tableau 3.9. Proportion de personnes ayant parlé aux responsables des ressources humaines ou à leur syndicat du (cyber)harcèlement vécu en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail et qui en ont parlé à quelqu'un-e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	42,5	39,2
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	0,0	16,6
18 à 24 ans	40,7 *	26,0
25 à 44 ans	41,9	40,3
45 à 64 ans	52,2 *	49,6
65 ans et plus	0,0	27,5
Lieu de naissance		
Au Canada	43,7	40,0
Hors du Canada	33,3 *	36,5
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	56,5 *	37,5
Diplôme de niveau collégial	44,4 *	36,4
Diplôme de niveau universitaire	38,4	42,6
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	36,0 *	[35,2-48,4]
Non	43,4	40,0
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	42,6	38,1
Non	40,4 *	41,9
Enfant(s) à charge		
Oui	41,7 *	n/d
Non	42,7	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	34,4 *	33,8
Revenu moyen-faible	47,4 *	41,9
Revenu moyen-élevé	48,1 *	37,5
Revenu élevé	36,8 *	40,6

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

n/d : données non disponibles.



Enfin, si les taux de dévoilement à un-e avocat-e ou un-e intervenant-e de la CNESST sont faibles, certains sous-groupes de l'EQRS-LGBTQ+ étaient plus enclins à y avoir fait appel. Notamment, seul-es les adultes de 25 ans et plus ont emprunté la voie juridique ; parmi ces groupes, les adultes de 25 à 44 ans l'ont fait dans une plus grande proportion que les adultes de 45 à 64 ans (17 % c. 4,3 %). Les répondant-es né-es au Canada étaient près de trois fois plus nombreux-ses à avoir contacté ces services que les répondant-es né-es à l'extérieur (13 % c. 4,8 %), mais les personnes racisées ou ethnicisées ont indiqué des taux plus faibles que les personnes blanches non ethnicisées (8 % c. 12 %). Très peu de répondant-es vivant dans un ménage à faible revenu, dans cette étude, ont fait appel à un-e avocat-e ou à la CNESST, malgré le fait que la CNESST offre ses services gratuitement (3,1 % c. 15 % à 24 % des personnes vivant dans des ménages à revenus moyens) (Tableau 3.10).

Tableau 3.10. Proportion de personnes ayant parlé à un-e avocat-e ou à la CNESST du (cyber)harcèlement vécu en contexte de travail au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail et qui en ont parlé à quelqu'un-e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	11,9 *	9,5
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	0,0	n/d
18 à 24 ans	0,0	n/d
25 à 44 ans	17,6 *	9,8
45 à 64 ans	4,5 **	13,2
65 ans et plus	50,0 **	n/d
Lieu de naissance		
Au Canada	12,7 *	9,8
Hors du Canada	4,8 **	8,3
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	13,0 **	8,9
Diplôme de niveau collégial	5,6 **	8,7
Diplôme de niveau universitaire	12,9 *	10,9
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	8,0 **	[9,8] ***
Non	12,2 *	9,5
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	11,9 **	9,3
Non	9,6 **	10,1
Enfant(s) à charge		
Oui	13,0 **	n/d
Non	11,7 *	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	3,1 **	11,7
Revenu moyen-faible	23,7 *	8,7
Revenu moyen-élevé	15,4 **	8,6
Revenu élevé	0,0	10,5

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

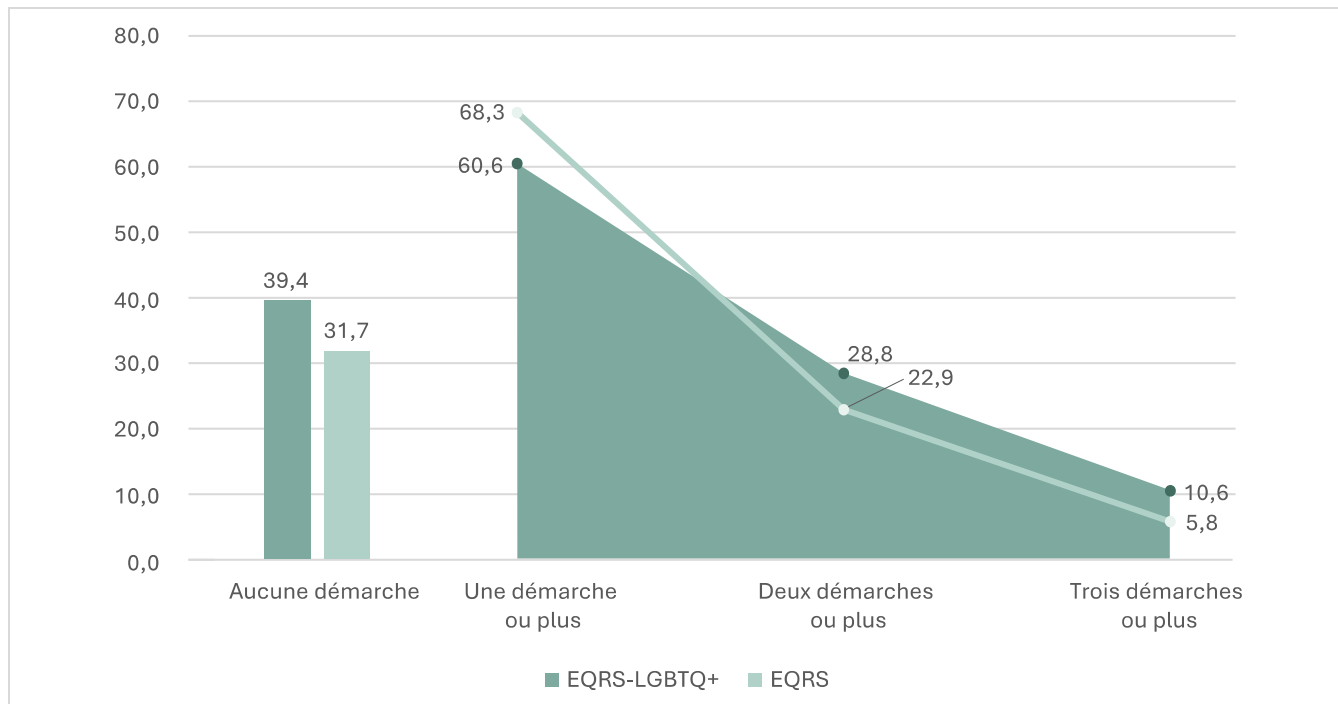
n/d : données non disponibles.



3.9 Démarches entreprises pour mettre fin au (cyber)harcèlement en contexte de travail

Selon l'EQRS-LGBTQ+, 61 % des répondant-es LGBTQ+ ayant vécu du (cyber)harcèlement au travail ont entrepris au moins une démarche pour y mettre fin, soit un taux légèrement inférieur à celui de 68 % observé dans la population générale (EQRS, ISQ, 2024) (Figure 3.10).

Figure 3.10. Nombre de démarches entreprises pour mettre fin au (cyber)harcèlement au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)

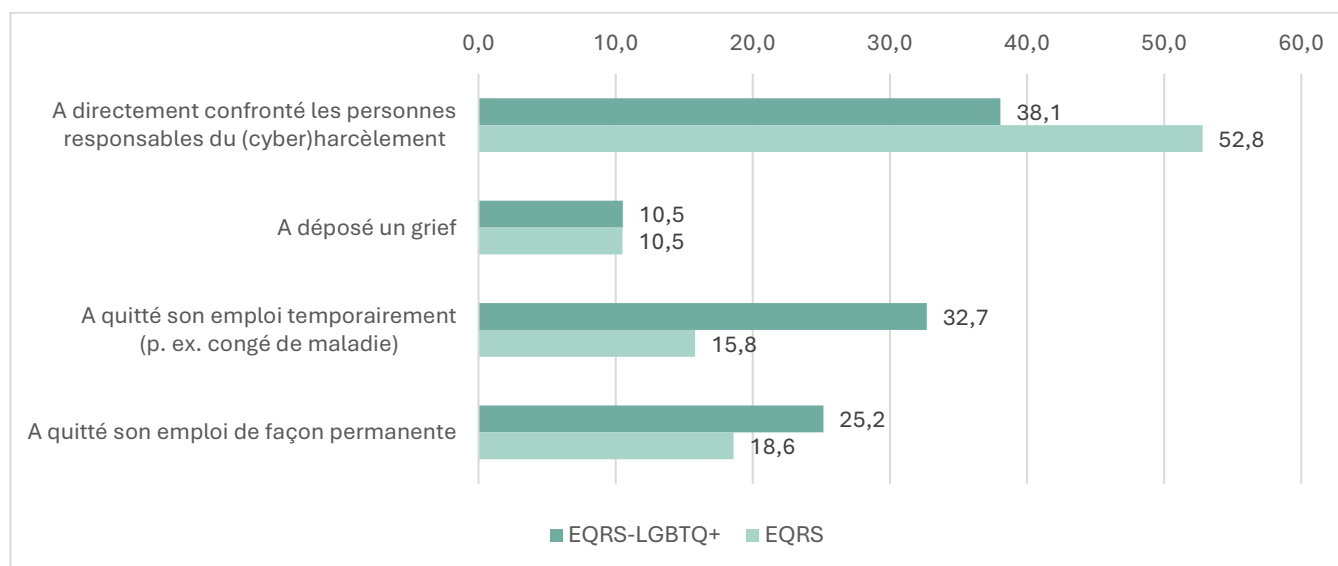


Le type de démarche le plus souvent entrepris par les répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ ayant vécu du (cyber)harcèlement dans ce contexte est la confrontation directe des personnes qui les ont harcelé-es (38 %), suivi de près par un arrêt de travail temporaire (p. ex., congé de maladie ; 33 %). Environ le quart des répondant-es a rapporté avoir dû quitter son emploi de façon permanente afin de se soustraire au harcèlement, dans cette étude (Figure 3.11).

À titre de contraste, dans la population générale, l'EQRS (ISQ, 2024) montre que 53 % des personnes exposées au (cyber)harcèlement ont directement confronté les personnes responsables, alors que l'arrêt de travail temporaire est moins fréquent dans la population générale (16 %) (Figure 3.11).



Figure 3.11. Type de démarches entreprises pour mettre fin au (cyber)harcèlement au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu du (cyber)harcèlement pouvaient avoir entrepris plus d'un type de démarche pour y mettre fin. Calcul du CV non disponible pour ces données.

Dans l'EQRS-LGBTQ+, certains sous-groupes démontrent davantage d'intérêt pour les démarches visant à faire cesser le (cyber)harcèlement. Notamment, les adultes de 25 à 44 ans sont plus susceptibles d'avoir entrepris au moins une démarche à cet effet (65 % c. 50 % à 58 %), tout comme les personnes nées au Canada (63 % c. 46 %), celles vivant avec limitations fonctionnelles (66 % c. 55 %) ou ayant des enfants (73 % c. 58 %) (EQRS-LGBTQ+) (Tableau 3.11).

Tableau 3.11. Proportion de personnes ayant entrepris des démarches pour mettre fin au (cyber)harcèlement au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	60,6	68,3
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	50,0 **	52,6
18 à 24 ans	51,5 *	61,8
25 à 44 ans	64,9	68,8
45 à 64 ans	57,7 *	75,0
65 ans et plus	50,0 **	52,9
Lieu de naissance		
Au Canada	62,6	68,1
Hors du Canada	46,2 *	68,8
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	55,2 *	69,4
Diplôme de niveau collégial	64,0	71,0
Diplôme de niveau universitaire	61,3	65,0
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	57,1	[62,5-79,4]
Non	60,6	68,9



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	66,3	65,8
Non	54,5	75,6
Enfant(s) à charge		
Oui	73,1	n/d
Non	58,2	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	65,9	74,5
Revenu moyen-faible	47,9	68,2
Revenu moyen-élevé	78,8	69,1
Revenu élevé	59,1 *	63,1

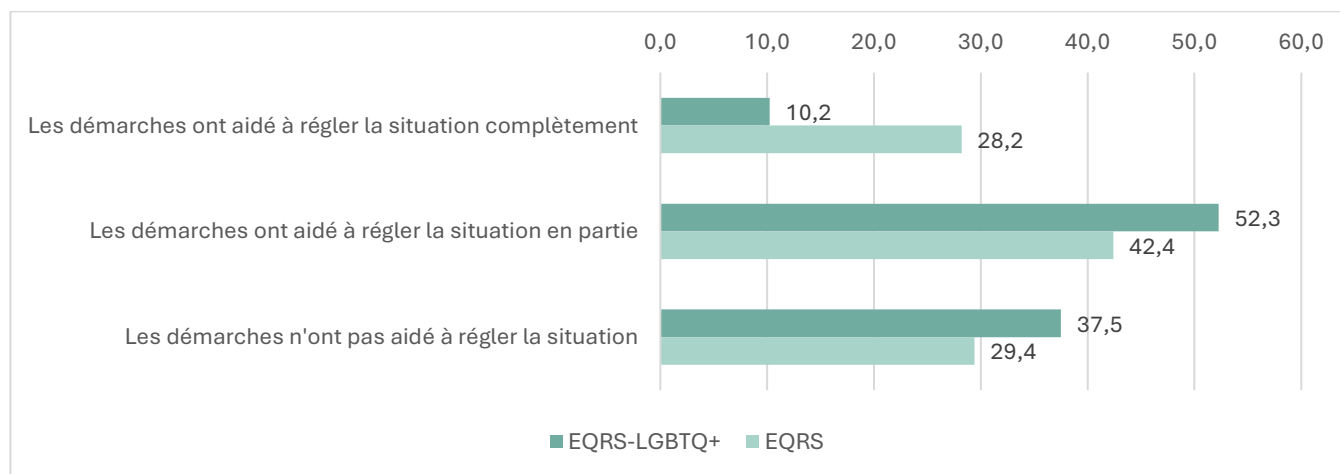
* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Ces démarches ne sont pas considérées comme également efficaces. Toujours dans l'EQRS-LGBTQ+, les données indiquent que pour 38 % des personnes qui ont entrepris au moins une démarche pour mettre fin au (cyber)harcèlement vécu, ces démarches n'ont pas aidé à régler la situation, soit une proportion plus élevée que celle de 29 % présentée dans l'EQRS (ISQ, 2024) (Figure 3.12).

Figure 3.12. Résultats des démarches entreprises pour mettre fin au (cyber)harcèlement au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail et qui ont entrepris au moins une démarche pour y mettre fin)

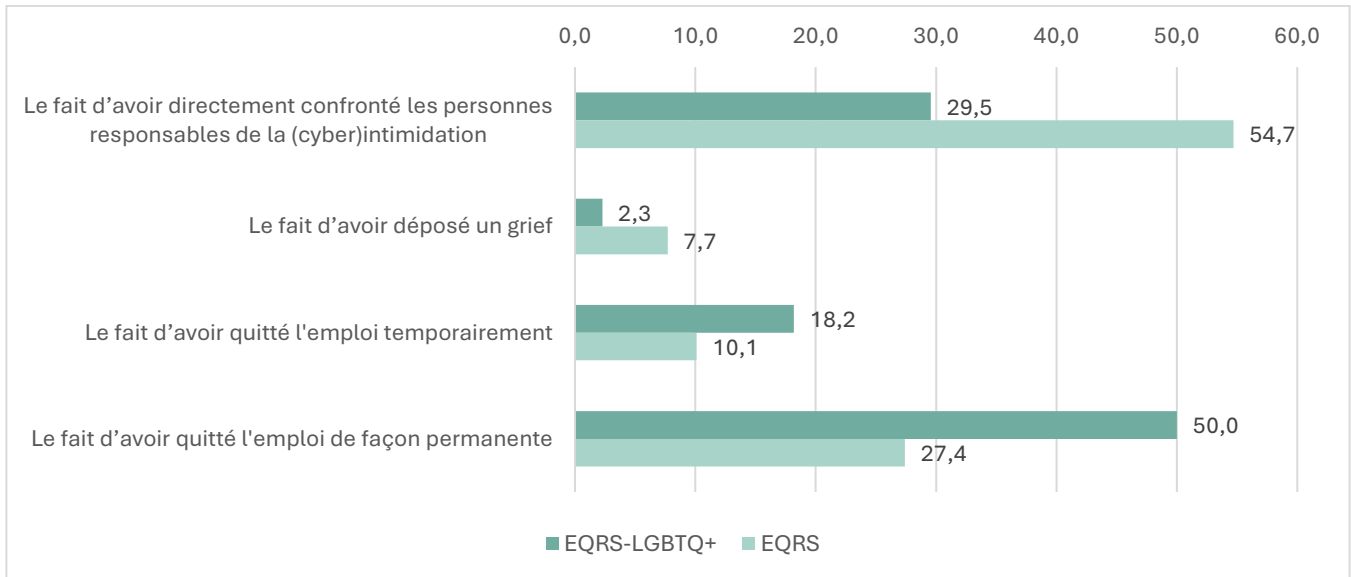


Note : calcul du CV non disponible pour ces données.

Enfin, lorsque questionné-es sur la démarche ayant le plus aidé, 50 % des répondant·es de l'EQRS-LGBTQ+ indiquent que le fait de quitter son emploi de façon permanente est la démarche la plus efficace pour mettre fin au (cyber)harcèlement vécu. Cette solution est identifiée comme la plus aidante par deux fois moins de personnes dans la population générale, toutes proportions gardées (27 %; ISQ, 2024), où la confrontation directe, plutôt, est présentée comme la meilleure stratégie (55 %) (Figure 3.13).



Figure 3.13. Démarches qui ont le plus aidé pour mettre fin au (cyber)harcèlement au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contexte de travail et qui ont entrepris au moins une démarche qui les a aidées)



Note : calcul du CV non disponible pour ces données.



4

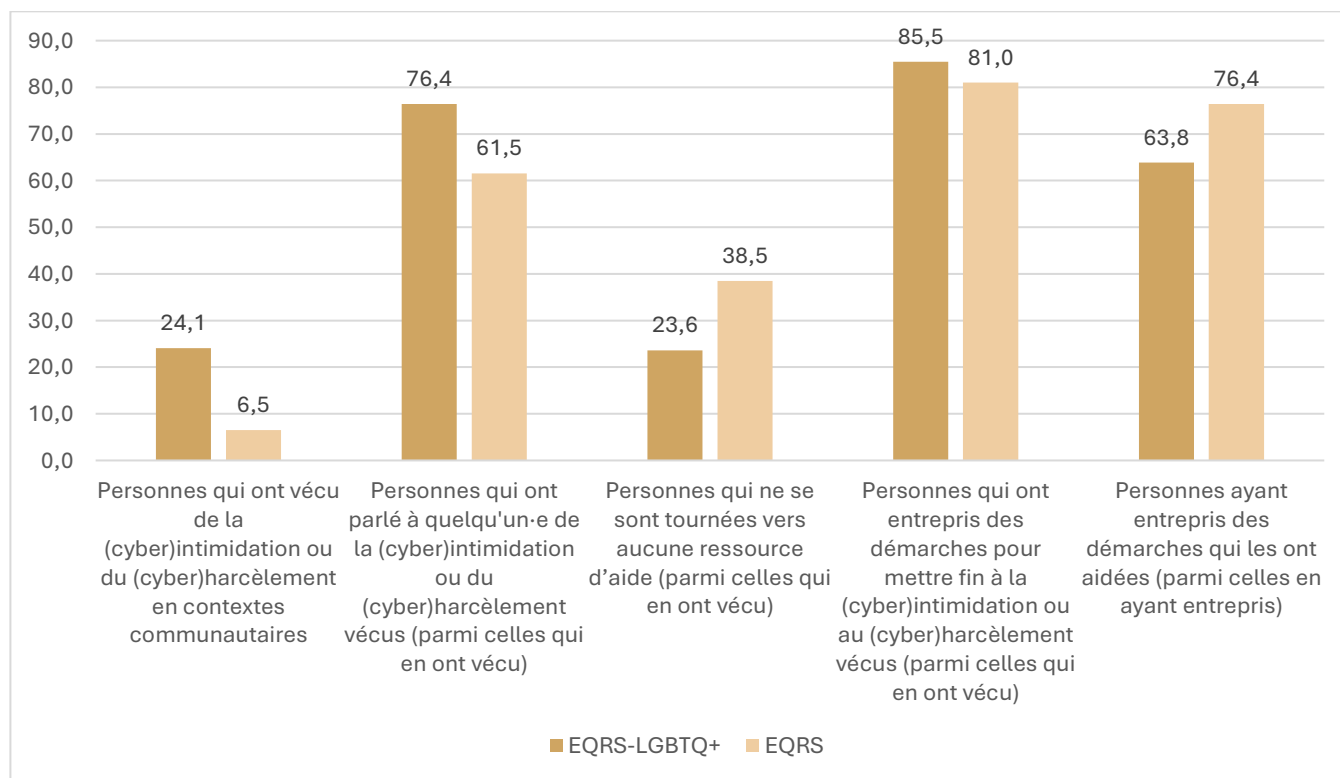
**(Cyber)intimidation et
(cyber)agression chez
les personnes LGBTQ+
en contextes
communautaires**



4 (Cyber)intimidation et (cyber)agression chez les personnes LGBTQ+ en contextes communautaires

Le terme « en contextes communautaires » est utilisé dans ce document pour référer aux contextes plus larges de la communauté, soit les espaces et les groupes dans lesquels on peut naviguer à l'extérieur des contextes scolaire et de travail. Ces contextes incluent notamment les activités de loisir, sportives ou culturelles. Les termes « (cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement » sont retenus pour parler des comportements d'agression à caractère répétitif dans ces contextes.

Figure 4.1. Portrait de la situation en contextes communautaires (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)



4.1 Comportements de (cyber)agression en contextes communautaires

Dans l'EQRS-LGBTQ+, 69 % des répondant-es LGBTQ+ ont rapporté avoir vécu au moins un comportement de (cyber)agression en contextes communautaires dans les 12 mois précédant l'étude. Les personnes TNB sont davantage touchées (82 % c. 61 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres), tout comme les personnes vivant avec limitations fonctionnelles (81 % c. 60 %) et les personnes racisées ou ethnicisées (73 % c. 49 %) (Tableau 4.1).

Pour sa part, l'EQRS (ISQ, 2024) révèle que si 29 % de la population générale rapportent avoir subi des comportements de (cyber)agression dans ces contextes, 52 % des personnes de minorités sexuelles et 53 % des personnes TNB en ont vécu au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (c. 28 % des personnes hétérosexuelles et 29 % des personnes cisgenres).



Tableau 4.1. Proportion de personnes ayant subi au moins un comportement de (cyber)agression en contextes communautaires au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	68,7	29,2
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	72,2	43,5
18 à 24 ans	72,9	43,5
25 à 44 ans	74,8	38,0
45 à 64 ans	53,2	24,9
65 ans et plus	35,7 *	13,2
Modalité de genre		
Cisgenre	61,0	29,0
Trans ou en questionnement	82,5	53,4
Identité de genre		
Homme cisgenre	56,3	n/d
Femme cisgenre	64,8	n/d
Homme trans	81,4	n/d
Femme trans	75,6	n/d
Non-binaire AFAN	81,6	n/d
Non-binaire AHAB	89,8	n/d
Expression de genre		
Masculin	61,0	n/d
Féminin	65,9	n/d
Non-binaire	84,0	n/d
Conformité de l'expression de genre		
Peu conforme	86,0	n/d
Moyennement conforme	72,4	n/d
Très conforme	60,9	n/d
Orientation sexuelle		
Asexuelle	77,1	
Monosexuelle	60,8	
Plurisexuelle	75,1	51,8
Autre	73,1	
Queer	90,0	
Lieu de naissance		
Au Canada	68,7	27,9
Hors du Canada	69,3	34,6
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	73,0	[31,9-42,2]
Non	48,9	26,6
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	75,0	25,7
Diplôme de niveau collégial	68,3	30,6
Diplôme de niveau universitaire	67,4	33,5
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	80,6	44,2
Non	59,9	26,5
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	79,5	29,8
Revenu moyen-faible	72,8	28,4
Revenu moyen-élevé	62,2	30,0
Revenu élevé	56,0	29,7



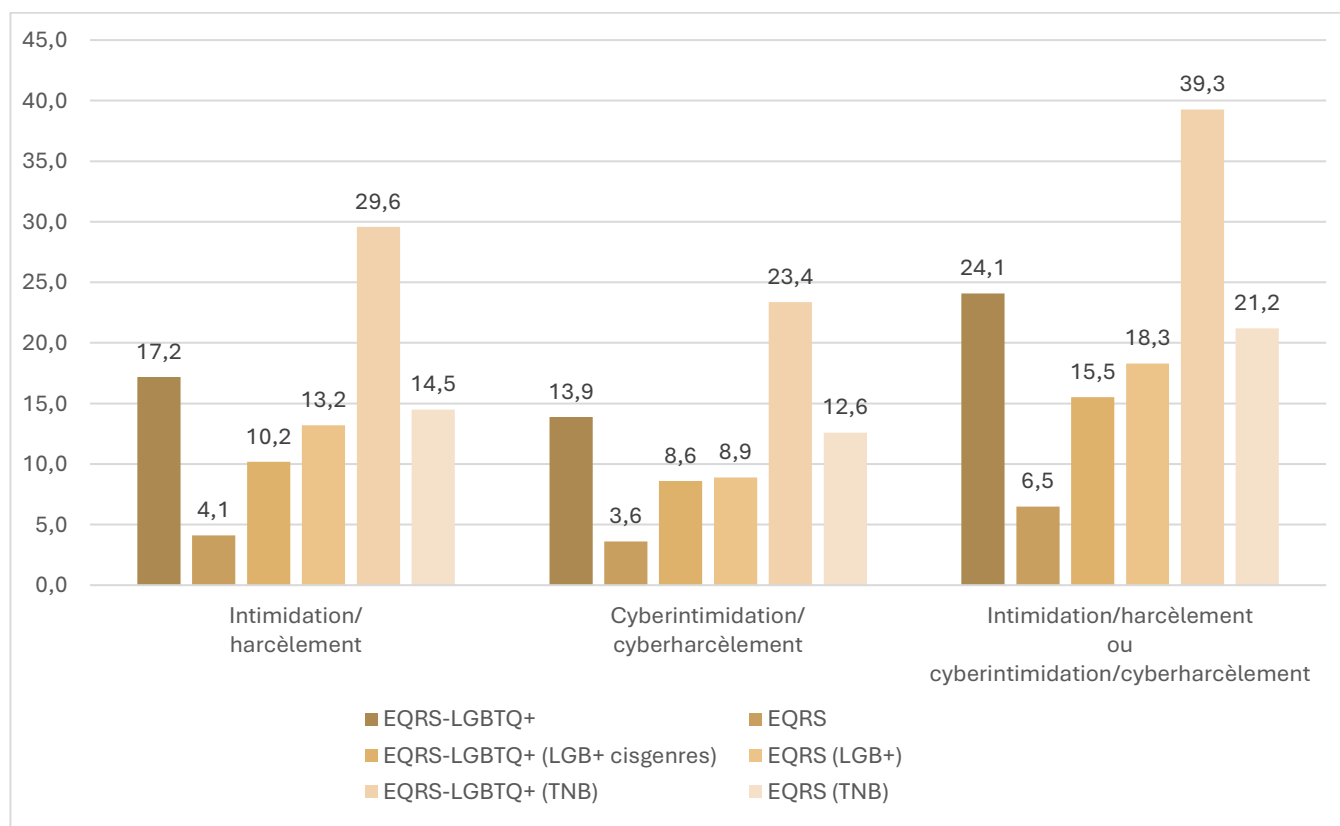
	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Enfant(s) à charge		
Oui	70,8	n/d
Non	68,4	n/d

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.
n/d : données non disponibles.

4.2 Ampleur du phénomène de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement en contextes communautaires

Les résultats de l'EQRS-LGBTQ+ indiquent que **24 % des personnes de minorités sexuelles ont vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement dans les contextes communautaires (39 % des personnes TNB c. 16 % des personnes de minorités sexuelles cisgenres)**. L'intimidation ou le harcèlement en personne touchaient 17 % des répondant-es (10 % des répondant-es de minorités sexuelles cisgenres c. 30 % des répondant-es TNB) en contextes communautaires, alors que la cyberintimidation ou le cyberharcèlement ont été rapportés par 14 % des répondant-es (9 % des répondant-es de minorités sexuelles cisgenres c. 23 % des répondant-es TNB) (Figure 4.2).

Figure 4.2. Proportion de personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation en contextes communautaires au cours des 12 mois précédant l'étude



À titre indicatif, l'EQRS (ISQ, 2024) estime la prévalence de (cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement en contextes communautaires à 7 % dans la population générale. Ici encore, les personnes de minorités sexuelles et de minorités de genre rapportent des taux plus élevés de (cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement (respectivement 18 % et 21 %).



4.3 Caractéristiques des victimes de (cyber)intimidation en contextes communautaires

En plus des répondant-es TNB, certains sous-groupes de répondant-es LGBTQ+ sont davantage ciblés par la (cyber)intimidation ou le (cyber)harcèlement en contextes communautaires selon les données de l'EQRS-LGBTQ+ (Tableau 4.2).

- Les adolescent-es (14–17 ans) ont rapporté les plus hauts taux d'exposition de tous les groupes d'âge (42 % c. 12 % à 29 % chez les adultes, de façon décroissante).
- Près de la moitié des répondant-es asexuel·les ont indiqué avoir vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement en contextes communautaires, comparativement à 19 % des personnes monosexuelles⁸, 28 % des personnes plurisexuelles et 32 % des personnes queers.
- Les personnes racisées ou ethnicisées rapportaient des taux supérieurs aux personnes blanches non ethnicisées (37 % c. 22 %)
- Les personnes ayant une scolarité de niveau secondaire (43 % c. 20 à 21 % des personnes ayant obtenu un diplôme post-secondaire)
- Les personnes vivant dans un ménage à faible revenu (32 % c. 16 à 24 % pour les ménages à revenus plus élevés).
- Les personnes vivant avec limitations fonctionnelles ont rapporté avoir vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement en contextes communautaires au cours des 12 mois précédant l'étude en proportion plus élevée comparativement aux autres (35 % c. 17 %).

Tableau 4.2. Proportion de personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation en contextes communautaires au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	Intimidation		Cyberintimidation		Intimidation ou cyberintimidation	
	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	17,2	4,1	13,9	3,6	24,1	6,5
Groupes d'âge						
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	36,1 *	11,1	20,6 **	7,0	41,7 *	14,1
18 à 24 ans	25,9	8,7	13,3 *	4,7	28,8	11,6
25 à 44 ans	16,6	4,8	13,9	4,5	24,5	7,8
45 à 64 ans	10,8 *	2,7	13,9 *	3,1	18,2	5,1
plus de 65 ans	4,8 **	1,1	9,8 **	1,5	11,9 **	2,5
Modalité de genre						
Cisgenre	10,2	4,0	8,6	3,5	15,5	6,4
Trans ou en questionnement	29,6	14,5	23,4	12,6	39,3	21,2
Identité de genre						
Homme cisgenre	7,2 *	n/d	11,1	n/d	15,8	n/d
Femme cisgenre	12,6	n/d	6,6 *	n/d	15,3	n/d
Homme trans	30,0 *	n/d	16,4 *	n/d	35,7	n/d
Femme trans	31,1 *	n/d	36,4 *	n/d	48,9	n/d
Non-binaire AFAN	26,5	n/d	22,9	n/d	35,7	n/d
Non-binaire AHAN	33,9 *	n/d	24,6 *	n/d	44,1	n/d
Expression de genre						
Masculin	11,5	n/d	12,1	n/d	19,5	n/d
Féminin	14,6	n/d	9,8	n/d	18,9	n/d
Non-binaire	29,1	n/d	22,9	n/d	38,4	n/d

⁸ Pour une description des sous-groupes monosexuels, voir Tableau C1 (Annexe C).



	Intimidation		Cyberintimidation		Intimidation ou cyberintimidation	
	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Conformité de l'expression de genre						
Peu conforme	34,6	n/d	26,9	n/d	45,3	n/d
Moyennement conforme	19,2	n/d	16,6	n/d	27,6	n/d
Très conforme	9,8	n/d	7,9	n/d	14,7	n/d
Orientation sexuelle						
Asexuelle	39,6 *		21,7 *		47,9	
Monosexuelle	11,9		12,1		18,6	
Plurisexuelle	20,4	13,2	14,0	8,9	27,6	18,3
Queer	23,3 *		22,0 *		31,7 *	
Autre	19,2 **		12,0 **		23,1 **	
Lieu de naissance						
Au Canada	17,1	4,0	14,1	3,5	23,7	6,4
Hors Canada	16,2 *	4,4	11,0 *	3,7	24,0	7,1
Statut racisé/ethnalisé						
Oui	28,6	[5,0-8,6]	16,7 *	[4,0-6,6]	36,5	[6,8-12,5]
Non	15,2	3,5	13,1	3,4	21,9	5,9
Plus haut diplôme obtenu						
Diplôme de niveau secondaire ou moins	32,4	4,6	26,4	3,4	43,1	6,8
Diplôme de niveau collégial	14,5	4,1	12,4	3,7	21,4	6,8
Diplôme de niveau universitaire	13,8	3,2	10,9	3,7	19,6	6,0
Incapacité limitant les activités quotidiennes						
Oui	25,4	8,9	20,6	7,4	34,8	13,3
Non	11,3	3,2	9,5	2,9	16,9	5,3
Niveau de revenu du ménage						
Faible revenu	24,2	6,4	17,6	4,2	32,4	8,9
Revenu moyen-faible	17,3	3,7	14,8	3,3	23,7	6,0
Revenu moyen-élevé	10,6 *	3,5	9,2 *	3,4	16,1	6,3
Revenu élevé	13,0 *	3,3	12,9 *	3,4	20,7	5,5
Enfant(s) à charge						
Oui	16,4 *	n/d	9,1 *	n/d	18,7	n/d
Non	17,5	n/d	14,7	n/d	25,1	n/d

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

4.4 Comportements de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement les plus répandus en contextes communautaires

Les comportements les plus souvent rapportés dans l'EQRS-LGBTQ+ par les personnes ayant été ciblées par la (cyber)intimidation ou le (cyber)harcèlement en contextes communautaires étaient : les insultes stigmatisant l'orientation sexuelle (réelle ou présumée ; 42 %) ou l'identité de genre (affichée ou présumée ; 32 %) ; les insultes non discriminatoires (39 %) ; et les gestes et les mots non désirés à connotation sexuelle (37 %). Également, 18 % des répondant-es de l'EQRS-LGBTQ+ ont rapporté avoir reçu des propos méchants ou blessants ou des menaces par message direct, et des proportions non négligeables ont été la cible de diverses publications en ligne, soit des commentaires méchants ou blessants (14 %), des rumeurs (8 %) ou des menaces (8 %) (Figure 4.3).



Figure 4.3. Proportion de personnes ayant vécu chacun des comportements étant considérés comme de la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu du [cyber]harcèlement en contextes communautaires)



* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient avoir subi plusieurs de ces comportements.



4.5 Intimidation ou harcèlement à caractère discriminatoire en contextes communautaires

L'EQRS-LGBTQ+ révèle que 12 % des répondant-es rapportent avoir vécu de l'intimidation ou du harcèlement à caractère discriminatoire en contextes communautaires (EQRS-LGBTQ+). Les personnes TNB sont surreprésentées parmi elles (22 % c. 6 % des répondant-es de minorités sexuelles cisgenres). Encore une fois, les personnes asexuelles rapportent les plus hauts taux d'intimidation ou de harcèlement à caractère discriminatoire en contextes communautaires (29 % c. 9 % des répondant-es monosexuel·les⁹ et 12 % à 15 % des répondant-es plurisexual·les ou queer) (Tableau 4.3).

Tableau 4.3. Proportion de personnes ayant vécu de l'intimidation ou du harcèlement à caractère discriminatoire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	11,8	1,3
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	25,0 *	3,1
18 à 24 ans	20,0	2,7
25 à 44 ans	10,4	1,8
45 à 64 ans	8,4 *	0,7
plus de 65 ans	4,8 **	0,3
Expression de genre		
Masculin	9,1	n/d
Féminin	8,9	n/d
Non-binaire	20,2	n/d
Identité de genre		
Homme cisgenre	5,3 *	n/d
Femme cisgenre	6,8 *	n/d
Homme trans	25,7 *	n/d
Femme trans	26,7 *	n/d
Non-binaire AFAN	16,9	n/d
Non-binaire AHAN	28,8 *	n/d
Conformité de l'expression de genre		
Peu conforme	25,8	n/d
Moyennement conforme	13,5	n/d
Très conforme	6,0 *	n/d
Modalité de genre		
Cisgenre	6,1	1,2
Trans ou en questionnement	22,0	11,3
Orientation sexuelle		
Asexuelle	29,2 *	
Monosexuelle	8,7	
Plurisexuelle	12,0	6,3
Autre	15,4 **	
Queer	21,7 *	
Lieu de naissance		
Au Canada	11,8	1,1
Hors Canada	10,6 *	1,1

⁹ Pour une description des sous-groupes monosexuels, voir Tableau C1 (Annexe C).



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	25,0	1,5
Diplôme de niveau collégial	11,1 *	1,2
Diplôme de niveau universitaire	8,5	1,1
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	20,6 *	[1,6-3,8]
Non	10,3	0,8
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	17,2	2,8
Non	7,9	1,0
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	15,2	2,6
Revenu moyen-faible	12,1	1,1
Revenu moyen-élevé	7,1 *	0,9
Revenu élevé	7,7 *	0,9
Enfant(s) à charge		
Oui	8,2 *	n/d
Non	12,6	n/d

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

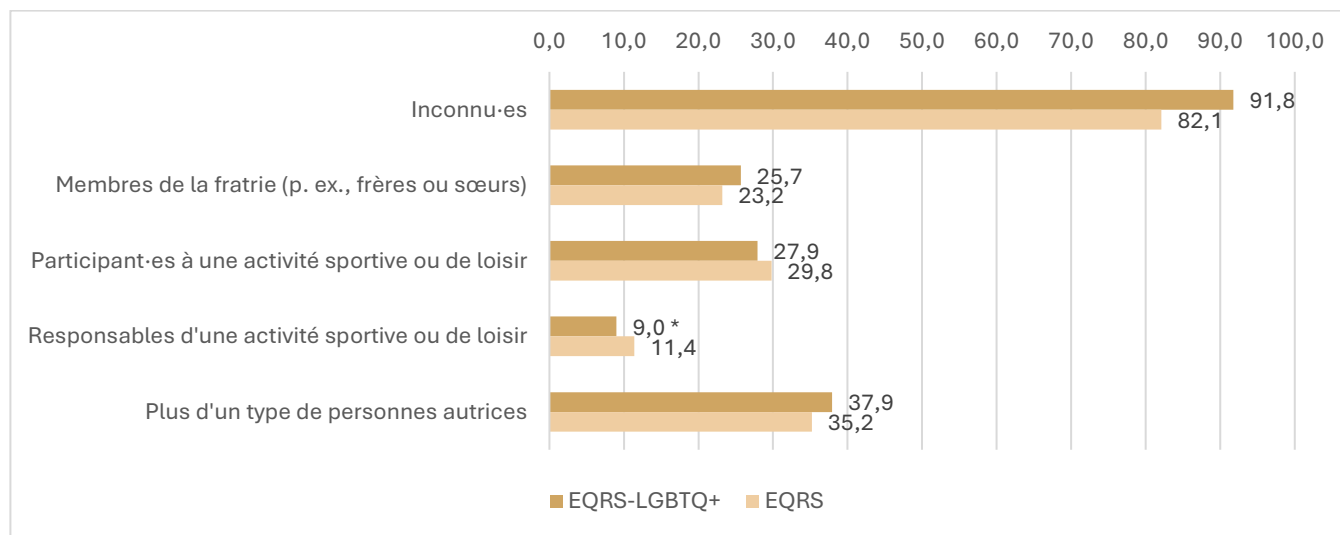
À titre comparatif, l'EQRS (ISQ, 2024) montre que si l'intimidation ou le harcèlement à caractère discriminatoire en contextes communautaires touche 1,3 % de la population générale, 6 % des personnes de minorités sexuelles et 11 % des personnes TNB y sont exposées, alors que les taux rapportés par les personnes hétérosexuelles (0,9 %) et les personnes cisgenres (1,2 %) restent beaucoup plus faibles.

4.6 Principales personnes autrices de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement en contextes communautaires

En contextes communautaires, les personnes les plus souvent identifiées comme autrices par celles ayant vécu de l'intimidation ou du harcèlement en personne dans l'EQRS-LGBTQ+ sont, de loin, des inconnu-es (92 %). Les autres personnes identifiées pouvaient être d'autres membres participant aux activités sportives, culturelles ou de loisir (28 %), les responsables de ces activités (9 %) ou encore des frères ou sœurs (26 %) selon les mêmes données. Pour 38 % des personnes exposées en personne, ces comportements provenaient de plus d'un type de personne autrice (Figure 4.4).



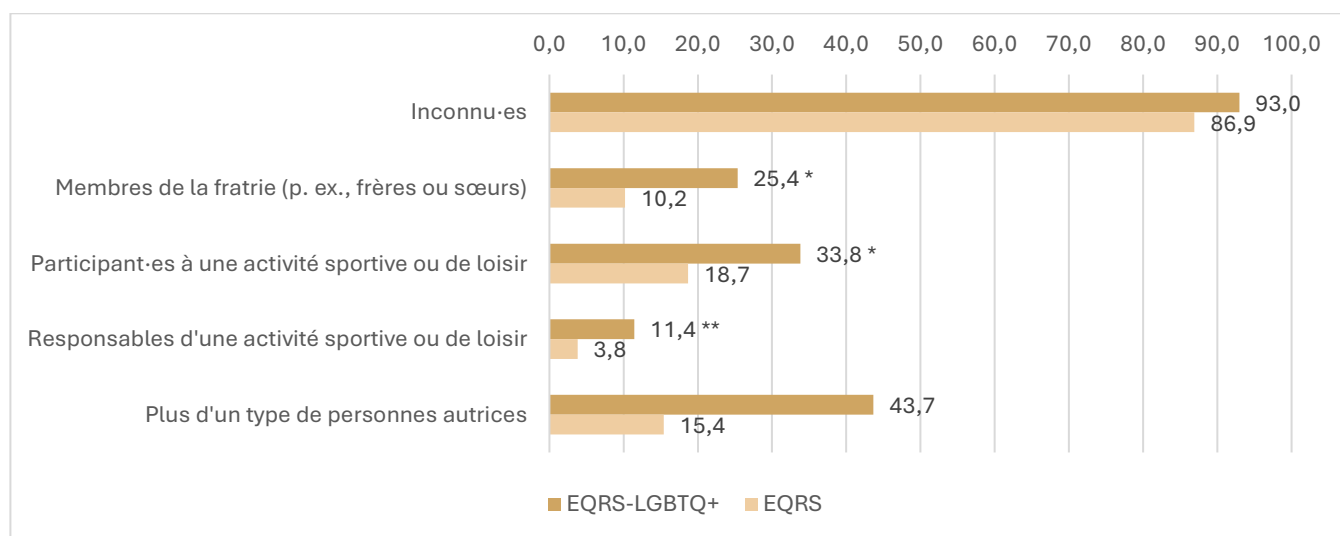
Figure 4.4. Personnes autrices d'intimidation en contextes communautaires (personnes qui ont vécu de l'intimidation en contextes communautaires)



Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de l'intimidation pouvaient identifier plusieurs personnes autrices.

Quant aux situations de cyberintimidation ou cyberharcèlement en contextes communautaires, un patron similaire se dessine. Les données de l'EQRS-LGBTQ+ montrent que pour 93 % des répondant-es ayant vécu de la cyberintimidation ou du cyberharcèlement dans ces contextes, cela provenait d'inconnu-es. Les autres participant-es aux activités ont été identifié-es par 34 % des personnes exposées à la cyberintimidation ou au cyberharcèlement, les responsables de ces activités l'ont été pour 11 % d'entre elles et, enfin, des frères ou sœurs représentaient une source de cyberintimidation ou de cyberharcèlement pour 25 % des personnes ciblées (EQRS-LGBTQ+). Pour près de la moitié (44 %) des répondant-es ayant vécu de la cyberintimidation ou du cyberharcèlement en contextes communautaires dans la même étude, ces comportements provenaient de plus d'un type de personne (Figure 4.5).

Figure 4.5. Personnes autrices de cyberintimidation en contextes communautaires (personnes qui ont vécu de la cyberintimidation en contextes communautaires)



* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

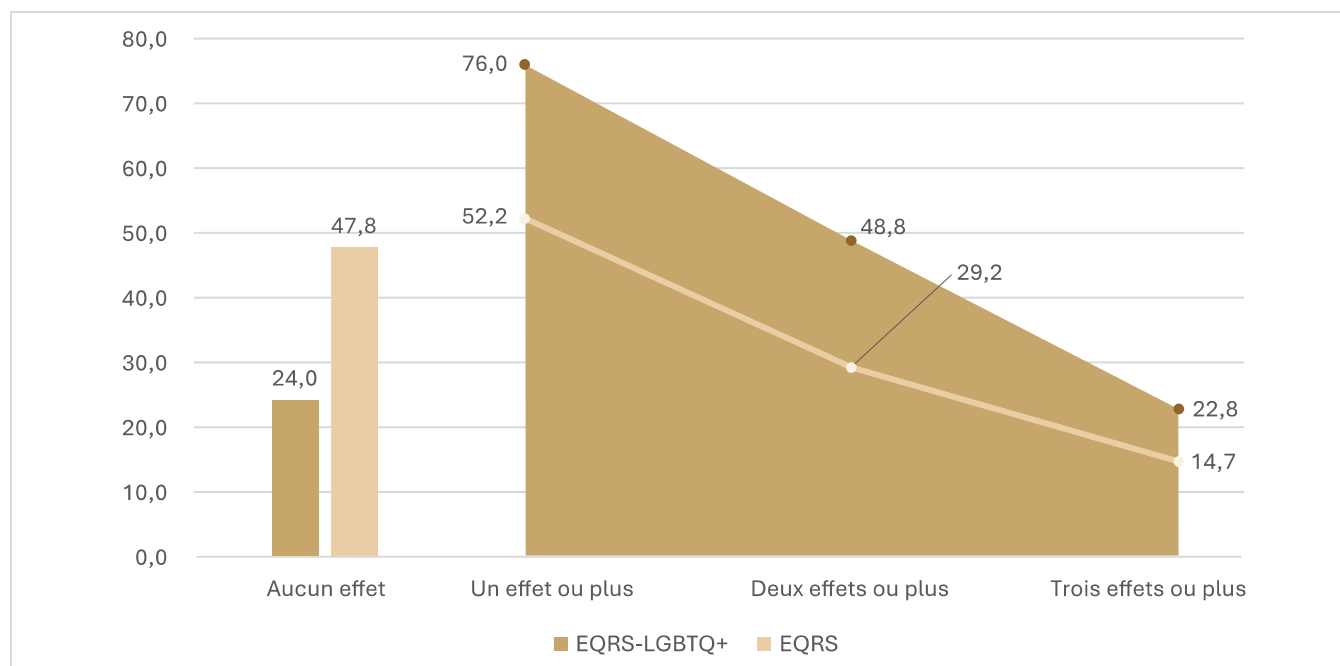
Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la cyberintimidation pouvaient identifier plusieurs personnes autrices.



4.7 Conséquences de la (cyber)intimidation en contextes communautaires

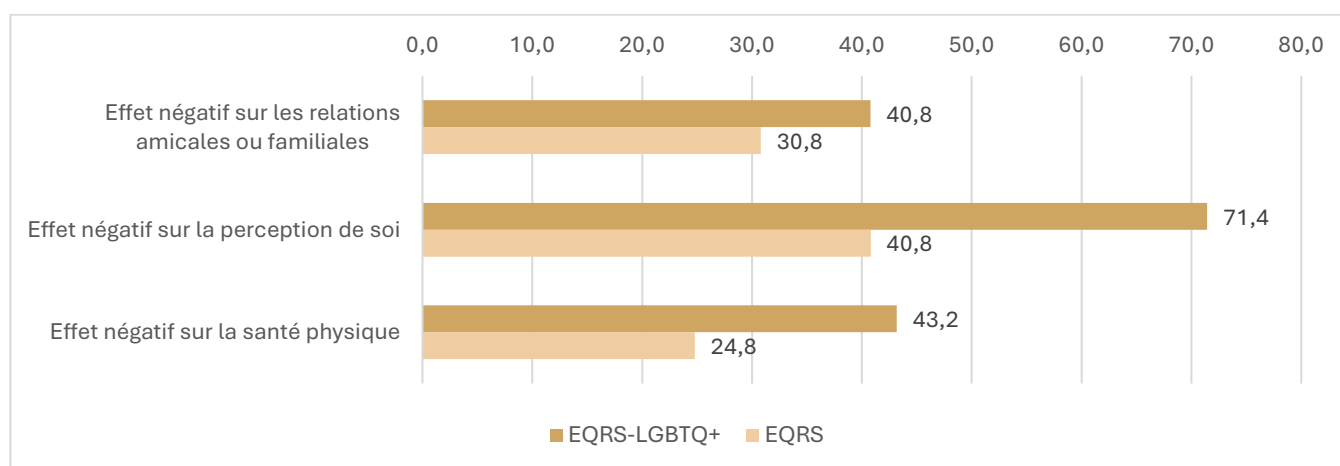
Les résultats de l'EQRS-LGBTQ+ révèlent qu'en contextes communautaires, 76 % des personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement rapportent au moins un effet négatif en découlant (Figure 4.6).

Figure 4.6. Nombre d'effets négatifs ressentis au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)



Les conséquences se font sentir, pour la forte majorité des personnes victimes, sur la manière dont elles se perçoivent (71 %), leur santé physique (43 %) et leurs relations interpersonnelles (41 %) (Figure 4.7).

Figure 4.7. Effets négatifs ressentis de la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient rapporter plus d'un effet ressenti. Calcul du CV non disponible pour ces données.



Les effets négatifs de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement en contextes communautaires étaient davantage ressentis par certains sous-groupes de répondant-es LGBTQ+. Les données de l'EQRS-LGBTQ+ révèlent notamment que les adolescent-es sont proportionnellement moins nombreux-ses à rapporter au moins un effet négatif (64 % c. 73 % à 81 % des adultes de 18–64 ans), mais que les personnes ayant une scolarité de niveau secondaire avaient davantage de risques de ressentir au moins un de ces effets (82 % c. 74 % parmi les répondant-es ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires). Les répondant-es LGBTQ+ vivant avec limitations fonctionnelles présentaient aussi une proportion élevée de personnes ayant ressenti au moins un effet négatif découlant de leur exposition à la (cyber)intimidation ou au (cyber)harcèlement en contextes communautaires (82 % c. 66 %) (Tableau 4.4).

Tableau 4.4. Proportion de personnes ayant ressenti au moins un effet négatif au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	76,0	52,2
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	64,3 *	59,3
18 à 24 ans	80,9	53,8
25 à 44 ans	77,6	52,2
45 à 64 ans	73,0	52,1
65 ans et plus	40,0 **	37,0
Lieu de naissance		
Au Canada	76,9	51,5
Hors du Canada	72,5	55,2
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	81,8	54,2
Diplôme de niveau collégial	74,2	47,3
Diplôme de niveau universitaire	73,5	52,2
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	74,4	[53,3-61,2]
Non	75,8	51,1
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	82,4	64,2
Non	65,7	46,7
Enfant(s) à charge		
Oui	76,7	n/d
Non	76,6	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	79,2	58,3
Revenu moyen-faible	81,8	53,0
Revenu moyen-élevé	70,0	47,3
Revenu élevé	62,9	49,6

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

La (cyber)intimidation et le (cyber)harcèlement en contextes communautaires, potentiellement en raison du caractère souvent facultatif des activités culturelles, sportives ou de loisir comparativement à l'école et au travail, semblent être relativement moins délétères que leurs équivalents en contextes scolaire ou de travail, de façon globale. En effet, si 48 % des répondant-es ayant vécu de la (cyber)intimidation en contexte scolaire et 44 % des répondant-es ayant vécu du (cyber)harcèlement en contexte de travail ont rapporté au moins trois effets négatifs découlant de leur exposition, ce sont 23 % des répondant-es ayant vécu de la



(cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement en contextes communautaires qui en ont rapportés autant dans l'EQRS-LGBTQ+. Certaines tendances émergent tout de même de ces données. Par exemple, les adolescent-es rapportaient davantage ressentir un ou deux effets négatifs (21 % et 29 % respectivement), seulement 14 % en ayant rapporté au moins trois, alors que chez les 45–64 ans, 27 % en ont rapporté au moins trois. Les personnes racisées ou ethnicisées sont proportionnellement plus nombreuses que les personnes blanches non ethnicisées à rapporter au moins trois effets (30 % c. 19 % respectivement) et proportionnellement moins nombreuses à rapporter un seul effet (16 % c. 30 % respectivement). Enfin, toujours selon l'EQRS-LGBTQ+, les personnes vivant avec limitations fonctionnelles rapportent avoir vécu au moins trois effets dans de plus grandes proportions que les autres (29 % c. 15 %) (Tableau 4.5).

Tableau 4.5. Nombre d'effets négatifs ressentis au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)

	EQRS-LGBTQ+				EQRS			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Total	24,0	27,2	26,0	22,8	47,8	23,0	14,5	14,7
Groupes d'âge								
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	35,7	21,4	28,6	14,3	40,7	26,7	18,7	13,9
18 à 24 ans	19,1	27,7	27,7	25,5	46,2	27,5	14,2	12,1
25 à 44 ans	22,4	29,4	25,9	22,4	47,8	21,6	15,2	15,4
45 à 64 ans	27,0	21,6	24,3	27,0	47,9	20,4	12,6	19,2
65 ans et plus	60,0	20,0	20,0	0,0	63,0	21,2	9,2	6,5
Lieu de naissance								
Au Canada	23,1	27,1	26,6	23,1	48,5	21,8	15,1	14,7
Hors du Canada	27,5	32,5	22,5	17,5	44,8	28,3	11,9	15,0
Plus haut diplôme obtenu								
Diplôme de niveau secondaire ou moins	18,2	20,8	36,4	24,7	45,8	22,8	16,7	14,7
Diplôme de niveau collégial	25,8	35,5	19,4	19,4	52,7	21,4	9,8	16,1
Diplôme de niveau universitaire	26,5	28,7	22,1	22,8	47,8	25,2	13,8	13,3
Statut racisé/ethnicisé								
Oui	25,6	16,3	27,9	30,2	[38,8-46,7]	[11,6-32,3]	[10,4-18,4]	[13,1-25,9]
Non	24,2	30,4	26,3	19,1	48,9	21,8	14,9	14,4
Incapacité limitant les activités quotidiennes								
Oui	17,6	25,2	28,2	29,0	35,8	23,1	18,2	22,8
Non	34,3	28,4	22,5	14,7	53,3	23,0	12,7	11,0
Enfant(s) à charge								
Oui	23,3	16,7	36,7	23,3	n/d	n/d	n/d	n/d
Non	23,4	29,0	24,8	22,9	n/d	n/d	n/d	n/d
Niveau de revenu du ménage								
Faible revenu	20,8	23,4	31,2	24,7	41,7	21,0	15,9	21,4
Revenu moyen-faible	18,2	31,8	25,8	24,2	47,0	23,2	15,8	14,1
Revenu moyen-élevé	30,0	27,5	12,5	30,0	52,7	23,4	12,9	11,0
Revenu élevé	37,1	25,7	20,0	17,1	50,4	25,8	11,5	12,2

Note : calcul du CV non disponible pour ces données.

n/d : données non disponibles.

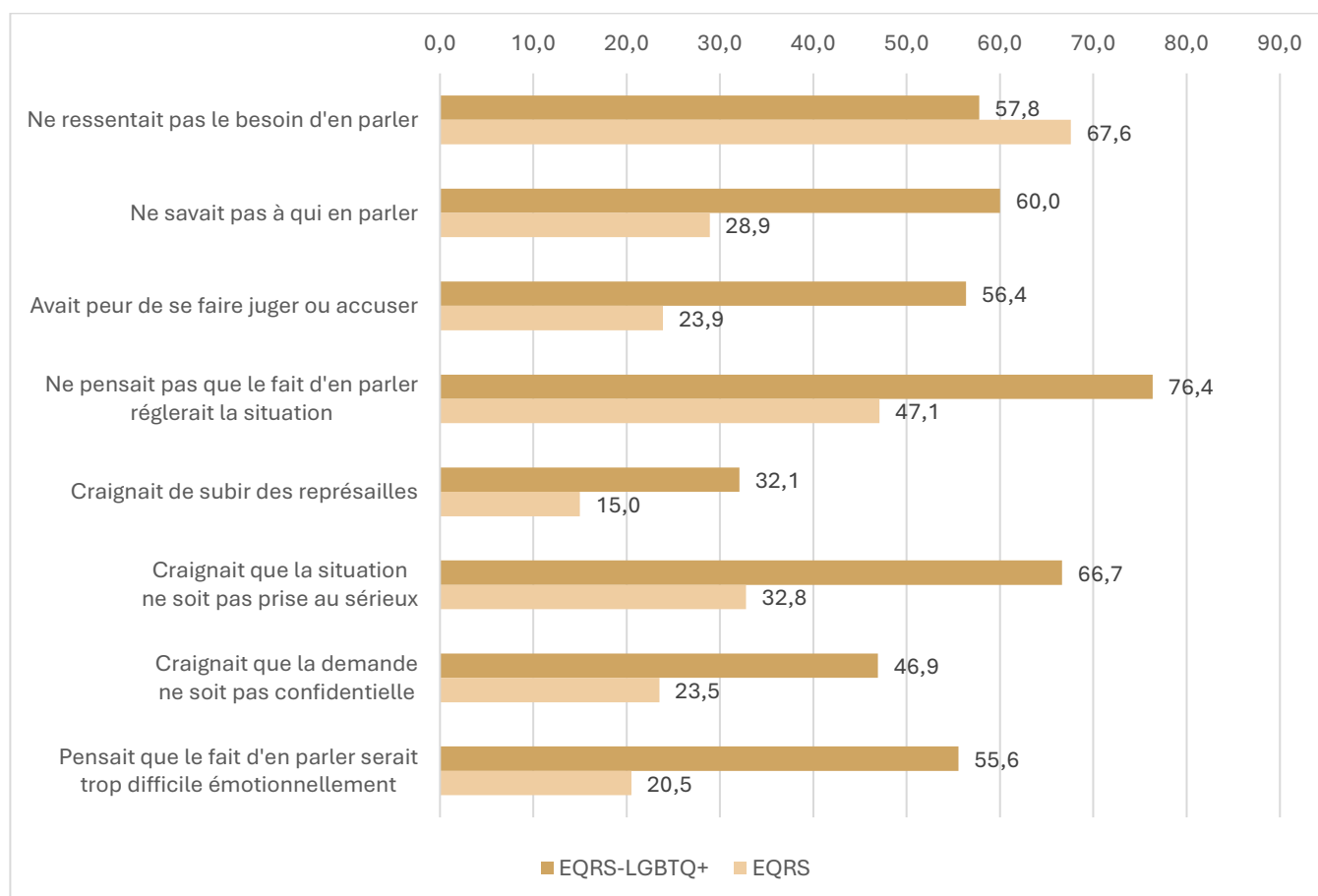


4.8 Divulcation des situations de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement en contextes communautaires et recherche d'aide

Les données recueillies dans l'EQRS-LGBTQ+ indiquent que, parmi les personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement en contextes communautaires, 76 % ont parlé de la situation à au moins une personne et 85 % ont entrepris au moins une démarche pour y mettre fin. Des personnes ayant entrepris ces démarches, 64 % les ont considérées efficaces pour régler au moins en partie la situation (Figure 4.1).

Chez les personnes n'ayant pas effectué de dévoilement, les raisons les plus souvent endossées sont l'idée que cela ne réglerait pas la situation (76 %), la peur de ne pas être pris-e au sérieux (67 %) ou le fait de ne pas savoir à qui en parler (60 %) (Figure 4.8).

Figure 4.8. Raisons invoquées pour ne pas avoir parlé de la (cyber)intimidation vécue au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires et qui n'en ont pas parlé)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui n'ont pas parlé de la (cyber)intimidation vécue pouvaient avoir indiqué plusieurs raisons pour lesquelles elles n'avaient pas effectué de dévoilement. Calcul du CV non disponible pour ces données.

La proportion de personnes ayant dévoilé une situation de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement vécue à quelqu'un-e varie selon les sous-groupes. Les plus hauts taux de dévoilement ont été rapportés par les adultes plus jeunes (83 % chez les 18–24 ans et 78 % chez les 25–44 ans c. 60–69 % des autres groupes



d'âge). De même, les personnes vivant avec limitations fonctionnelles étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir dévoilé (80 % c. 73 %), ainsi que celles ayant des enfants (90 % c. 75 %) (Tableau 4.6).

Tableau 4.6. Proportion de personnes ayant parlé à quelqu'un-e de la (cyber)intimidation vécue au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	76,4	61,5
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	69,2 *	53,2
18 à 24 ans	83,0	70,0
25 à 44 ans	77,8	63,7
45 à 64 ans	67,6	57,9
65 ans et plus	60,0 **	61,4
Lieu de naissance		
Au Canada	76,8	61,7
Hors du Canada	73,2	60,1
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	77,9	56,7
Diplôme de niveau collégial	74,2	61,0
Diplôme de niveau universitaire	76,5	69,0
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	79,5	[53,9-62,0]
Non	75,1	62,0
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	80,2	58,5
Non	72,5	67,7
Enfant(s) à charge		
Oui	90,0	n/d
Non	75,2	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	77,9	63,2
Revenu moyen-faible	84,6	61,8
Revenu moyen-élevé	77,5	60,9
Revenu élevé	65,7	59,2

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

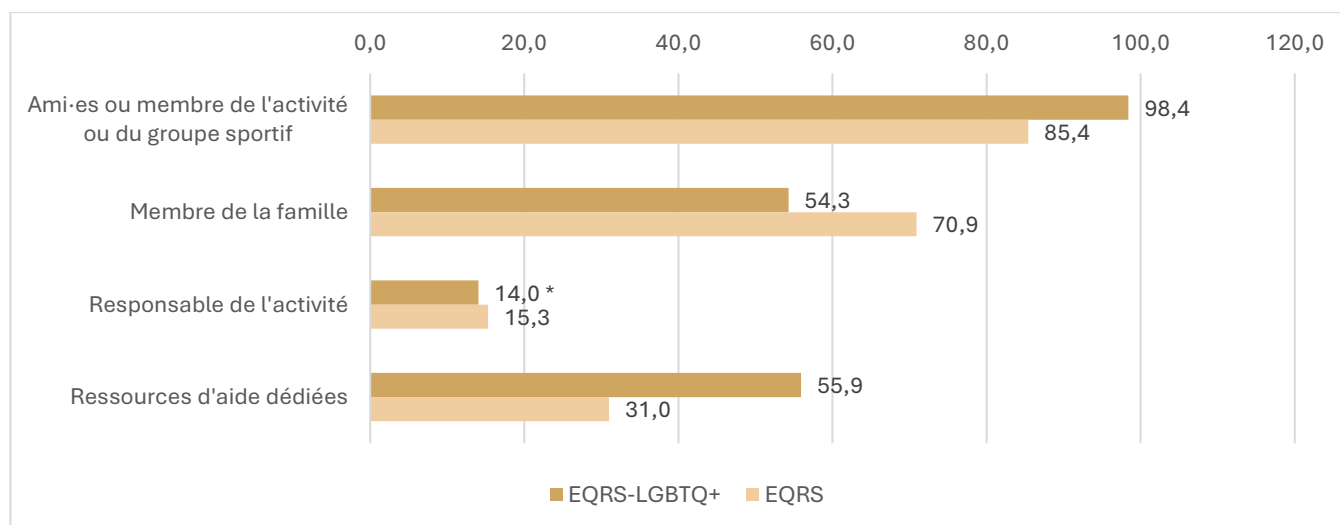
** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Chez les personnes qui ont dévoilé leur exposition à autrui, selon les données de l'EQRS-LGBTQ+, presque toutes l'ont fait à un-e ami-e ou à une autre personne membre de l'activité ou du groupe où la (cyber)intimidation ou le (cyber)harcèlement a eu lieu (98 %). Un peu plus de la moitié de ces personnes en ont parlé à une ressource d'aide dédiée (service d'aide téléphonique, organisme d'aide, professionnel-le de la santé ou des services sociaux ; 56 %) ou à un membre de leur famille (54 %). Plus rarement, les personnes ayant fait un dévoilement ont avisé les personnes responsables de l'activité dans le cadre de laquelle la (cyber)intimidation ou le (cyber)harcèlement a eu lieu (14 %) (Figure 4.9).



Figure 4.9. Ressources d'aide auxquelles ont fait appel les personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation en contextes communautaires au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires et qui en ont parlé à quelqu'un-e)



* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

Note : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient avoir fait appel à plus d'une ressource d'aide.

Si l'on se penche plus spécifiquement sur les patrons de dévoilement à chacune de ces ressources, les données de l'EQRS-LGBTQ+ démontrent que certains sous-groupes ont moins tendance à effectuer un dévoilement à leurs ami-es ou à d'autres membres de l'activité ou du groupe. C'est le cas notamment des adultes de 45 à 64 ans (92 % c. 97 % ou plus chez les autres groupes d'âge) et des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau collégial (91 % c. 99 % ou plus) (Tableau 4.7).

Tableau 4.7. Proportion de personnes ayant parlé à des ami-es ou à d'autres membres du groupe sportif ou communautaire au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires et qui en ont parlé à quelqu'un-e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	98,4	85,4
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	100,0	85,0
18 à 24 ans	97,4	92,7
25 à 44 ans	100,0	88,5
45 à 64 ans	92,0	81,1
65 ans et plus	100,0	69,2
Lieu de naissance		
Au Canada	98,0	84,4
Hors du Canada	100,0	89,7
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	100,0	80,8
Diplôme de niveau collégial	91,3	92,3
Diplôme de niveau universitaire	99,0	87,9



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	100,0	[87,4] ***
Non	97,9	84,5
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	98,1	86,8
Non	98,6	82,8
Enfant(s) à charge		
Oui	100,0	n/d
Non	98,1	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	98,3	77,5
Revenu moyen-faible	100,0	87,9
Revenu moyen-élevé	96,7	91,2
Revenu élevé	95,7	88,8

***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

n/d : données non disponibles.

Le dévoilement à des membres de la famille est plus souvent fait par des adultes en âge de travailler (54 % à 59 % chez les 18–64 ans c. 33 % chez les adolescent·es et les adultes de 65 ans et plus), par les personnes nées au Canada (55 % vs 45 %), les personnes blanches non ethnicisées (55 % c. 47 %) et les personnes ayant obtenu un diplôme de niveau collégial (74 % c. 50 % à 55 % pour les personnes des autres niveaux de scolarité) (EQRS-LGBTQ+) (Tableau 4.8).

Tableau 4.8. Proportion de personnes ayant parlé à des membres de leur famille au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires et qui en ont parlé à quelqu'un·e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	54,3	70,9
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	33,3 **	69,9
18 à 24 ans	59,0	69,8
25 à 44 ans	54,1	73,9
45 à 64 ans	58,3 *	71,3
65 ans et plus	33,3 **	61,6
Lieu de naissance		
Au Canada	55,0	72,7
Hors du Canada	44,8 *	64,2
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	55,0	69,2
Diplôme de niveau collégial	73,9	77,6
Diplôme de niveau universitaire	50,0	69,9
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	47,1 *	[56,2-72,4]
Non	54,9	74,7
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	55,8	69,9
Non	53,4	71,5
Enfant(s) à charge		
Oui	59,3	n/d
Non	53,5	n/d



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	53,3	62,0
Revenu moyen-faible	45,5	74,7
Revenu moyen-élevé	64,5	74,7
Revenu élevé	59,1 *	75,5

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

De façon similaire, tous les sous-groupes n'ont pas la même propension à chercher le soutien d'une ressource d'aide dédiée. Selon l'EQRS-LGBTQ+, les jeunes adultes (18–24 ans) ont le plus souvent fait appel à ces services (64 %), suivis de près par les adultes de 25–44 ans (58 %), comparativement à 48 % chez les 45–64 ans et à 33 % chez les adolescent-es LGBTQ+. Les personnes ayant au plus obtenu un diplôme d'études secondaires avaient des taux plus élevés que les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires (67 % c. 49 % à 57 %), ce qui est également le cas pour les personnes racisées ou ethniciées (65 % c. 53 %) et les personnes n'ayant pas d'enfants (59 % c. 37 %) (Tableau 4.9).

Tableau 4.9. Proportion de personnes ayant parlé à un-e professionnel-le de la santé ou des services sociaux ou à un service d'aide téléphonique au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires et qui en ont parlé à quelqu'un-e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	55,9	31,0
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	33,3 **	27,0
18 à 24 ans	64,1	26,5
25 à 44 ans	58,2	31,8
45 à 64 ans	48,0 *	38,6
65 ans et plus	0,0	23,8
Lieu de naissance		
Au Canada	55,3	31,7
Hors du Canada	57,1	28,3
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	66,7	31,9
Diplôme de niveau collégial	56,5 *	31,2
Diplôme de niveau universitaire	49,0	29,8
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	64,7	[21,7-43,1]
Non	52,8	33,1
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	58,7	24,7
Non	52,1	42,8
Enfant(s) à charge		
Oui	37,0 *	n/d
Non	59,1	n/d



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	68,3	39,8
Revenu moyen-faible	49,1	26,7
Revenu moyen-élevé	56,7	34,0
Revenu élevé	39,1 *	21,0

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Enfin, toujours dans l'EQRS-LGBTQ+, les données indiquent qu'aucun·e adolescent·e n'a effectué de dévoilement aux responsables de l'activité où la (cyber)intimidation ou le (cyber)harcèlement a eu lieu (Tableau 4.10) — un constat inquiétant considérant que les adolescent·es LGBTQ+ sont les plus souvent ciblé·es par les personnes autrices de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement en contextes communautaires (41 %). Le dévoilement aux responsables de l'activité est particulièrement rapporté par les personnes ayant obtenu un diplôme de niveau collégial (22 % c. 9 % à 15 %), les personnes racisées ou ethniciées (21 % c. 12 %) et les personnes vivant dans un ménage à faible revenu (18 % c. 10 % à 11 %) (Tableau 4.10).

Tableau 4.10. Proportion de personnes ayant parlé aux responsables de l'activité à laquelle elles participaient au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires et qui en ont parlé à quelqu'un·e)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	14,0 *	15,3
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	0,0	18,5
18 à 24 ans	10,3 **	7,6
25 à 44 ans	15,2 *	13,3
45 à 64 ans	13,0 **	19,7
65 ans et plus	66,7 **	23,4
Lieu de naissance		
Au Canada	13,1 *	15,9
Hors du Canada	11,1 **	12,8
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	8,8 **	14,4
Diplôme de niveau collégial	21,7 **	15,1
Diplôme de niveau universitaire	15,5 *	16,9
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	21,2 **	[13,4] ***
Non	12,4 *	15,6
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	13,7 *	14,8
Non	16,4 *	16,2
Enfant(s) à charge		
Oui	15,4 **	n/d
Non	13,8 *	n/d



	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	17,9 *	16,8
Revenu moyen-faible	11,3 **	17,3
Revenu moyen-élevé	10,0 **	10,3
Revenu élevé	9,5 **	17,1

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

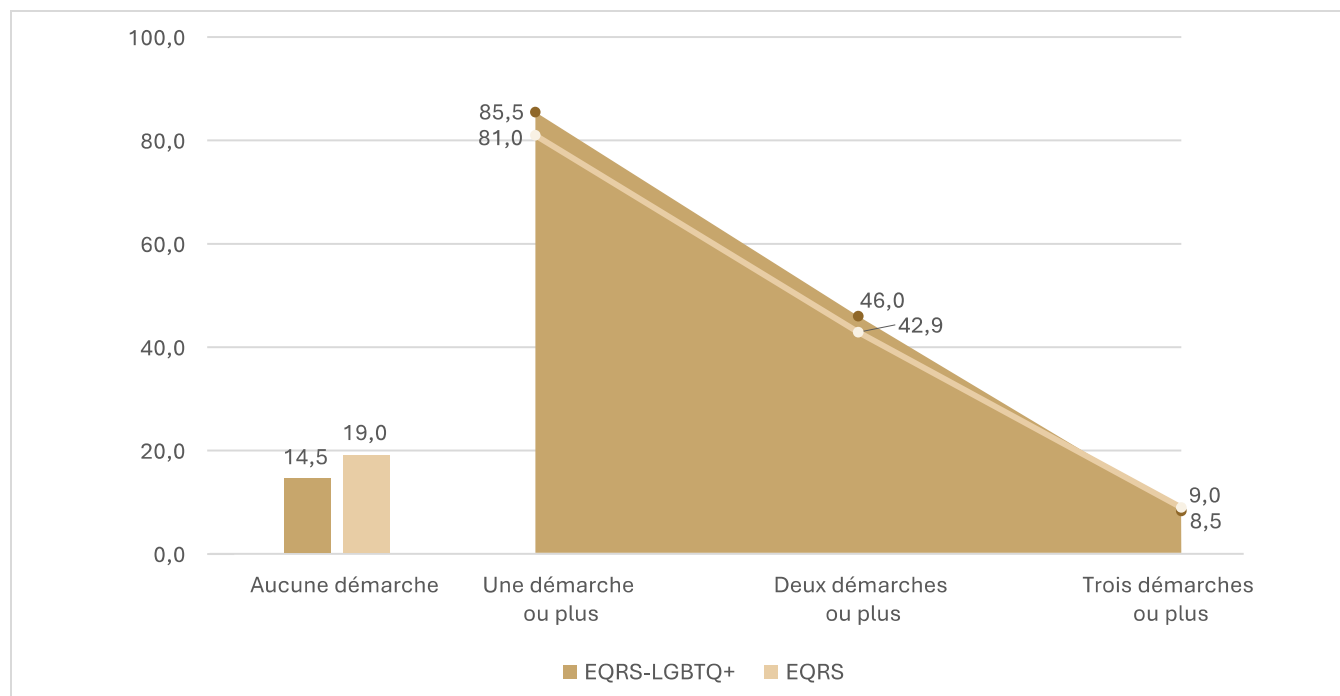
***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

n/d : données non disponibles.

4.9 Démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation ou au (cyber)harcèlement en contextes communautaires

Les données recueillies dans l'EQRS-LGBTQ+ quant aux démarches entreprises indiquent que 85 % des personnes ayant été la cible de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement en contextes communautaires ont entrepris au moins une démarche pour les faire cesser (Figure 4.10). Ces chiffres font écho à ceux de l'EQRS (ISQ, 2024).

Figure 4.10. Nombre de démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)

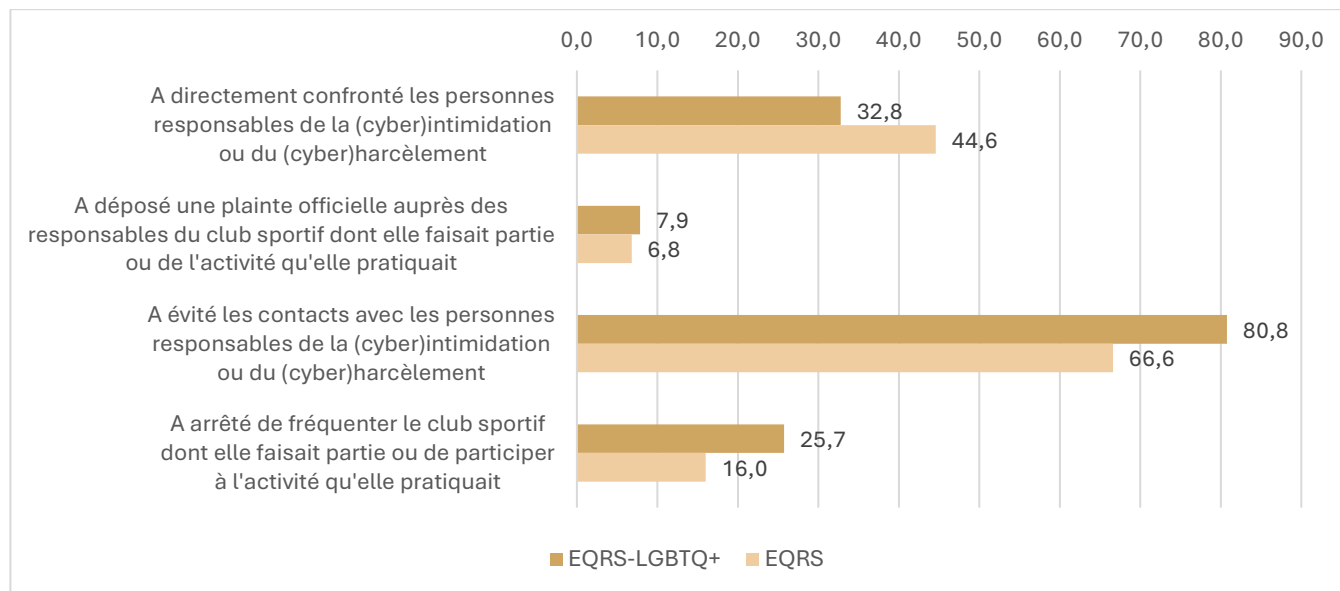


Comme pour les contextes scolaire et de travail, les démarches spécifiques ayant été entreprises sont variées. Dans l'EQRS-LGBTQ+, la démarche la plus fréquemment citée était d'avoir évité les contacts avec les personnes autrices (81 %). Une minorité de répondant-es LGBTQ+ a rapporté avoir directement confronté les personnes autrices (33 %), avoir cessé de participer aux activités concernées (26 %) ou encore avoir déposé une plainte officielle aux responsables des activités concernées (8 %) (Figure 4.11).



Si les taux estimés dans la population générale suivent ce même patron, une plus grande proportion des répondant-es de l'EQRS ayant vécu de la (cyber)intimidation en contextes communautaires a rapporté avoir confronté les personnes autrices (45 %) alors qu'une moindre proportion a dû cesser de participer aux activités (16 %) (ISQ, 2024).

Figure 4.11. Type de démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)



Notes : Les totaux n'égalisent pas 100 %, car les personnes qui ont vécu de la (cyber)intimidation pouvaient avoir entrepris plus d'un type de démarche pour y mettre fin. Calcul du CV non disponible pour ces données.

Certains sous-groupes de répondant-es étaient davantage portés à entreprendre des démarches visant à faire cesser la (cyber)intimidation vécue. Entre autres, tous les répondant-es de 45 ans et plus qui ont vécu de la (cyber)intimidation en contextes communautaires ont rapporté avoir entrepris au moins une démarche pour y mettre fin (100 % c. 79 % à 86 % chez les 14–44 ans) selon les données de l'EQRS-LGBTQ+. Les personnes racisées ou ethnicisées démontraient, pour leur part, les plus faibles taux de démarches entreprises (73 % c. 88 %) (Tableau 4.11)

Tableau 4.11. Proportion de personnes ayant entrepris des démarches pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude selon certaines caractéristiques sociodémographiques (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires)

	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Total	85,5	81,0
Groupes d'âge		
14 à 17 ans (ISQ : 12 à 17 ans)	85,7	78,9
18 à 24 ans	79,2	78,8
25 à 44 ans	83,3	84,6
45 à 64 ans	100,0	83,4
65 ans et plus	100,0	67,1
Lieu de naissance		
Au Canada	86,9	81,7
Hors du Canada	81,0	77,9



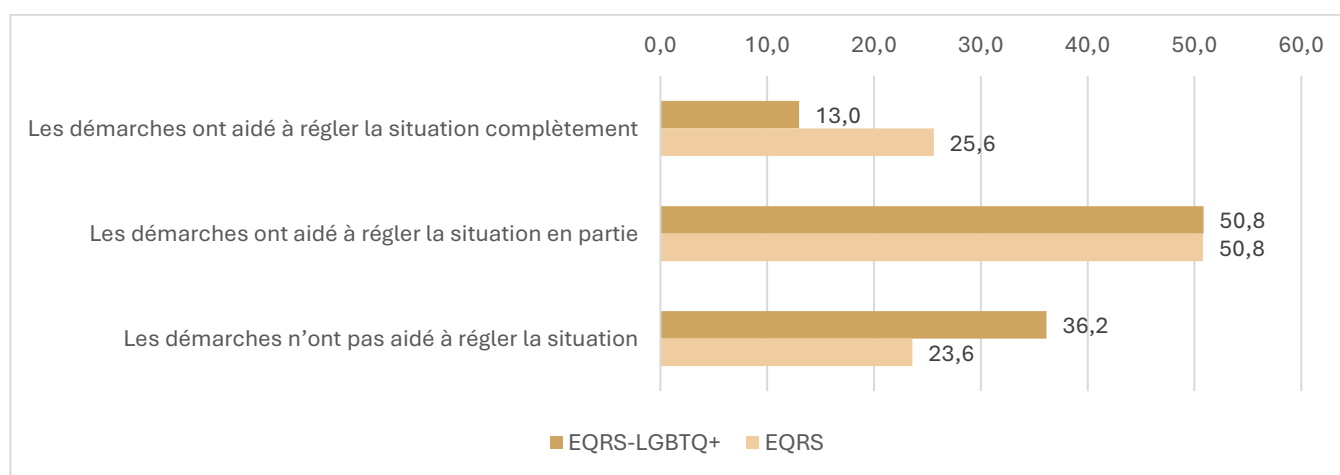
	EQRS-LGBTQ+	EQRS
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	87,2	80,2
Diplôme de niveau collégial	90,3	81,5
Diplôme de niveau universitaire	83,9	81,8
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	73,3	[79,3] ***
Non	88,1	81,3
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	87,1	84,0
Non	83,3	79,6
Enfant(s) à charge		
Oui	83,3	n/d
Non	86,1	n/d
Niveau de revenu du ménage		
Revenu faible	85,7	80,5
Revenu moyen-faible	89,6	78,9
Revenu moyen-élevé	85,0	82,8
Revenu élevé	80,0	82,3

***Taux correspondant à celui des personnes issues de minorités visibles ; données non disponibles pour les personnes autochtones ou issues de minorités ethniques.

n/d : données non disponibles.

L'efficacité perçue de ces démarches n'est pas la même pour tous·tes. Pour plus du tiers (36 %) des répondant·es LGBTQ+ qui ont entrepris au moins une démarche pour mettre fin à la (cyber)intimidation qui les touchait, ces démarches n'ont pas aidé à régler la situation (EQRS-LGBTQ+). Par contraste, les données de l'EQRS (ISQ, 2024) établissent ce taux à 24 % (Figure 4.12).

Figure 4.12. Résultats des démarches entreprises pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires et qui ont entrepris au moins une démarche pour y mettre fin)



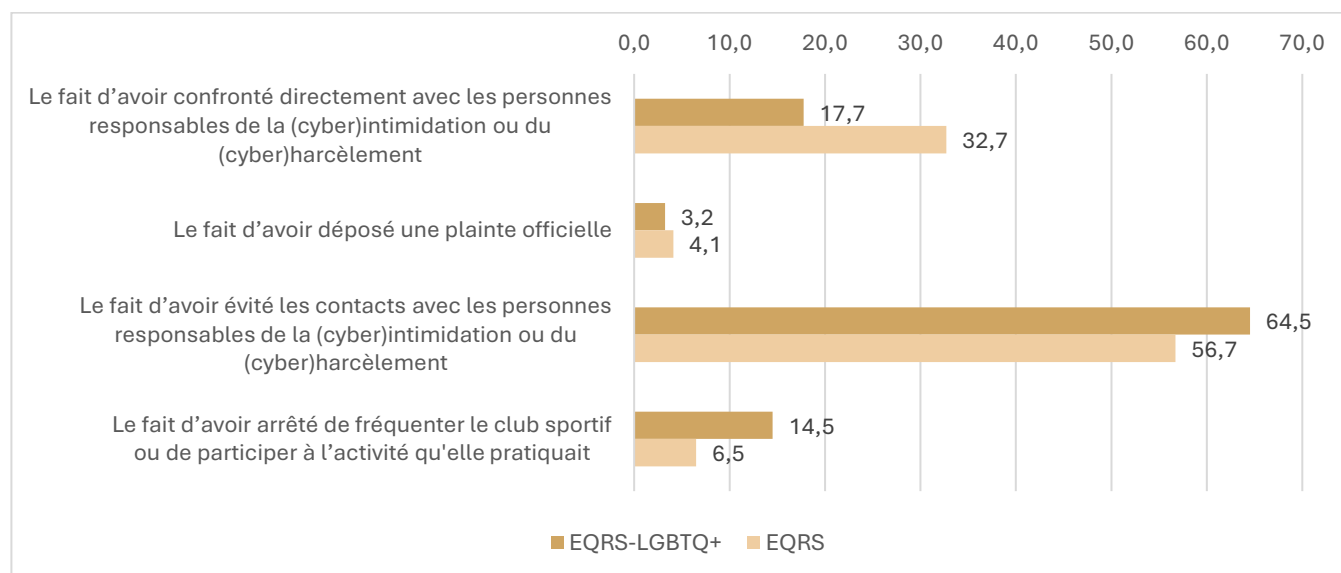
Note : calcul du CV non disponible pour ces données.

Finalement, selon les personnes ayant entrepris au moins une démarche pour mettre fin à la (cyber)intimidation en contextes communautaires, 65 % des répondant·es ont indiqué que l'évitement des personnes autrices est la démarche la plus efficace. Dans une moindre mesure, la confrontation directe a été identifiée comme démarche la plus aidante par 18 % des répondant·es et le fait d'avoir arrêté de participer à l'activité, par 15 % des répondant·es (EQRS-LGBTQ+). À titre comparatif, la confrontation directe



a été nommée comme la démarche la plus efficace par près du double des répondant-es de la population générale ayant entrepris au moins une démarche (32 %) (ISQ, 2024) (Figure 4.13).

Figure 4.13. Démarches qui ont le plus aidé pour mettre fin à la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude (personnes qui ont vécu de la [cyber]intimidation en contextes communautaires et qui ont entrepris au moins une démarche qui les a aidées)



Note : calcul du CV non disponible pour ces données.



5

Variations territoriales et différences identitaires et sociales



5 Variations territoriales et différences identitaires et sociales dans l'exposition à la (cyber)agression et à la (cyber)intimidation

5.1 Variations territoriales dans l'exposition à la (cyber)agression, à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement

L'examen des principaux indicateurs de (cyber)agression et de (cyber)intimidation en fonction de quatre divisions territoriales met en évidence peu de variations lorsque les prévalences sont ajustées pour tenir compte des différences de composition sociodémographique. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence en raison de deux considérations majeures : d'une part, l'échantillon de l'EQRS-LGBTQ+ n'est pas représentatif et, d'autre part, dans le cadre de cette analyse exploratoire des variations territoriales, nous n'avons pas appliqué de correction pour les comparaisons multiples. Il est donc possible que certaines différences observées dans cet échantillon ne reflètent pas des tendances existantes dans la population. Par conséquent, ces résultats sont présentés à titre indicatif.

Aucune différence notable n'a été relevée entre les zones urbaines et rurales (Tableau 5.1). Cependant, la division par blocs régionaux a révélé que les régions manufacturières affichaient un taux significativement plus faible de (cyber)agression dans la communauté par rapport aux régions urbaines (63 % contre 70 %), sans autre distinction marquante.

L'analyse selon les types de villes a révélé que la (cyber)agression en milieu de travail était la moins rapportée dans les RMR, avec des taux de 49 % à Montréal et 45 % dans les autres RMR, tandis qu'elle était la plus élevée dans les agglomérations de recensement (68 %). Concernant le (cyber)harcèlement en milieu de travail, celui-ci atteignait son niveau maximal dans les agglomérations de recensement (28 %) et son niveau le plus bas dans les RMR autres que Montréal (13 %) et les ZIM (13 %), la RMR de Montréal se situant entre ces extrêmes.



Tableau 5.1. Proportion de personnes ayant vécu des comportements de (cyber)agression ou de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement selon diverses divisions territoriales

Divisions territoriales	N	(Cyber)agression					(Cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement				
		(Cyber)agression	(Cyber)agression à caractère discriminatoire	(Cyber)agression en milieu scolaire	(Cyber)agression en milieu de travail	(Cyber)agression dans la communauté	(Cyber)intimidation	(Cyber)intimidation à caractère discriminatoire	(Cyber)intimidation en milieu scolaire	(Cyber)harcèlement en milieu de travail	(Cyber)intimidation ou (Cyber)harcèlement dans la communauté
Zones urbaines/rurales											
Zones rurales	105	74,5	53,3	55,9	56,1	62,0	29,5	12,1	18,6	12,9	17,5
Zones urbaines	1040	76,4	57,7	61,5	48,9	67,9	31,8	16,0	17,2	18,1	22,9
Blocs régionaux											
Régions manufacturières	341	73,6	56,6	62,4	50,6	62,9 ^a	30,8	16,8	15,7	21,1	21,2
Régions ressources	44	78,1	60,0	45,5	65,5	64,2 ^{ab}	33,9	12,7	12,9	16,0	21,6
Régions urbaines	760	77,4	57,7	60,7	48,2	69,7 ^b	31,8	15,3	18,8	16,2	23,0
Types de ville											
RMR de Montréal	716	76,5	56,7	62,3	48,9 ^a	68,5	32,5	15,3	15,9	19,0 ^{bc}	22,9
Autres RMR	269	75,5	59,7	58,4	44,6 ^a	66,4	29,0	16,4	20,8 [*]	13,3 ^a	22,4
AR	55	79,4	61,6	66,9	67,7 ^b	66,8	35,5	22,0 [*]	17,1 ^{**}	27,8 ^{c*}	23,4 [*]
ZIM	105	75,5	54,4	56,1	57,5 ^{ab}	62,9	30,1	12,4 [*]	18,6 [*]	13,1 ^{ab*}	18,0 [*]
Région métropolitaine de recensement											
RMR de Montréal	716	76,6 ^{ab}	56,8	62,5	49,1 ^c	68,6 ^b	32,6 ^b	15,5	16,2	19,2 ^b	23,1
RMR de Drummondville	6	81,2 ^{ab}	64,2	n/d	63,2 ^{bcd}	65,4 ^{ab}	54,6 ^{ab}	28,6	n/d	22,2 ^{ab}	52,5
RMR de Québec	121	79,3 ^{ab}	60,2	64,1	51,9 ^{cd}	70,1 ^b	30,7 ^{ab}	14,1	26,6	16,3 ^b	25,2
RMR Sherbrooke	53	67,1 ^{ab}	55,0	64,7	32,8 ^{ab}	62,7 ^{ab}	19,7 ^a	14,6	20,4	2,1 ^a	16,6
RMR de Trois-Rivières	10	53,5 ^a	43,4	41,9	10,1 ^a	39,7 ^a	13,6 ^{ab}	n/d	n/d	n/d	13,5
RMR Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	49	83,8 ^b	66,7	49,5	37,1 ^{bc}	71,8 ^b	38,0 ^b	24,0	17,3	13,4 ^{ab}	28,9
RMR de Saguenay	13	77,4 ^{ab}	77,5	23,5	67,1 ^{cd}	76,4 ^b	26,5 ^{ab}	29,5	17,4	27,8 ^{ab}	15,7
Territoires hors des RMR	160	76,8 ^{ab}	57,1	59,8	61,5 ^d	64,2 ^{ab}	32,4 ^b	16,3	18,4	19,1 ^b	20,3

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a – b – c – d : Pour une variable donnée, différents exposants expriment une différence significative entre les proportions d'une même colonne avec un seuil de 0,05. Les cellules partageant un même exposant au sein d'une même colonne ne diffèrent pas significativement l'une de l'autre.

n/d : données non disponibles.



L'analyse des distinctions entre les différentes RMR a mis en évidence des écarts sur trois indicateurs de (cyber)agression et deux indicateurs de (cyber)intimidation.

- En ce qui concerne la (cyber)agression :
 - la (cyber)agression globale était la plus faible dans la RMR de Trois-Rivières (54 %) et la plus élevée, dans celle d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise ; 84 %) ;
 - la (cyber)agression en milieu de travail était la plus faible dans la RMR de Trois-Rivières (10 %) et la plus élevée, dans la RMR de Saguenay (67 %) ;
 - la (cyber)agression dans la communauté était la plus élevée dans les RMR de Montréal (69 %), de Québec (70 %), de Saguenay (76 %) et d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise ; 72 %), et la plus faible, dans celle de Trois-Rivières (40 %).
- En ce qui concerne la (cyber)intimidation :
 - la (cyber)intimidation globale était plus élevée dans les RMR d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise ; 38 %), de Montréal (33 %) ainsi que dans les territoires hors des RMR (32 %), tandis qu'elle était la plus faible dans les RMR de Trois-Rivières (14 %) et de Sherbrooke (20 %) ;
 - le (cyber)harcèlement en milieu de travail était particulièrement faible dans la RMR de Sherbrooke (2,1 %), se distinguant significativement des RMR de Montréal (19 %) et de Québec (16 %) et des territoires hors des RMR (19 %).

Certains écarts, bien qu'ils semblent substantiels, ne sont pas statistiquement significatifs, principalement en raison de la largeur des intervalles de confiance, laquelle est une conséquence de la grande dispersion des données et du faible nombre d'observations dans certains sous-groupes.

5.2 Appartenance à plusieurs groupes minorisés sur la base de facteurs identitaires et sociaux

Les sections précédentes ont permis de montrer la surexposition de certains groupes à la (cyber)agression et à la (cyber)intimidation. Plusieurs de ces groupes partagent une caractéristique commune, soit celle d'être minorisés en vertu de rapports de pouvoir (comme le cissexisme, l'âgisme, le racisme ou le colonialisme, etc.). Or, les personnes n'appartiennent pas qu'à un seul groupe minorisé ; au contraire, dans cet échantillon, une majorité de personnes (56 %) cumulait au moins trois facteurs identitaires ou sociaux minorisés¹⁰. Le Tableau 5.2 présente la prévalence de la (cyber)agression et de la (cyber)intimidation en fonction du nombre de facteurs identitaires ou sociaux minorisés qu'une même personne cumule.

Pour presque tous les indicateurs considérés (à l'exception de la [cyber]intimidation ou du [cyber]harcèlement dans la communauté), les résultats révèlent un gradient selon lequel le cumul de facteurs identitaires ou sociaux minorisés s'accompagne d'une exposition croissante à la (cyber)agression, à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement. La disparité est généralement la moins prononcée entre le cumul d'un seul ou de deux facteurs, mais généralement significativement plus grande à partir de trois facteurs ou plus.

¹⁰ Sur un maximum possible de sept (7) dans cette enquête (voir la définition de l'Appartenance à plusieurs groupes minorisés, Annexe A). Comme l'échantillon se compose exclusivement de personnes minorisées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur modalité de genre, le nombre minimal de facteurs identitaires ou sociaux cumulés s'établit à 1.



Tableau 5.2. Proportion de personnes ayant vécu des comportements de (cyber)agression ou de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement selon le contexte et selon le cumul de facteurs identitaires ou sociaux (approche additive)

	Aucun facteur	Un seul facteur identitaire ou social	Deux facteurs identitaires ou sociaux	Trois facteurs identitaires ou sociaux ou plus
	EQRS	EQRS-LGBTQ+		
Total		18,8	25,1	56,1
(Cyber)agression				
(Cyber)agression	n/d	58,1	68,6	84,8
(Cyber)agression en milieu scolaire	n/d	30,8 *	45,6	67,1
(Cyber)agression en milieu de travail	n/d	40,3	43,8	55,4
(Cyber)agression dans la communauté	n/d	51,9	56,6	76,8
(Cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement				
(Cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement	6,6	14,5 *	17,9	41,2
(Cyber)intimidation en milieu scolaire	5,4	5,1 **	8,8 **	19,4
(Cyber)harcèlement en milieu de travail	5,0	6,3 *	12,0 *	23,7
(Cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement en communauté	3,5	11,1 *	11,0 *	30,3

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

n/d : données non disponibles.

Note : des différences significatives entre les groupes de l'EQRS-LGBTQ+ selon le nombre de facteurs identitaires ou sociaux ont été décelées pour chacune des variables.

Ces résultats confirment un effet de cumul de positions socialement minorisées sur l'exposition à la (cyber)agression, à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement dans cet échantillon. Ils convergent avec les résultats obtenus sur les données de l'EQRS par l'ISQ (Aranibar Zeballos, 2024).

Ces croisements ne se substituent toutefois pas à une analyse intersectionnelle, laquelle postule non pas des effets additifs de cumul (bien qu'ils ne soient pas exclus), mais des effets de modification (aussi qualifiés de modération ou d'interaction).



6

Conclusions

6 Conclusions

Les renseignements présentés dans ce rapport découlent des données colligées auprès de 1 147 répondant-es LGBTQ+ ayant participé à l'étude *L'intimidation vécue par les personnes LGBTQ+ en région du Québec* (EQRS-LGBTQ+). À l'instar de l'EQRS, l'EQRS-LGBTQ+ a couvert plusieurs facettes des phénomènes d'intimidation, de cyberintimidation, de harcèlement et de cyberharcèlement vécus par les personnes LGBTQ+ comme la fréquence d'exposition aux comportements de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement, les caractéristiques des personnes les plus à risque d'en être la cible, les personnes autrices de ces comportements, les principales conséquences négatives découlant de l'exposition, le soutien recherché et les démarches entreprises par les personnes ayant vécu ces comportements afin d'y mettre un terme. Trois types de contextes dans lesquels la (cyber)intimidation et le (cyber)harcèlement peuvent se produire ont été sondés : le contexte scolaire, le contexte de travail et les contextes communautaires (incluant les activités sportives, culturelles et de loisir).

6.1 Constats globaux

6.1.1 Portrait de la (cyber)agression, de la (cyber)intimidation et du (cyber)harcèlement au Québec

D'après l'EQRS-LGBTQ+, 77 % des répondant-es LGBTQ+ ont subi au moins un comportement de (cyber)agression dans l'année précédant l'étude, indépendamment de sa répétition. Les données populationnelles obtenues dans l'EQRS, pour leur part, indiquent qu'un peu plus du tiers de la population (37 %) a vécu au moins un comportement de (cyber)agression sur la même période (ISQ, 2024), suggérant que les personnes LGBTQ+ sont plus de deux fois plus susceptibles d'y être exposées.

Dans la population générale, 12 % des répondant-es ont été exposé-es à de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement, contre 33 % des répondant-es dans l'EQRS-LGBTQ+. Ces données suggèrent que les personnes LGBTQ+ sont presque trois fois plus susceptibles d'être ciblées.

Les données de l'EQRS-LGBTQ+ brossent un portrait inquiétant de la situation. Chez les personnes de 14 ans et plus ayant suivi au moins un cours dans un établissement scolaire, 20 % des répondant-es LGBTQ+ (dont 30 % des répondant-es TNB) ont été exposé-es à de la (cyber)intimidation en contexte scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude. Parmi les personnes de 14 ans et plus ayant occupé un emploi au cours de cette même période, 18 % des répondant-es LGBTQ+ (dont 28 % des répondant-es TNB) ont vécu du (cyber)harcèlement en contexte de travail. Enfin, parmi toutes les personnes de 14 ans et plus ayant répondu à l'EQRS-LGBTQ+, 24 % des répondant-es LGBTQ+ (dont 39 % des répondant-es TNB) ont vécu de la (cyber)intimidation en contextes communautaires pendant cette période.

Dans tous les cas, ces taux surpassent ceux observés auprès des personnes de 12 ans et plus dans la population générale. L'EQRS (ISQ, 2024) établit que 13 % des personnes ayant suivi un cours dans un établissement scolaire qui y ont vécu de la (cyber)intimidation au cours des 12 mois précédant l'étude, 8 % des personnes ayant tenu un emploi qui y ont vécu du (cyber)harcèlement et 7 % des personnes ayant participé à des activités sportives, culturelles ou de loisir qui ont vécu de la (cyber)intimidation dans le cadre de ces activités.

Si les comportements d'agression en personne touchent systématiquement de plus grandes proportions de répondant-es que les comportements de cyberagression, le recours aux technologies de l'information par les personnes autrices de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement est loin d'être rare. Selon les données de l'EQRS-LGBTQ+, en contexte scolaire, 20 % des répondant-es LGBTQ+ ayant suivi un cours ont

vécu de l'intimidation et 6 % ont vécu de la cyberintimidation ; en contexte de travail, 14 % des répondant-es LGBTQ+ ayant tenu un emploi ont été exposé-es au harcèlement et 9 % ont été exposé-es au cyberharcèlement ; alors qu'en contextes communautaires, 17 % ont été la cible d'intimidation et 14 % ont été la cible de cyberintimidation dans le cadre d'activités sportives, culturelles ou de loisir, au cours des 12 mois précédant l'étude.

Globalement, si aucune distinction significative n'a été détectée entre les milieux urbains et ruraux, des découpages plus fins ont fait émerger certaines différences. À composition sociodémographique équivalente, les régions manufacturières se distinguaient par une prévalence statistiquement plus faible de (cyber)agression dans la communauté comparativement aux régions urbaines. De même, les agglomérations de recensement (AR) affichaient des taux plus élevés de (cyber)agression en milieu de travail (68 %) et de (cyber)harcèlement en milieu de travail (28 %), alors que ces formes de violence sont moins fréquemment rapportées dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les zones d'influence métropolitaine (ZIM). Au sein des RMR spécifiques, certains écarts étaient aussi notables. Par exemple, la RMR d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise) affiche les taux les plus élevés de (cyber)agression et suivie de près par les RMR de Drummondville et de Québec, alors que la RMR de Saguenay démontre les taux les plus élevés de (cyber)agression en milieu de travail ou en communauté. Ces écarts pourraient s'expliquer par plusieurs facteurs, tels que la densité démographique, la visibilité accrue des communautés LGBTQ+ dans ces régions et possiblement la présence de contextes sociopolitiques distincts influençant les attitudes et comportements à leur égard. À l'inverse, la RMR de Trois-Rivières affiche les niveaux les plus faibles sur plusieurs indicateurs, notamment la (cyber)agression globale et la (cyber)agression en milieu de travail ou en communauté.

6.1.2 Les populations particulièrement à risque de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement

Prises ensemble, tant les données de l'EQRS-LGBTQ+ que celles de l'EQRS (ISQ, 2024) dépeignent un portrait troublant par rapport à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement vécus par les personnes LGBTQ+ au Québec. Si cette population présente un risque nettement plus élevé d'exposition à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement (dans tous les contextes et de façon globale), certains sous-groupes sont encore plus susceptibles d'y être exposés et d'en ressentir des effets négatifs importants.

Parmi les plus vulnérables, on compte notamment les personnes :

- **plus jeunes**, qui peuvent être plus vulnérables en raison d'un manque de soutien, notamment familial (Blais, Coutu *et al.*, 2022) ou scolaire (Blais *et al.*, sous presse ; Jacques *et al.*, 2024), combiné à des environnements et des périodes développementales où l'hostilité à l'égard des différences, comme les présentations de genre atypiques, est plus présente et particulièrement délétère sur le bien-être psychologique (D'Augelli *et al.*, 2006) ;
- **trans et non-binaires**, conformément à d'autres études (Dion *et al.*, 2024 ; Jacques *et al.*, 2024), qui présentent des identités encore largement incomprises et marginalisées dans la société, en plus d'être de plus en plus la cible d'attitudes négatives et de discours haineux rendant le climat social encore plus précaire pour elles (Fejős et Zentai, 2021 ; Richard *et al.*, 2024) ;
- **asexuelles, plurisexuelles ou queers**, des orientations sexuelles qui, longtemps invisibles et gagnant en visibilité depuis récemment seulement, restent source d'incompréhension et de stigmatisation (Burke et LaFrance, 2016 ; Prior, 2021) ;
- **racisées ou ethnicisées**, qui sont confrontées au racisme tant dans les communautés LGBTQ+ que dans la société en général ;
- **vivant avec des limitations fonctionnelles ou en situation de handicap**, des différences qui sont encore largement stigmatisées autant dans la population générale que dans les communautés LGBTQ+ (Dion *et al.*, 2024 ; Jacques *et al.*, 2024) ;

- **vivant dans un ménage à faible revenu**, qui peut être un indicateur du type d'environnement social dans lequel les personnes évoluent ou des ressources auxquelles elles ont accès.

L'analyse des groupes surexposés à la (cyber)agression et à la (cyber)intimidation met en évidence un effet cumulatif des facteurs identitaires et sociaux minorisés. Ces résultats confirment que l'appartenance à plusieurs groupes minorisés accroît significativement le risque d'exposition à ces violences. Le même patron de réponses a été observé dans l'EQRS (ISQ, 2024; Aranibar Zeballos, 2024). Ces facteurs recourent aussi des inégalités systémiques qui s'entrecroisent de manière complexe, amplifiant les vulnérabilités face à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement de ces sous-groupes.

Ces résultats soutiennent la nécessité d'adopter une approche différenciée en matière de prévention et d'intervention. Les expériences de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement diffèrent au sein des populations LGBTQ+ ; des facteurs identitaires ou sociaux, tels que l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnoculturelle, la situation de handicap, ou encore, le revenu, les modulent. Une meilleure compréhension de ces dynamiques permettrait d'adapter les stratégies de soutien aux réalités spécifiques des groupes les plus exposés.

6.1.3 Personnes autrices de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement

La (cyber)intimidation et le (cyber)harcèlement représentent des comportements d'agression délibérés commis par des personnes autrices dans le but de blesser, de léser ou d'ostraciser les personnes qu'elles prennent pour cible. En contexte scolaire, les données de l'EQRS-LGBTQ+ indiquent que, pour 92 % des victimes, ce sont d'autres élèves ou étudiant-es qui ont commis ces violences à leur égard (un taux légèrement inférieur à celui de 97 % rapporté dans l'EQRS ; ISQ, 2024). L'EQRS-LGBTQ+ établit à 33 % la proportion de répondantes identifiant les membres du personnel enseignant comme responsables de (cyber)intimidation ou de (cyber)cyberintimidation (contre 18 % dans la population générale). Ainsi, dans la présente étude, les personnes LGBTQ+ apparaissent comme plus souvent prises pour cible dans ces milieux qui devraient les protéger que la population générale.

En contexte de travail, selon l'EQRS-LGBTQ+, les personnes utilisatrices des services offerts sont les plus souvent identifiées comme autrices, tant pour les situations de harcèlement que pour celles de cyberharcèlement (70 % et 69 % respectivement), ce qui peut compliquer les efforts de prévention et de postvention. D'une part, alors que des milieux de travail pourraient offrir de la formation obligatoire à leurs employé-es afin de réduire l'ampleur du phénomène de (cyber)harcèlement, réguler les comportements des personnes utilisatrices s'avère plus complexe. D'autre part, on peut mettre en place des mesures pour encadrer les personnes employées qui sont autrices de (cyber)harcèlement (p. ex., formations additionnelles, avertissements, sanctions disciplinaires). Cependant, les personnes utilisatrices des services ne dépendent pas nécessairement des services offerts de la même façon que les employé-es dépendent de leur travail pour subvenir à leurs besoins financiers. Ainsi, il peut être difficile, voire impossible, d'intervenir auprès de ces personnes.

Néanmoins, les collègues de travail demeurent responsables d'une grande proportion de cas de harcèlement (61 %) et de cyberharcèlement (43 %) en milieu de travail — représentant ainsi des situations internes dont la gestion repose sur l'employeur. D'autres études ont permis d'identifier qu'au-delà des caractéristiques individuelles qui augmentent le risque d'être ciblé-e par le harcèlement (en l'occurrence, être une personne trans ou non binaire et vivre avec limitations fonctionnelles), les milieux de travail où les politiques institutionnelles et les efforts d'intervention auprès des personnes autrices à la suite des situations de (cyber)harcèlement sont insuffisantes sont également les milieux où le (cyber)harcèlement est le plus fréquent (Dion *et al.*, 2024). Ces résultats soulignent le rôle important qu'ont à jouer les milieux de travail dans la prévention et la gestion des situations de (cyber)harcèlement. Surtout, elles permettent

de constater que plusieurs milieux de travail ne parviennent pas à fournir à leur personnel LGBTQ+ un environnement de travail exempt de violences interpersonnelles.

Les données de l'EQRS-LGBTQ+ portant sur les contextes communautaires font écho à celles du contexte de travail, dans la mesure où des inconnus perpètrent la grande majorité des situations d'intimidation et de cyberintimidation (92 % et 93 % respectivement). Ainsi, la prévention de ces situations et les interventions auprès des personnes autrices se heurtent à des barrières similaires à celles touchant le milieu de travail. Lorsque les personnes autrices sont externes au milieu où elles posent des comportements de (cyber)agression, les efforts de sensibilisation risquent moins de les atteindre et il peut être impossible pour les responsables de ces milieux d'intervenir auprès d'elles pour enrayer de futures agressions.

Notons tout de même qu'une part importante des situations de (cyber)intimidation en contexte communautaire sont internes. Les autres participant-es aux activités sont identifiés comme personnes autrices pour 28 % des personnes ayant vécu de l'intimidation et 34 % de celles ayant vécu de la cyberintimidation en contextes communautaires. Bien que les personnes responsables de ces activités soient les moins souvent identifiées comme autrices dans la présente étude, il faut noter qu'environ une personne LGBTQ+ sur dix a subi de l'intimidation (9 %) ou de la cyberintimidation (11 %) de la part d'une personne responsable de l'activité à laquelle elle prenait part.

6.1.4 Effets négatifs de l'exposition à l'intimidation et au harcèlement

On doit traiter avec sérieux les situations de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement pour plusieurs raisons, notamment le fait qu'elles peuvent entraîner des conséquences graves sur les personnes qui en deviennent la cible. Dans l'EQRS-LGBTQ+ comme dans l'EQRS (ISQ, 2024, 2024), nous avons mesuré quatre types de conséquences : les effets négatifs sur la perception de soi, la prestation de travail et la réussite scolaire, la santé physique ainsi que les relations amicales ou familiales.

D'après les données de l'EQRS-LGBTQ+, 80 % des répondant-es ayant vécu de la (cyber)intimidation en contexte scolaire, 83 % des répondant-es ayant vécu du (cyber)harcèlement en contexte de travail et 76 % des répondant-es ayant vécu de la (cyber)intimidation en contexte communautaire ont ressenti au moins un effet négatif en découlant. En contexte scolaire, les effets négatifs de la (cyber)intimidation étaient particulièrement rapportés par les répondant-es LGBTQ+ né-es à l'extérieur du Canada ou vivant avec limitations fonctionnelles (EQRS-LGBTQ+). En contexte de travail, les plus susceptibles de ressentir au moins un effet négatif en raison du (cyber)harcèlement vécu étaient les personnes racisées ou ethnicisées LGBTQ+ ou celles né-es à l'extérieur du Canada. Les taux augmentent également avec l'âge des répondant-es dans l'EQRS-LGBTQ+. Enfin, dans les contextes communautaires, les répondant-es LGBTQ+ vivant avec limitations fonctionnelles et les personnes ayant atteint un moindre niveau de scolarité comptaient les plus fortes proportions de personnes ayant ressenti au moins un effet négatif en lien avec la (cyber)intimidation vécue.

Encore une fois, les résultats suggèrent la vulnérabilité particulière de sous-groupes. Ces sous-groupes sont par ailleurs positionnés à l'intersection de différents rapports de pouvoir qui peuvent les surexposer à la stigmatisation. Ces rapports de pouvoir jouant en leur défaveur peuvent aussi faire obstacle à l'accessibilité, d'une part, aux milieux ou aux ressources aptes à limiter, en amont, cette exposition et, d'autre part, aux ressources permettant d'en mitiger les conséquences. Les manières dont divers groupes sont désavantagés dans cette accessibilité demandent à être explorées dans des enquêtes spécifiques, notamment qualitatives.

6.1.5 Ressources d'aide et efficacité des démarches entreprises

Face aux situations de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement, les victimes n'ont pas toutes accès aux mêmes ressources d'aide et leur efficacité est perçue de manière inégale par différents sous-groupes. Comprendre ces disparités est essentiel pour améliorer le soutien apporté aux personnes concernées. Selon l'EQRS-LGBTQ+, 80 % des personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation en contexte scolaire en ont parlé à quelqu'un-e, comme l'ont fait 86 % de celles ayant vécu du (cyber)harcèlement en contexte de travail et 76 % de celles ayant vécu de la (cyber)intimidation en contextes communautaires.

La raison la plus souvent endossée par les répondant-es LGBTQ+ qui n'ont pas parlé de la situation à quiconque est qu'en parler ne réglerait pas la situation. Cela vaut tant en contexte scolaire (94 %), en contexte de travail (77 %) qu'en contexte communautaire (76 %). En contextes scolaire et de travail, moins de la moitié des répondant-es LGBTQ+ n'ayant pas effectué de dévoilement a mentionné ne pas avoir ressenti le besoin d'en parler (40 % et 43 % respectivement). Ainsi, l'accès à des ressources de soutien semble être compromis chez les personnes LGBTQ+ victimes de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement. L'auto-exclusion, motivée par un manque de confiance dans le processus de dévoilement ou dans l'accueil réservé aux victimes, constitue une explication plausible. Des recherches futures devront approfondir ces mécanismes ainsi que les autres obstacles entravant l'accès aux ressources de soutien.

Pour ce qui est des personnes qui ont entrepris des démarches, l'EQRS-LGBTQ+ indique qu'en contexte scolaire, 89 % des victimes ont entrepris au moins une démarche pour y mettre fin (ce qui s'est avéré efficace pour 67 % d'entre elles). La démarche la plus aidante a consisté à éviter les contacts avec les personnes autrices de la (cyber)intimidation. En contexte de travail, 61 % des personnes ayant vécu du (cyber)harcèlement ont entrepris des démarches pour y mettre fin (celles-ci s'étant révélées efficaces pour 62 % d'entre elles), la démarche la plus aidante ayant consisté à quitter l'emploi de façon définitive. En contextes communautaires, 85 % des personnes ayant vécu de la (cyber)intimidation ont entrepris au moins une démarche pour y mettre fin (ceci s'étant avéré efficace pour 64 % d'entre elles), la démarche la plus aidante étant l'évitement des contacts avec les personnes autrices. Ainsi, un peu plus du tiers des personnes ayant entrepris des démarches les ont décrites comme inefficaces à faire cesser la (cyber)intimidation ou le (cyber)harcèlement ou comme ayant empiré la situation.

Ces constats mettent en évidence la difficulté de mettre fin à une situation de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement. Les stratégies les plus fréquemment adoptées, telles que quitter son emploi ou éviter les personnes autrices, placent l'essentiel de la charge sur la victime. En l'absence de mécanismes institutionnels efficaces pour protéger et soutenir les personnes ciblées, celles-ci sont souvent contraintes de modifier leur propre comportement (soit de démissionner et de devoir trouver un nouvel emploi où il est tout aussi possible d'être exposé-e à des comportements de [cyber]agression, soit de devoir changer ses habitudes pour éviter de se retrouver en contact avec les personnes responsables) plutôt que de voir les milieux dans lesquels elles évoluent s'adapter pour prévenir ces violences. Enfin, le dépôt de plaintes officielles est une démarche considérée comme peu aidante dans tous les contextes, un constat illustrant la faible capacité des milieux scolaire, professionnel et communautaires à accueillir et soutenir les personnes LGBTQ+ victimes de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement.

Notons finalement que, si la confrontation directe représente une des démarches les plus souvent rapportées et efficaces dans la population générale (EQRS, ISQ, 2024), la situation diffère pour les répondant-es LGBTQ+ de l'EQRS-LGBTQ+. Dans l'EQRS-LGBTQ+, approximativement le tiers des répondant-es exposé-es dans chacun des contextes a rapporté avoir confronté les personnes responsables de la (cyber)intimidation ou du (cyber)harcèlement les touchant. Parmi les personnes qui ont entrepris au moins une démarche les ayant aidées, la confrontation directe représente la démarche la plus aidante pour

moins d'une personne sur cinq en contextes scolaire ou communautaires et moins d'une personne sur trois en contexte de travail. Pourtant, dans la population générale, les données de l'EQRS (ISQ, 2024) indiquent que la confrontation directe s'est avérée perçue comme la démarche la plus efficace à des taux nettement plus élevés (d'une personne sur trois à plus d'une personne sur deux, selon les contextes). Ces différences entre la population générale et les répondant·es de minorités sexuelles ou de genre, évidentes dans tous les contextes à l'étude, suggèrent que la confrontation directe n'est pas aussi efficace. Ce peut être particulièrement le cas lorsque le pouvoir social entre les personnes autrices et leurs cibles est plus fortement déséquilibré. Aussi, la confrontation peut constituer une stratégie plus risquée pour les personnes socialement marginalisées.

6.2 Portée et limites de l'étude

6.2.1 Portée des résultats de l'EQRS-LGBTQ+

Les données de l'EQRS-LGBTQ+, bien qu'elles ne puissent pas s'appliquer à l'ensemble de la population LGBTQ+ du Québec en raison de l'échantillonnage utilisé, offrent un portrait détaillé des (cyber)agressions et des situations de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement vécues par les répondant·es dans divers contextes de vie. De plus, alors que des comparaisons directes entre les résultats de l'EQRS-LGBTQ+ et de l'EQRS (ISQ, 2024) ne peuvent être établies en raison des différentes méthodes de collecte et d'analyse des données, **les résultats de l'EQRS-LGBTQ+ convergent avec le constat émis dans l'EQRS que les personnes de minorités sexuelles et de genre sont à risque élevé d'être exposées à la (cyber)agression, à la (cyber)intimidation et à du (cyber)harcèlement.**

L'EQRS-LGBTQ+ ayant sondé respectivement les expériences vécues en contexte scolaire, en contexte de travail et en contextes communautaires, nous avons pu fournir des détails sur plusieurs aspects liés aux comportements de (cyber)agression au sein de chacun de ces contextes, à savoir : les principales personnes autrices de (cyber)intimidation ou de (cyber)harcèlement, les ressources d'aide à qui les personnes exposées à ces phénomènes ont divulgué la situation, les démarches entreprises pour mettre fin aux situations de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement (et leur efficacité), ainsi que les effets négatifs ressentis en raison de l'exposition à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement.

Enfin, pour répondre à son but premier d'offrir un portrait plus spécifique des expériences de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement vécues par les personnes LGBTQ+ au Québec, les résultats rapportés dans ce rapport ont mis en évidence que certains sous-groupes de répondant·es LGBTQ+ sont particulièrement touchés par ces expériences. L'opérationnalisation des variables d'orientation sexuelle et de genre, entre autres, a permis d'établir que :

- si les répondant·es de minorités sexuelles sont proportionnellement davantage exposé·es aux situations de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement que les répondant·es hétérosexuel·les (ISQ, 2024), les répondant·es asexuel·les ainsi que les personnes plurisexuelles et queers présentent des taux d'exposition à ces situations significativement plus élevés ;
- si les répondant·es TNB sont proportionnellement davantage exposé·es aux situations de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement que les répondant·es cisgenres (ISQ, 2024), cette exposition ne touche pas ces répondant·es de façon homogène, de sorte que :
 - les patrons d'exposition à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement chez les répondant·es TNB sont distincts selon les contextes ;
 - au-delà de l'identité et de la modalité de genre, la conformité de l'expression de genre constitue une caractéristique importante à considérer lors de l'interprétation des résultats, les personnes dont l'expression de genre est moyennement conforme ou peu conforme sont environ deux à trois fois plus à risque de vivre de la (cyber)intimidation ou du

(cyber)harcèlement que celles dont l'expression de genre est très conforme au sexe qui leur a été assigné à la naissance.

6.2.2 Principales limites de l'étude

L'EQRS-LGBTQ+ est sujette à différentes limites méthodologiques, notamment en ce qui concerne l'échantillonnage, la mesure des variables d'intérêt et les analyses statistiques. En ce qui concerne l'échantillonnage, la technique utilisée dans l'étude, non probabiliste, présente des biais d'autosélection qui limitent la généralisation des résultats à l'ensemble des personnes LGBTQ+. Les personnes ayant choisi de participer à l'étude pourraient ne pas représenter adéquatement l'ensemble de la population LGBTQ+, notamment en raison de facteurs tels que leur niveau d'engagement communautaire, leur sensibilité aux enjeux de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement, ou leur accès aux réseaux de recrutement utilisés. Ainsi, les répondant-es pourraient représenter davantage des personnes ayant déjà réfléchi à ces questions ou ayant vécu des expériences plus marquées, ce qui pourrait entraîner une surestimation ou une sous-estimation de la prévalence et de l'impact des phénomènes étudiés. De même, la nature sensible du sujet peut avoir influencé la participation, certaines personnes pouvant se montrer réticentes à partager leurs expériences, tandis que celles ayant vécu ces situations de manière récurrente auraient pu être plus enclines à répondre. Les approches non probabilistes, bien que couramment utilisées pour des populations dont les caractéristiques démographiques sont mal documentées, rendent difficile l'évaluation de la représentativité de l'échantillon. Ainsi, bien que les résultats ne puissent pas être généralisés à l'ensemble des personnes LGBTQ+ du Québec, ils permettent néanmoins d'identifier des tendances dans les dynamiques de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement auxquelles elles sont exposées. Ces tendances convergent d'ailleurs largement avec les résultats de l'EQRS (ISQ, 2024).

En ce qui concerne la mesure des variables d'intérêt, nous avons adopté, conformément à notre mandat et afin de permettre la comparaison avec les données de la population québécoise, l'approche de conceptualisation et d'opérationnalisation des variables développée par l'ISQ (2024). Cette approche comporte donc des limites similaires. Par exemple, l'étude ne distingue pas les différentes formes et degrés de gravité des comportements étudiés, plaçant sur un même plan des agressions de sévérité variable, allant de la violence physique aux insultes et moqueries. Cette uniformisation réduit la capacité à différencier l'impact des diverses formes de victimisation.

Une autre limite concerne l'évaluation des agressions à caractère discriminatoire, qui était restreinte à un nombre limité de critères et a exclu plusieurs dimensions pourtant reconnues sur le plan juridique, ce qui sous-estime vraisemblablement leur prévalence des expériences à caractère discriminatoire et limite la portée des conclusions qui y sont liées. De plus, la mesure employée repose sur un nombre restreint d'énoncés, ce qui peut limiter sa sensibilité à certaines formes d'intimidation. Si les comportements vécus par les répondant-es ne correspondaient pas précisément aux formulations proposées, ils ont pu ne pas être déclarés, entraînant ainsi une possible sous-estimation des prévalences. Cette limite souligne l'importance de développer des instruments de mesure plus inclusifs et sensibles à la diversité des expériences vécues.

Par ailleurs, l'étude ne permet pas d'exclure certains comportements relevant de la violence conjugale ou de la maltraitance, faute de données spécifiques sur l'identité des auteur-trices. Bien que les partenaires amoureux-ses ne figurent pas dans la liste des auteur-trices potentiel-les, certaines agressions signalées pourraient néanmoins provenir de relations intimes. Certaines agressions signalées pourraient en fait relever d'autres formes de violence, comme la maltraitance des enfants, des aîné-es ou la violence conjugale. L'absence de catégorisation claire des liens entre victimes et auteurs-trices d'agressions a peut-être entraîné une surestimation de la prévalence de l'intimidation, en incluant des situations relevant d'autres formes de violence interpersonnelle. De même, l'approche de mesure de l'EQRS ne prend pas en

compte l'ensemble des rapports de force sous-jacents aux situations de (cyber)agression qui peuvent être complexes et parfois invisibles, limitant ainsi la capacité de l'enquête à décrire correctement certaines situations comme étant de la (cyber)agression.

Sur le plan statistique l'analyse s'est limitée, sauf indication contraire, à des comparaisons bivariées entre les indicateurs de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement et diverses caractéristiques sociodémographiques. Ces associations statistiques ne permettent pas d'inférer des relations causales, ni d'établir une séquence temporelle entre les variables étudiées. L'approche corrélacionnelle employée identifie des tendances et des cooccurrences, mais ne permet pas de déterminer si un facteur précède ou influence l'autre. Des analyses plus approfondies, incluant des modèles multivariés ou longitudinaux, permettraient de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents aux phénomènes observés.

6.2.3 Pistes de recherches futures

Afin de répondre aux limites méthodologiques et analytiques soulevées dans cette étude, plusieurs pistes de recherche pourraient être explorées. Tout d'abord, des analyses multivariées permettraient d'aller au-delà des associations bivariées en tenant compte de l'interaction entre différentes caractéristiques individuelles et structurelles. Ces analyses offriraient une meilleure compréhension des dynamiques sous-jacentes aux expériences de (cyber)agression, (cyber)intimidation et (cyber)harcèlement vécues par les personnes LGBTQ+. Plus spécifiquement, elles aideraient à identifier les sous-groupes les plus vulnérables et à examiner dans quelle mesure ces personnes sont exposées à ces situations dans plusieurs contextes simultanément. Par ailleurs, des ajustements méthodologiques pourraient être apportés aux outils de mesure afin d'améliorer la sensibilité des instruments et d'assurer une catégorisation plus précise des violences rapportées. Par exemple :

- Renforcer le caractère comportemental des énoncés : l'adoption d'énoncés centrés sur des actions spécifiques (p. ex., « Quelqu'un·e a menacé de vous faire du mal ») plutôt que sur des perceptions subjectives (« Vous avez subi de la violence verbale »), en particulier dans le contexte du travail, réduirait le risque d'interprétations divergentes.
- Clarifier les définitions et réduire les chevauchements : une meilleure distinction entre certaines catégories d'agressions, comme les « violences verbales » et les « comportements humiliants », ou encore entre les « menaces » et les « violences verbales », éviterait toute ambiguïté et garantirait une classification plus rigoureuse des expériences rapportées.
- Identifier des formes de violences relationnelles spécifiques : l'ajout de questions sur la violence perpétrée par des partenaires romantiques, des parents ou tuteurs, ainsi que par des proches aidant·es, permettrait de distinguer clairement la (cyber)intimidation et le (cyber)harcèlement des violences conjugales et familiales.
- Hiérarchiser les niveaux de gravité : une meilleure caractérisation des comportements en termes de sévérité et de fréquence offrirait une analyse plus nuancée des formes d'agression, allant de comportements plus bénins aux situations les plus graves.
- Affiner la mesure des agressions à caractère discriminatoire : en nous appuyant sur les définitions juridiques de la discrimination pour établir une liste d'énoncés correspondants, nous pourrions mieux cerner ces formes spécifiques de violence et éviter une sous-estimation de leur prévalence.
- Utiliser des échelles validées de symptomatologie pour analyser les effets négatifs : plutôt que de s'appuyer uniquement sur des énoncés subjectifs de perception des effets négatifs (p. ex., « ces situations blessantes ou désagréables ont-elles eu un effet négatif sur... ? »), l'utilisation d'échelles psychométriques validées permettrait d'obtenir une mesure plus crédible des conséquences des (cyber)agressions, tout en facilitant la comparaison avec d'autres études et populations.

Pour approfondir la compréhension des disparités territoriales observées dans l'exposition des personnes LGBTQ+ à la (cyber)agression, à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement, il serait pertinent de développer des outils permettant de mieux **mesurer le climat social et la stigmatisation structurelle à l'échelle régionale**. Deux approches complémentaires pourraient être envisagées. La première approche consiste à mettre en place d'enquêtes ciblées pourrait permettre d'évaluer la perception des personnes LGBTQ+ quant au climat d'acceptation ou de discrimination dans leurs contextes de vie. Des indicateurs comme le sentiment de sécurité, le soutien perçu dans les institutions locales (écoles, milieux de travail, services publics), ou encore les expériences de microagressions et de discrimination offriraient une compréhension plus fine de l'influence du contexte régional sur l'exposition à la violence. Cependant, il serait difficile de garantir l'indépendance méthodologique de ces mesures par rapport à celles sur la violence. Pour pallier ces limites, la seconde approche consiste à créer, à l'échelle québécoise, un indicateur de stigmatisation structurelle anti-LGBTQ+ en utilisant des données administratives. Cet indice pourrait être fondé sur des indicateurs mesurables, comme des données de sondages auprès de la population générale ; le nombre de crimes haineux signalés à la police ; la mention explicite des personnes LGBTQ+ dans les politiques d'équité, diversité et inclusion au sein des administrations municipales ; la densité et la visibilité des organisations communautaires LGBTQ+ et des événements de sensibilisation (p. ex. : marches des fiertés, campagnes de lutte contre l'homophobie et la transphobie).

Ces améliorations contribueraient à affiner la compréhension des violences vécues par les personnes LGBTQ+, tout en assurant une meilleure représentativité des diverses formes de victimisation et une meilleure capacité à les contextualiser socialement et géographiquement. Des recherches futures devraient étudier les dynamiques de pouvoir sous-jacentes aux situations de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement, un aspect actuellement peu exploré dans ce rapport, mais essentiel pour comprendre les mécanismes de vulnérabilisation et d'exposition à ces violences à la croisée des systèmes de pouvoir.

Références

- Ahmad, S. (2013). Paradigms of quality of work life. *Journal of Human Values*, 19(1), 73–82.
- Aranibar Zeballos, M. D. (2024). *Intimidation et cyberintimidation : certains groupes de personnes particulièrement touchés*. Institut de la Statistique du Québec.
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/intimidation-cyberintimidation-quebec/publication/intimidation-cyberintimidation-groupes-personnes-particulierement-touchees>
- Armstrong, R. A. (2014). When to use the Bonferroni correction. *Ophthalmic and Physiological Optics*, 34(5), 502-508.
- Blais, M., Coutu, C., Boislard, M. A., Hart, T., Walker, M., Parent, S., et l'équipe de recherche BRAV (2022). Family victimization among Canadian sexual and gender minority adolescents and emerging adults. *International Journal of Child and Adolescent Resilience / Revue internationale de la résilience des enfants et des adolescents*, 9(1), 5–21. <https://doi.org/10.54488/ijcar.2022.315>
- Blais, M., Jacques, R. et Samoilenko, M. (sous presses). L'intimidation scolaire ciblant les jeunes 2ELGBTQNB+ en situations de handicap au Canada : une approche intersectionnelle. *Revue Jeunes et Société*.
- Burke, S. E. et LaFrance, M. (2016). Lay conceptions of sexual minority groups. *Archives of Sexual Behavior*, 45(3), 635–650. <https://doi.org/10.1007/s10508-015-0655-5>
- Collins, W. A. et Steinberg, L. (2008). Adolescent development in interpersonal context. Dans W. Damon & R. M. Lerner (Eds.), *Child and adolescent development: An advanced course* (pp. 551–590), John Wiley & Sons, Inc.
- D'Augelli, A. R., Grossman, A. H. et Starks, M. T. (2006). Childhood gender atypicality, victimization, and PTSD among lesbian, gay, and bisexual youth. *Journal of Interpersonal Violence*, 21(11), 1462–1482.
- Dion, F. L., Baiocco, M., Blais, M., Boislard, M. A., Philibert, M., et l'équipe de recherche BRAV. (2024). Harcèlement au travail chez les jeunes de minorités sexuelles et de genre : une analyse de profils latents. *Revue Jeunes et Société*, 7(2), 58–80.
- Fejós, A., et Zentai, V. (2021) *Anti-Gender Hate Speech in Populist Right-Wing Social Media Communication*. <http://genha.eu/publications-reports>.
- Institut de la statistique du Québec (2024). *L'intimidation et la cyberintimidation au Québec : Portrait à partir de l'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022*. Institut de la statistique du Québec, 166 p.
- Jacques, R., Blais, M. et Galantino, G. J. (2024). Le bien-être des jeunes trans et non-binaires face à l'intimidation en contexte scolaire : un portrait intersectionnel. Dans J. Cotton, A. Pullen Sansfaçon et N. Courcy (dir.), *Pratiques psychoéducatives auprès des jeunes trans et non-binaires* (p. 137–166). Presses de l'Université du Québec.
- Loi sur l'instruction publique. RLRQ c. I —13.3, art. 13(1.1°)
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i-13.3#se:13>

Loi sur les normes du travail. RLRQ c. N-1.1, art. 81.18.

https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/N-1.1#se:81_18

Matsunaga, M. (2007). Familywise error in multiple comparisons: Disentangling a knot through a critique of O’Keefe’s arguments against alpha adjustment. *Communication Methods and Measures*, 1(4), 243-265.

Ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie du Québec (2023). *Portrait économique des régions du Québec* (édition 2023). Gouvernement du Québec.

Ministère de la Famille (2021). *S’engager collectivement pour une société sans intimidation : Plan d’action concerté pour prévenir et contrer l’intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*. Gouvernement du Québec, 52 p.

O’Keefe, D. J. (2003). Colloquy: Should familywise alpha be adjusted? Against familywise alpha adjustment. *Human Communication Research*, 29(3), 431-447.

Olweus, D. (1994). Bullying at School. Dans Huesmann, L. R. (dir.), *Aggressive Behavior: Current Perspectives* (p. 97–130). Springer. https://doi.org/10.1007/978-1-4757-9116-7_5

Prior, E. E. (2021). Navigating Genders and Orientations. Dans *The Routledge International Handbook of Social Work and Sexualities* (1^e éd., p. 56–66). Routledge.

Richard, G., Graindorge, A., Charbonneau, A., Vallerand, O. et Houzeau, M. (2025). *Augmentation des niveaux de malaise. Ce que les élèves du secondaire pensent de la diversité sexuelle, 2017-2024*. GRIS-Montreal.

Statistique Canada. (2021). *Dictionnaire du recensement*. www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/98-301-x2021001-fra.pdf

Annexes



Annexe A

Description des variables sociodémographiques et territoriales

Pour mieux comprendre et cerner les phénomènes liés à la (cyber)intimidation et au (cyber)harcèlement, des sous-groupes de répondant·es LGBTQ+ ont été établis. La liste qui suit fait état des diverses variables sociodémographiques utilisées pour ces croisements. À des fins comparatives, les réponses ont été regroupées selon les catégories proposées dans l'EQRS (ISQ, 2024) lorsque possible.

Groupes d'âge

L'âge des répondant·es a été mesuré en années au moment de la participation à l'étude. Les répondant·es ont été attribué·es à l'un des groupes d'âge suivant, selon l'information fournie : les personnes de 14 à 17 ans (« adolescent·es ») ; les personnes de 18 à 24 ans, de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans (« adultes en âge de travailler ») ; les personnes de 65 ans et plus (« adultes à l'âge de la retraite »).

Genre

Plusieurs variables portent sur le genre des répondant·es. Diverses constructions ont été proposées selon les données fournies par les répondant·es en lien avec leur genre actuel (au moment de la participation) et du sexe leur ayant été assigné à la naissance, entre autres.

Modalité de genre

Par « modalité de genre », on désigne la relation entre le sexe assigné à la naissance et l'identité de genre. Les personnes cisgenres sont celles dont l'identité de genre correspondait, au moment de l'enquête, au sexe assigné à la naissance. Les personnes trans ou en questionnement, pour leur part, sont celles dont l'identité de genre ne correspondait pas, au moment de l'enquête, au sexe assigné à la naissance.

Identité de genre

Par « identité de genre », on entend le genre actuel des répondant·es (homme ; femme ; non-binaire ou autre). Combinée à la modalité de genre, l'identité de genre a été créée en six catégories : hommes cisgenres ; femmes cisgenres ; hommes trans ; femmes trans ; personnes non-binaires assignées au sexe féminin à la naissance ; personnes non-binaires assignées au sexe masculin à la naissance.

Expression de genre

Par « expression de genre », on entend le genre exprimé par les répondant·es dans la vie de tous les jours à travers leurs vêtements, accessoires, coiffure, etc. Trois catégories ont été créées : genre masculin exprimé ; genre féminin exprimé ; genre non-binaire exprimé (ce qui inclut les personnes dont le genre exprimé est parfois masculin, parfois féminin, à la fois masculin et féminin ou autre que masculin ou féminin).

Conformité de l'expression de genre

Par « conformité de l'expression de genre », on entend le degré de conformité de l'expression de genre aux normes sociales et culturelles assignées à ce qui est lu socialement comme le genre ou le sexe d'une personne. Elle a été mesurée par la fréquence avec laquelle des inconnu·es se trompent sur l'identité de genre des répondant·es par le mégenrage (soit, la mauvaise utilisation de pronoms ou de langage genrés). Les répondant·es ont été réparti·es en trois catégories : une expression de genre très conforme (ne se faisant jamais mégenrer) ; moyennement conforme (se faisant parfois mégenrer) ; peu conforme (se faisant souvent ou toujours mégenrer).

Orientation sexuelle et mono-/pluri-sexualité

L'orientation sexuelle a été mesurée par l'auto-identification des répondant·es. Sept réponses possibles ont été regroupées en cinq catégories : les personnes asexuelles (incluant les personnes se situant sur le spectre de l'asexualité, comme les personnes demi-sexuelles ou gris-sexuelles) ; les personnes monosexuelles (correspondant aux options « hétérosexuel·le » et « gai·e ou lesbienne ») ; les personnes plurisexuelles (correspondant aux options « bisexuel·le » et « pansexuel·le ») ; les personnes queers (rassemblant les personnes qui ont spécifié cette orientation sexuelle dans l'option « autre » qui permettait une réponse ouverte) ; ainsi que les personnes d'une autre orientation sexuelle (correspondant à l'option « en questionnement » et aux réponses ouvertes n'étant pas couvertes par les catégories précédentes).

Notons que puisque l'échantillon ne comporte pas de personnes cisgenres hétérosexuelles, toutes les personnes hétérosexuelles sont d'emblée des personnes trans. La décision de fusionner les personnes trans hétérosexuelles avec les personnes gaies ou lesbiennes dans la catégorie « monosexuelle » repose sur la volonté de cerner les possibles effets de la dérogation à la norme monosexuelle, puisque les personnes sur le spectre de l'asexualité et les personnes plurisexuelles font toutes deux face à des préjugés, stéréotypes et incompréhensions auxquelles les personnes hétérosexuelles, gaies et lesbiennes ne font pas face. Isoler les personnes hétérosexuelles trans créerait une catégorie à la fois d'orientation sexuelle et de modalité de genre spécifique sans groupe de comparaison direct (personnes hétérosexuelles cisgenres). Les limites de cette construction et des comparaisons possibles qui viseraient à isoler les effets de diverses formes de stigmatisation ou d'oppression sont inhérentes à toute étude se concentrant sur les populations de minorités sexuelles et de genre (LGBTQ+) à l'exclusion de personnes cisgenres et hétérosexuelles. Afin de visibiliser les sous-groupes inclus dans cette catégorisation, les données pour les sous-groupes monosexuels (personnes trans hétérosexuelles ; hommes cisgenres gaies ; femmes cisgenres lesbiennes ; personnes transmasculines gaies ; personnes transféminines lesbiennes) sont présentés à l'Annexe C.

Lieu de naissance

Les parcours migratoires des répondant·es ont été mesurés en interrogeant leur lieu de naissance (né·e au Canada ou hors du Canada).

Statut racisé/ethnalisé

Les personnes racisées ou ethnalisées désignent les personnes autochtones, les personnes de minorités visibles et les personnes de minorités ethniques. Les personnes autochtones incluent les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits. Les personnes de minorités visibles sont les personnes non autochtones qui sont minorisées en raison de la couleur de leur peau. Les personnes de minorités ethniques sont les personnes non autochtones et qui ne sont pas minorisées en raison de leur couleur de peau, mais dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. Pour des raisons de confidentialité et de protection des données, en raison des petites tailles d'effectifs dans l'échantillon de l'EQRS-LGBTQ+ pour les personnes autochtones ou issues de minorités visibles ou ethniques, ces groupes ont été rassemblés en une seule catégorie. Les expressions « personnes racisées ou ethnalisées » et « répondant·es racisé·es ou ethnalisé·es »¹¹ sont utilisées pour y référer. Les autres personnes (n'étant ni autochtones, ni de minorités visibles, ni de minorités ethniques) sont regroupées dans la catégorie « personnes blanches non ethnalisées ».

¹¹ L'utilisation des formes participiales des termes (« — isé·e ») vise à connoter le processus de construction sociale des caractéristiques et leur caractère non statique. Ainsi, les « personnes minorisées » sont celles qui sont assignées à un groupe perçu comme minoritaire par le groupe majoritaire.

Scolarité

La scolarité correspond au cheminement scolaire des répondant·es. Deux variables en lien avec la scolarité sont utilisées dans cette étude.

Type d'établissement scolaire

Le type d'établissement scolaire correspond à celui où les répondant·es étaient principalement inscrit·es au cours de la participation à l'étude, le cas échéant, selon quatre options : école primaire ou secondaire ; école de métiers ou de formation professionnelle ; cégep ; université.

Plus haut diplôme obtenu

Le niveau de scolarité des répondant·es était mesuré à partir du plus haut diplôme obtenu, rapporté en trois catégories : niveau secondaire ou moins (DES, DEP, AEP, ou aucun diplôme) ; niveau collégial (DEC, AEC) ; niveau universitaire (certificats et diplômes inférieurs au baccalauréat, diplômes de baccalauréat [B.A., B.Sc., B.Éd., B.A.A.] ou équivalents du premier cycle universitaire, diplômes et grades supérieurs au baccalauréat [DESS, maîtrises, doctorats] ou leurs équivalents).

Incapacité limitant les activités quotidiennes (limitations fonctionnelles)

Les limitations fonctionnelles ont été mesurées à partir de deux questions portant sur l'état de santé. D'abord, les répondant·es devaient indiquer si elles, ils avaient une incapacité, un problème de santé physique ou mentale, une maladie ou un trouble chronique existant depuis au moins 6 mois ou qui pourrait perdurer pendant 6 mois ou plus. Les répondant·es rapportant vivre avec l'une de ces conditions indiquaient ensuite si elles les limitaient dans leurs activités quotidiennes. Les personnes vivant avec limitations fonctionnelles sont celles qui ont rapporté que ces conditions les limitaient au moins un peu dans leurs activités quotidiennes. À l'inverse, les personnes sans limitation fonctionnelle sont celles qui n'ont pas rapporté vivre avec l'une de ces conditions ou dont les conditions ne limitent aucunement les activités quotidiennes.

Niveau de revenu du ménage (NRM)

Le niveau de revenu du ménage est une catégorisation du revenu prenant en compte le nombre de personnes dans le ménage basée sur la mesure du faible revenu (MFR), qui spécifie les seuils de revenus correspondant à quatre catégories (revenu faible ; moyen-faible ; moyen-élevé ; élevé) pour les ménages comptant une à huit personnes. Le questionnaire de l'EQRS-LGBTQ+ demandait aux répondant·es d'indiquer la tranche de revenu dans laquelle se situait le revenu de leur ménage, ainsi que le nombre de personnes dans le ménage. À partir de ces deux informations, les répondant·es ont été attribué·es à la catégorie de revenu qui correspondait le mieux aux seuils de la MFR. Cependant, les options du questionnaire représentent des tranches de 5 000 \$, 10 000 \$ ou 50 000 \$ qui ne correspondent pas parfaitement à ces seuils et représentent donc des approximations qui peuvent avoir sur- ou sous-estimé le réel niveau de revenu du ménage des répondant·es.

Enfant(s) à charge

Enfin, la présence (oui/non) d'enfant(s) à charge des répondant·es a été mesurée en demandant aux répondant·es si elles, ils habitaient sous le même toit avec des enfants de moins de 18 ans à leur charge.

Appartenance à plusieurs groupes minorisés

Certaines caractéristiques identitaires ou sociales sont socialement stigmatisées et servent de fondement à la constitution de groupes minorisés. Pour chacune, il est possible d'identifier une position dominante et une position minorisée. Si cette distinction peut parfois reposer sur un déséquilibre numérique, elle renvoie plus fondamentalement à des dynamiques de différenciation et de hiérarchisation symboliques, où certaines catégories sont valorisées (par exemple, perçues comme naturelles ou désirables), tandis que d'autres sont disqualifiées (jugées contre nature ou indésirables). Ces processus s'inscrivent dans des systèmes d'oppression tels que le sexisme, l'hétérosexisme, le cissexisme, le monosexisme, le racisme, le colonialisme, le nationalisme, le capacitisme/validisme ou le classisme. Dans cette étude, les caractéristiques identitaires ou sociales considérées comme minorisées incluent :

- les genres féminins ou non binaires (vs masculins) ;
- les orientations sexuelles plurisexuelles (vs monosexuelles) ;
- la modalité de genre trans (vs cisgenre) ;
- le fait d'être racisé·e ou ethnicisé·e (vs blanc·he non ethnicisé·e) ;
- être né·e à l'extérieur du Canada (vs y être né·e) ;
- vivre avec des limitations fonctionnelles ayant un impact sur les activités quotidiennes (vs aucune limitation ou une limitation sans un tel impact) ;
- disposer d'un revenu faible (vs revenu moyen-faible, moyen-élevé ou élevé).

Trois catégories ont été créées : un seul facteur, deux facteurs, trois facteurs ou plus. Étant donné que l'échantillon est exclusivement composé de personnes minorisées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur modalité de genre, chaque participant·e présente au minimum un facteur d'appartenance à un groupe minorisé.

Divisions territoriales

Pour examiner les disparités géographiques dans la prévalence des différentes formes de (cyber)violence examinées dans cette étude, nous nous sommes appuyés sur le lieu de résidence des personnes interrogées, déterminé à partir du code postal qu'elles ont volontairement fourni. Étant donné que le nombre de répondant·es dans certaines régions administratives était trop faible pour produire des comparaisons régionales crédibles (voir Tableau B4), nous avons regroupé ces régions en unités géographiques plus importantes. Nous avons examiné quatre divisions : les **blocs régionaux** ; les **régions métropolitaines de recensement** ; les **types de villes** ; et la distinction entre **zones urbaines et rurales**.

Blocs régionaux

Nous avons classé les répondant·es selon qu'ils, elles résidaient dans des **régions manufacturières** (29,8 % de l'échantillon), des **régions ressources** (3,8 %) ou des **régions urbaines** (66,4 %). Ces trois blocs se différencient principalement par leur profil économique et les dynamiques qui façonnent leur développement (ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, 2023). Les régions ressources comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec ainsi que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elles représentent plus de 80 % de la superficie du Québec, mais ne comptent que pour 6,7 % de sa population. Leur économie dépend fortement des ressources naturelles.

- Les régions à vocation manufacturière incluent le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Elles regroupent plus de la moitié de la population québécoise (51,2 %). Ces régions se caractérisent par la prédominance de l'industrie manufacturière.

Les régions métropolitaines — Montréal, la Capitale-Nationale, Laval et l'Outaouais — concentrent 42,2 % de la population. L'économie y est centrée sur les services (secteur tertiaire).

Régions métropolitaines de recensement (RMR)

Statistique Canada (2021) définit les RMR comme des zones formées d'une ou plusieurs municipalités adjacentes autour d'un centre de population. Pour être considérée comme une RMR, une région doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants, avec un noyau urbain d'au moins 50 000 habitants. Le Québec compte sept RMR : Montréal, Drummondville, Québec, Sherbrooke, de Trois-Rivières, Ottawa-Gatineau (partie québécoise) et Saguenay. Les répondant-es ont été classé-es dans ces RMR selon leur lieu de résidence. Les répondant-es qui résidaient dans un territoire hors des RMR ont été classé-es dans une huitième catégorie.

Types de villes

Quatre types de villes ont été créés selon la classification géographique de Statistique Canada (2021) : la RMR de Montréal (62,5 % de l'échantillon), les autres RMR du Québec (23,5 %), les AR (4,8 %) et les ZIM (9,2 %). Pour être une RMR, le centre urbain doit compter au moins 100 000 habitants. Les AR sont des centres urbains de plus petite taille (10 000-100 000). Le concept de ZIM permet de distinguer les régions hors RMR et AR. Les ZIM sont classées selon l'influence (forte, modérée, faible ou nulle) exercée par les RMR/AR sur leur population active. Toutes les ZIM ont été regroupées en une seule catégorie.

Zones urbaines/rurales

La distinction entre zones urbaines et rurales se base sur la classification en deux groupes : les RMR/AR (90,8 % de l'échantillon), considérées urbaines, et les ZIM (9,2 %), considérées rurales.

Annexe B

Caractéristiques des répondant-es

Tous contextes confondus (n = 1 147)

Tableau B1. Caractéristiques des répondant-es, échantillon complet (aussi utilisé pour les contextes communautaires)

Total (N = 1 147)	N	%
Groupes d'âge		
14 à 17 ans	41	3,6
18 à 24 ans	191	16,7
25 à 44 ans	658	57,4
45 à 64 ans	215	18,7
plus de 65 ans	42	3,7
Modalité de genre		
Cisgenre	736	64,2
Trans ou en questionnement	411	35,8
Identité de genre		
Homme cisgenre	323	28,2
Femme cisgenre	411	35,8
Homme trans	75	6,5
Femme trans	47	4,1
Non-binaire AFAN	207	18,1
Non-binaire AHAN	69	6,0
[n/d]	15	1,3
Expression de genre		
Masculin	398	34,7
Féminin	458	39,9
Non-binaire ou autre	291	25,4
Conformité de l'expression de genre		
Peu conforme	232	20,2
Moyennement conforme	286	24,9
Très conforme	616	53,7
[n/d]	13	1,1
Orientation sexuelle		
Asexuelle	53	4,6
Monosexuelle	584	50,9
Plurisexuelle	411	35,8
Queer	28	2,4
Autre	65	5,7
[n/d]	6	0,5
Lieu de naissance		
Au Canada	939	81,9
Hors Canada	191	16,7
[n/d]	17	1,5
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	141	12,3
Non	983	85,7
[n/d]	23	2,0

Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	208	18,1
Diplôme de niveau collégial	156	13,6
Diplôme de niveau universitaire	775	67,6
[n/d]	8	0,7
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	429	37,4
Non	655	57,1
[n/d]	63	5,5
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	263	22,9
Revenu moyen-faible	305	26,6
Revenu moyen-élevé	279	24,3
Revenu élevé	192	16,7
[n/d]	108	9,4
Enfant(s) à charge		
Non	953	83,1
Oui	187	16,3
[n/d]	7	0,6

Contexte scolaire : personnes ayant suivi au moins un cours dans un établissement scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude (n = 486)

Tableau B2. Caractéristiques des répondant·es ayant suivi au moins un cours dans un établissement scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude (échantillon utilisé pour le contexte scolaire)

Total (n = 486)	n	%
Groupes d'âge		
14 à 17 ans	39	8,0
18 à 24 ans	163	33,5
25 à 44 ans	253	52,1
45 à 64 ans	30	6,2
plus de 65 ans	1	0,2
Type d'établissement scolaire		
École primaire ou secondaire	42	8,6
École de métiers ou de formation	24	4,9
Cégep	71	14,6
Université	347	71,4
[n/d]	2	0,4
Modalité de genre		
Cisgenre	273	56,2
Trans ou en questionnement	213	43,8
Identité de genre		
Homme cisgenre	79	16,3
Femme cisgenre	193	39,7
Homme trans	42	8,6
Femme trans	16	3,3
Non-binaire AFAN	109	22,4
Non-binaire AHAN	40	8,2
[n/d]	7	1,4
Expression de genre		
Masculin	121	24,9
Féminin	209	43
Non-binaire ou autre	156	32,1
Orientation sexuelle		
Asexuelle	28	5,8
Monosexuelle	198	40,7
Plurisexuelle	210	43,2
Autre	13	2,7
Queer	34	7,0
[n/d]	3	0,6
Lieu de naissance		
Au Canada	386	79,4
Hors Canada	94	19,3
[n/d]	6	1,2
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	77	15,8
Non	402	82,7
[n/d]	7	1,4
Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	215	44,2
Non	235	48,4
[n/d]	36	7,4

Contexte de travail : personnes ayant occupé un emploi au cours des 12 mois précédant l'étude (n = 993)

Tableau B3. Caractéristiques des répondant·es ayant eu un emploi au cours des 12 mois précédant l'étude (échantillon utilisé pour le contexte de travail)

Total (n = 993)	n	%
Groupes d'âge		
14 à 17 ans	22	2,2
18 à 24 ans	168	16,9
25 à 44 ans	610	61,4
45 à 64 ans	179	18,0
plus de 65 ans	14	1,4
Modalité de genre		
Cisgenre	647	65,2
Trans ou en questionnement	346	34,8
Identité de genre		
Homme cisgenre	268	27,0
Femme cisgenre	377	38,0
Homme trans	60	6,0
Femme trans	36	3,6
Non-binaire AFAN	186	18,7
Non-binaire AHAN	53	5,3
[n/d]	13	1,3
Expression de genre		
Masculin	328	33,0
Féminin	413	41,6
Non-binaire ou autre	252	25,4
Conformité de l'expression de genre		
Peu conforme	190	19,1
Moyennement conforme	240	24,2
Très conforme	551	55,5
[n/d]	12	1,2
Orientation sexuelle		
Asexuelle	41	4,1
Monosexuelle	498	50,2
Plurisexuelle	362	36,5
Queer	24	2,4
Autre	63	6,3
[n/d]	5	0,5
Lieu de naissance		
Au Canada	816	82,2
Hors Canada	162	16,3
[n/d]	15	1,5
Statut racisé/ethnicisé		
Oui	120	12,1
Non	854	86,0
[n/d]	19	1,9
Plus haut diplôme obtenu		
Diplôme de niveau secondaire ou moins	142	14,3
Diplôme de niveau collégial	142	14,3
Diplôme de niveau universitaire	703	70,8
[n/d]	6	0,6

Incapacité limitant les activités quotidiennes		
Oui	369	37,2
Non	570	57,4
[n/d]	54	5,4
Niveau de revenu du ménage		
Faible revenu	208	21,0
Revenu moyen-faible	276	27,8
Revenu moyen-élevé	256	25,8
Revenu élevé	174	17,5
[n/d]	79	8,0
Enfant(s) à charge		
Non	823	82,9
Oui	164	16,5
[n/d]	6	0,6

Effectifs régionaux

Tableau B4. Nombre de répondant-es recruté-es dans chacune des régions administratives du Québec, selon le contexte

Total	Tous contextes confondus et contextes communautaires		Contexte scolaire		Contexte de travail	
	N = 1 147		n = 486		n = 993	
Région administrative	N	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent (01)	16	1,4	6	1,2	14	1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	17	1,5	6	1,2	17	1,7
Capitale-Nationale (03)	127	11,1	40	8,2	109	11,0
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	34	3,0	14	2,9	29	2,9
Estrie (05)	80	7,0	41	8,4	67	6,8
Montréal (06)	553	48,3	230	47,3	492	49,7
Outaouais (07)	57	5,0	23	4,7	41	4,1
Abitibi-Témiscamingue (08)	9	0,8	<5	n/d	6	0,6
Côte-Nord (09)	<5	n/d	<5	n/d	<5	n/d
Nord-du-Québec (10)	<5	n/d	<5	n/d	<5	n/d
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	14	1,2	<5	n/d	13	1,3
Chaudière-Appalaches (12)	19	1,7	7	1,4	17	1,7
Laval (13)	23	2,0	11	2,3	17	1,7
Lanaudière (14)	43	3,8	24	4,9	33	3,3
Laurentides (15)	34	3,0	16	3,3	31	3,1
Montréal (16)	114	10,0	66	13,6	100	10,1
Nunavik (17)	<5	n/d	<5	n/d	<5	n/d
Terres-Cries-de-la-Baie-James (18)	<5	n/d	<5	n/d	<5	n/d

< 5 : Moins de cinq observations provenant d'une région donnée pour un contexte donné ; effectif réel omis afin de protéger la confidentialité des répondant-es.

n/d : données non disponibles.

Annexe C

Sous-groupes – Répondant-es monosexuel·les

Tableau C1. Exposition aux comportements de (cyber)agression, de (cyber)intimidation et de (cyber)harcèlement, selon le contexte et le sous-groupe, parmi les répondant-es monosexuel·les

	n	%	(Cyber)agression					(Cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement				
			(Cyber)agression	(Cyber)agression à caractère discriminatoire	(Cyber)agression en milieu scolaire	(Cyber)agression en milieu de travail	(Cyber)agression dans la communauté	(Cyber)intimidation	(Cyber)intimidation à caractère discriminatoire	(Cyber)intimidation en milieu scolaire	(Cyber)harcèlement en milieu de travail	(Cyber)intimidation ou (cyber)harcèlement dans la communauté
Total – Répondant-es monosexuel·les (n = 579)												
Répondant-es cisgenres	464	80,1										
Hommes cisgenres gais	298	51,5	63,5	47,3	50,0	42,6	55,2	21,8	7,9*	7,4**	11,9*	15,8
Femmes cisgenres lesbiennes	166	28,7	72,7 ²	46,3	55,7	46,8	58,3	18,6	9,4*	13,1*	11,4*	11,3*
Répondant-es TNB	115	19,9										
Personnes TNB hétérosexuelles	15	2,6	93,3	86,7	100,0 ³	66,7*	86,7	60,0*	46,7*	100,0 ^{3,4}	11,1**	40,0*
Pers. transmasculines gaies	62	10,7	87,1	75,4	55,3	43,1	80,0	40,3	23,0*	26,3*	19,6*	31,7*
Pers. transféminines lesbiennes	38	6,6	81,6	73,7	68,8*	57,6	72,2	47,4	29,0*	18,8**	18,2**	36,1*
Valeur p de la différence entre les groupes ¹			<,001	<,001	n.s.	n.s.	<,001	<,001	<,001	<,001	n.s.	<,001

Les cellules en **gris** identifient les groupes qui sont significativement différents de ce qu'on attendrait en fonction du hasard ; les valeurs en **rouge** sont significativement plus élevées que prévu, et en **vert**, les valeurs significativement plus basses.

* CV entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

¹ Valeur p de la différence entre les cinq groupes monosexuels déterminée par le test exact de Fisher ; n.s.=valeur p non significative (< ,05).

² Les femmes cisgenres lesbiennes présentent une prévalence significativement plus élevée de (cyber)agression globale que les hommes cisgenres gais ; aucune différence statistiquement significative n'est observée entre ces deux groupes pour les autres variables considérées.

³ La valeur observée (100 %) résulte vraisemblablement d'un biais d'échantillonnage et des très petits effectifs dans ces cellules.

⁴ Les personnes TNB hétérosexuelles présentent une prévalence significativement plus élevée de (cyber)intimidation en milieu scolaire que les autres groupes de répondants TNB ; aucune différence statistiquement significative n'est observée entre ces trois groupes pour les autres variables considérées.

